

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

LPO
Provence-Alpes-
Côte d'Azur



paca.lpo.fr

Agir pour
la biodiversité





Coronelle lisse
© Nicolas BASTIDE

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès
83400 HYÈRES

Tél. : (+33) 04 94 12 79 52

Courriel : paca@lpo.fr

Site web : paca.lpo.fr

Base de données naturalistes : faune-paca.org

Biodiv'PACA : biodivpaca-lpo.org/atlas

Facebook : facebook.com/lpo.paca

LinkedIn : linkedin.com/company/lpo.paca

Twitter : twitter.com/lpo_paca

Instagram : instagram.com/lpo.paca

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Références :

LPO PACA (2023). Rapport d'activités LPO PACA 2022, Hyères : 72 pages

Rédacteur en chef :

Irène LASTERE

Coordination :

Amine FLITTI, Sébastien GARCIA et Magali GOLIARD

Comité de lecture :

Juliette CONIO-TREIL, Amine FLITTI, Sébastien GARCIA, Magali GOLIARD et Irène LASTERE

Photographies de couverture :

Renard roux © André SIMON

Mise en page et infographie :

Sébastien GARCIA

Imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement, avec encres végétales et sans solvants.



Cet imprimé est réalisé dans
un site de production labellisé Imprim'Vert®



Impression : Toulouse 501 660 237

La LPO PACA en 2022, quelques chiffres

- > **4272** adhérents ont soutenu la LPO PACA
- > **14** membres au conseil d'administration
- > **43** salariés (CDD et CDI)
- > **37** écovolontaires
- > **30** stagiaires et étudiants
- > **44** volontaires de service civique
- > **400** bénévoles ont participé à la vie de l'association
- > **2783** animaux blessés ont été accueillis au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage grâce au réseau d'acheminement constitué de **200** bénévoles
- > **8650** appels téléphoniques et **5000** courriels ont été traités au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage
- > **512** Refuges LPO® créés
- > **3600** le nombre total de Refuges LPO® en PACA
- > **38 764** personnes ont été sensibilisées à travers nos activités : conférences, expositions, sorties nature, relâchés publics, camps de prospection naturaliste, etc.
- > **14 416** scolaires ont suivi des activités pédagogiques sur la biodiversité
- > **10 307 471** données naturalistes collectées au 31/12/2022
- > **215 100** visites identifiées sur notre site internet



Pingouin torda
© Tony CC BY 2.0



De gauche à droite : ENFOUX Valérie, GIACOBBI Louis-Marie, CHABANON Philippe, GORI Corinne, LASTERE Irène, IOZIA Brigitte, DUBOURG Katherine, CASTAGNONI Danielle, GRIMAL François, LARRIVE Gérard, GIRODON Alain © Steeve PEYRON

Édito

Chers amis,

L'année 2022 a été une nouvelle fois très dense pour notre association. Faut-il s'en réjouir ? Oui et non.

Oui lorsque la connaissance sur le monde du vivant augmente : atlas de la biodiversité communale, camps de prospection, inventaires naturalistes, nombre de saisies de données sur faune-paca.org, etc.

Oui lorsque la protection de la nature progresse : gestion de réserves naturelles et d'espaces protégés, prise en compte de la biodiversité urbaine dans la rénovation du bâti, passages pour la faune sauvage au-dessus des autoroutes, sécurisation des lignes électriques et des éoliennes pour limiter les collisions avec les oiseaux, nombre croissant de Refuges LPO®, etc.

Oui lorsque l'offre de formation s'étoffe sur les espèces : oiseaux, papillons et autres insectes, mammifères, reptiles, amphibiens, etc. et que la sensibilisation touche un nombre croissant de personnes : stands lors de divers événements, animations scolaires, conférences, sorties tout public...

Sympathisants, adhérents, bénévoles, salariés, partenaires ou donateurs, toutes vos actions participent à une prise de conscience générale : l'humanité appartient au monde du vivant.

Hélas, la biodiversité décline du fait des activités humaines. Atteintes aux espèces par surexploitation, trafic, destruction directe ou indirecte liée à la fragmentation ou la destruction des habitats, du fait de l'artificialisation croissante des sols, la pollution chimique, sonore et lumineuse, la production et la consommation d'énergie qu'elle soit fossile ou renouvelable, la question de l'eau en ces temps de sécheresse aggravée par le changement climatique.

Non ! Nous ne pouvons pas accepter tout cela.

Nous œuvrons au quotidien au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage qui accueille chaque année de nombreux animaux blessés. Pour faire face à cette charge, une nouvelle salariée a rejoint l'équipe de Buoux en 2022.

Nous estons en justice lorsque c'est nécessaire et les affaires juridiques ayant été définies comme prioritaire lors de la journée bénévoles-salariés, un salarié se consacre depuis 2023 à la médiation juridique.

Nous devons encore militer collectivement pour que les décisions prises à tous les niveaux de la société tiennent compte de la biodiversité. Une chargée de communication renforce l'équipe salariée depuis 2023 également.

Avec une co-direction investie, une équipe salariée étoffée, un conseil d'administration renouvelé, des bénévoles dynamiques et des partenaires impliqués, portons la voix de la biodiversité. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chances d'être écoutés et de pouvoir continuer à nous émerveiller d'être vivants dans un monde durablement pacifié.

Merci pour votre engagement !

Bonne lecture.

Amicalement.

Votre nouvelle présidente.

Irène LASTERE
Présidente de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Orientations de la LPO PACA 2022 à 2026

La région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est en train de subir la sixième grande crise écologique de la planète à une vitesse supérieure aux autres régions de France. C'est la combinaison de plusieurs traumatismes qui nous amène à une érosion de la biodiversité.

La première caractéristique de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est une dynamique démographique importante. En 60 ans, la région a accueilli 2,2 millions d'habitants supplémentaires, ce qui représente la plus forte évolution des régions françaises. Cette augmentation de la population entraîne une forte demande en matières premières (eau, granulats, bois) et espaces naturels, ainsi qu'une forte émission de polluants et de déchets. Cette expansion se fait au prix de la destruction, de la fragmentation et du mitage des habitats naturels sous le coup des projets immobiliers et des nouveaux réseaux de transport, tout particulièrement sur le littoral.

Le changement climatique sera probablement responsable de plus de 25 % de l'altération des habitats dans les décennies à venir. Les Alpes du Sud en enregistrent déjà les premiers effets à travers la réduction des glaciers.

L'envahissement généralisé de nos écosystèmes par les espèces exotiques déstabilise les milieux naturels de la région, à l'instar de l'Herbe de la pampa, la jussie, les mimosas et l'eucalyptus notamment dans les zones thermophiles.

Les écosystèmes des milieux sont contaminés par de nombreux polluants. La chimie est au cœur du dispositif avec les engrais chimiques, les traitements herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance... Le secteur industriel est l'un des plus importants producteurs d'émissions, polluant l'atmosphère, les sols et les nappes aquifères. Enfin, les polluants d'origine ménagère viennent apporter des pollutions hétérogènes et chroniques.

La LPO PACA met son savoir-faire en matière de connaissances naturalistes et de promotion de la nature au service d'une gestion écologique du territoire pour les générations futures. Grâce à ses membres, qui participent à la vie de l'association, la LPO PACA entend relever ces défis.

En 2022, la LPO PACA a été présente sur plusieurs territoires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour défendre la biodiversité. Nous vous présentons ici le bilan de cette année et les engagements planifiés de 2022 à 2026.

AXE 1: Consolider et développer la connaissance naturaliste au service de la protection de la nature.....p5

- **Orientation 1.** Structurer, contribuer, partager et valoriser la connaissance naturaliste.
- **Orientation 2.** Agir pour les espèces et les espaces menacés.

AXE 2: Réaliser des opérations concrètes en faveur de la biodiversité sur les différents territoires.....p17

- **Orientation 3.** Sauvegarder la faune sauvage.
- **Orientation 4.** Renforcer la protection du patrimoine naturel.
- **Orientation 5.** Renforcer les engagements pour un aménagement soutenable des territoires.
- **Orientation 6.** Préserver et restaurer des corridors écologiques

AXE 3: Mobiliser les citoyens pour protéger la faune sauvage et ses habitats.....p53

- **Orientation 7.** Déployer et animer le réseau des Refuges LPO® pour promouvoir la biodiversité.
- **Orientation 8.** Informer, sensibiliser, éduquer, former à la biodiversité.
- **Orientation 9.** Concilier les activités humaines avec la vie sauvage.
- **Orientation 10.** Participer à la bonne gouvernance démocratique et développer l'éco-citoyenneté

AXE 4: Structurer et pérenniser le fonctionnement de l'association LPO en Provence-Alpes-Côte d'Azur.....p63

- **Orientation 11.** Dynamiser la vie de l'association.
- **Orientation 12.** Consolider le réseau LPO en région et améliorer le pilotage et la mise en œuvre du projet associatif.



Circaète Jean-le-Blanc © Alexandre VAN DER YEUGHT

AXE 1: CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LA
CONNAISSANCE NATURALISTE AU SERVICE
DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Oiseaux

Dans chaque département de notre région, la LPO PACA a réalisé en 2022 des études, inventaires naturalistes et expertises pour mieux connaître l'évolution de la biodiversité et mener des actions de sensibilisation et de protection adaptées. Ces inventaires alimentent notre banque de données naturalistes en ligne faune-paca.org.

Suivi naturaliste du parc éolien d'Artigues-Ollières

Depuis fin 2020, la LPO PACA réalise un important suivi du premier parc éolien varois implanté sur les communes d'Artigues et d'Ollières. Ces suivis ont permis de confirmer l'intérêt écologique majeur de ce site. En effet, la biodiversité y est très riche, quel que soit le taxon considéré. Concernant l'avifaune, le périmètre étendu du parc éolien accueille pas moins de 120 espèces, dont plusieurs sont emblématiques des milieux provençaux, telles que les Pies-grièches écorcheur et méridionale ou encore la Fauvette pitchou. Les rapaces ne sont pas en reste avec la présence régulière d'espèces comme le Circaète Jean-le-Blanc ou l'Aigle royal. Comme en 2021, un camp de prospection réunissant une trentaine de personnes s'est tenu au début du printemps pour rechercher des territoires de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc, afin de mieux connaître l'écologie de cette espèce et ainsi mieux appréhender les risques d'impact à l'égard des éoliennes. Désormais, ce sont 3 nids qui sont connus dans un rayon de 20 km autour du parc éolien. Un jeune a pu être équipé d'une balise GPS en 2022 et ses déplacements sont étudiés de près.

Le suivi intensif de l'avifaune sur ce secteur du haut Var, permet de documenter le déclin de certaines espèces aux niveaux national et régional, comme le Bruant ortolan ou la Pie-grièche à tête rousse, qui n'ont pu être retrouvés nicheurs en 2022 sur le site. En outre, l'intense pression d'observation exercée sur ce territoire représente également l'occasion d'inventorier d'autres groupes faunistiques et de faire quelques jolies découvertes. Chez les insectes en particuliers, la connaissance progresse rapidement. Ce sont désormais 42 espèces d'orthoptères qui sont recensées sur le site d'étude, parmi lesquelles des espèces rares comme le Criquet hérisson, l'Ephippigère provençale, l'Arcyptère provençal ou encore le Grillon des jas. De même, près de 80 espèces de papillons de jour ont été inventoriées, parmi lesquelles se trouvent des espèces protégées comme la Diane, la Proserpine et le Damier de la Succise, ou des espèces plus rares et localisées comme le Nacré de la filipendule ou l'Hespérie de la ballote. On peut également citer l'inventaire d'environ 200 espèces de coléoptères, 80 d'araignées ou encore plus de 250 espèces d'hétérocères (papillons de nuit), dont des spécimens rarissimes en France.

Ainsi, les suivis effectués sur le parc éolien d'Artigues-Ollières permettent de renforcer la connaissance naturaliste sur ce territoire au carrefour du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence. Ces suivis vont se poursuivre jusqu'en 2025.

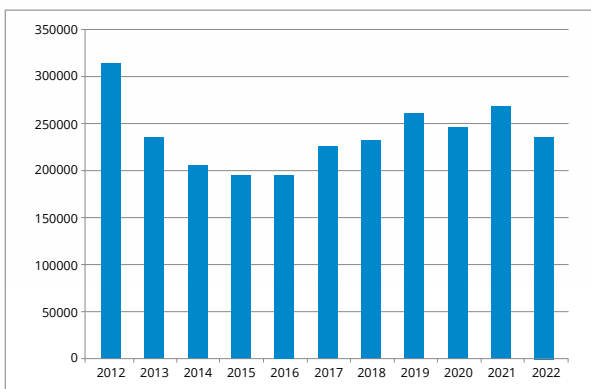
Wetlands International

Depuis 1987, le service études et recherches de la LPO coordonne les comptages d'oiseaux d'eau effectués à la mi-janvier. Près de 1 500 personnes émanant d'une centaine d'associations et organismes y contribuent chaque année. Ces dénombrements sont coordonnés au niveau international par Wetlands International.



Comptage Wetlands International dans la baie du Lazaret à La Seyne-sur-Mer, avec le groupe local Littoral Ouest Varois © François-Marie ZWANK

La LPO transmet chaque année à cet organisme les données collectées sur plus de 1 500 sites français. Depuis 2008, la LPO PACA coordonne les comptages en région PACA. En janvier 2022, grâce à la mobilisation de chacun, quelques 242 108 oiseaux appartenant à 93 espèces différentes ont pu être comptabilisés, dont 120 915 Anatidés et Foulques. L'effectif total est légèrement supérieur à l'effectif moyen des dix dernières années, qui s'élève à 235 770 individus. Comme chaque année, la Camargue accueille l'essentiel des effectifs (79,8 %), suivi par l'étang de Berre (9,5%). Cette année, les deux sites ont atteint le critère Ramsar « + 20 000 oiseaux d'eau ». Par rapport à 2021, l'effectif global en Camargue a diminué de 15,6 %. Sur le complexe de l'étang de Berre, l'effectif global a augmenté de 16 %.



Oiseaux d'eau comptabilisés de 2012 à 2022.

GIRARD T. (2022). Comptage Wetlands International - Bilan régional Provence-Alpes-Côte d'Azur 2022. LPO PACA/DREAL PACA, Faune-PACA Publication n°114 : 46 p.

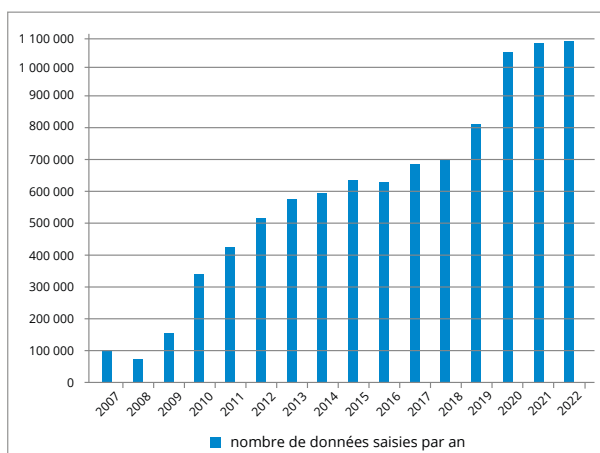
Liste des structures participantes : A Rocha / Conseil départemental des Bouches-du-Rhône / Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est / LPO PACA / Office français de la biodiversité / PN de Port-Cros / PN des Écrins / PNR de Camargue / Parc Ornithologique du Pont de Gau / Syndicat Mixte Camargue Gardoise / Station Biologique de la Tour du Valat / RNN de Camargue / RNN des Marais du Vigueirat.

Faune-paca.org

Outil collaboratif pour la fédération de données naturalistes, le site Internet faune-paca.org permet aussi la diffusion d'informations naturalistes.

Au 31 décembre 2022, le site comptait :

- ▶ 48 613 visiteurs pour 4 238 331 pages vues. Le temps moyen passé sur le site était de 7 : 11 minutes ;
- ▶ 17 304 inscrits, en 2022, faune-paca.org a enregistré 1 789 inscrits supplémentaires ;
- ▶ 10 307 471 contributions, dont 1 094 215 pour l'année 2022 ;
- ▶ 609 880 images et sons.



Bilan annuel des observations au 31/12/2022 dans faune-paca.org.



Portail d'observation de la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

À partir d'une recherche simplifiée, par commune ou par espèce, vous découvrirez la faune qui vit près de chez vous.

biodivpaca-lpo.org/atlas

Observatoire régional des ZPS

L'observatoire du réseau des Zones de Protection Spéciale (ZPS), coordonné par la LPO et le MNHN, est un outil créé pour suivre les espèces concernées par la directive Oiseaux (Natura 2000).

La région PACA compte 32 ZPS qui recouvrent 23 % de son territoire, et correspond en surface à 9 % du réseau ZPS national. Le territoire présente donc un enjeu important dans la conservation des espèces concernées par la directive Oiseaux. En Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DREAL PACA a souhaité mettre en place un observatoire régional des ZPS, qui a été accompagné depuis 2021 par la LPO PACA, l'ONG référente pour le réseau ZPS européen.

PNA Rôle des genêts



Participants au camp de prospection Rôle des genêts 2022 © Thomas GIRARD

La population française du Rôle des genêts (*Crex crex*) a connu une forte diminution depuis les années 1975, chutant de 2400 individus à 200 individus en 2020. L'espèce, classée en danger à l'échelle nationale, bénéficie d'un plan national d'actions (PNA). Le PNA Rôle des genêts est animé au niveau régional depuis 2021 par la LPO PACA avec le soutien financier de la DREAL PACA. Au total, 22 bénévoles et 6 professionnels ont participé au recensement du Rôle des genêts en PACA cette année via l'enquête participative, le camp de prospection et/ou en prospection libre. Le nombre total de Rôle des genêts contactés cette année en PACA s'élève à 6-7 mâles chanteurs, avec 4-5 mâles chanteurs dans le département des Alpes de Haute-Provence et 2 mâles chanteurs dans le département des Alpes-Maritimes. Ce chiffre représente un minimum pour la région, sachant que moins d'un quart des mailles identifiées ont été prospectées et qu'une surface considérable de milieux favorables n'est pas prise en compte dans ces mailles. Deux noyaux de population semblent toujours établis sur le secteur de Seyne / Auzet (04) et sur la commune de Péone (06). De plus, pour la seconde année consécutive, un mâle chanteur a été contacté dans la même parcelle sur la commune de Peyroules (04). Enfin, les parcelles déjà occupées en 2020 sur les communes de Thorame-Haute (04) et Venterol (04) l'étaient également en 2022. La pérennisation de ces actions et le déploiement de moyens supplémentaires sont prévues dès 2023 afin de répondre aux objectifs du PNA, ainsi que la mise en place de Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) en appui aux gestionnaires des sites Natura 2000 concernés.

Plan national d'actions Vautour moine

Suite à sa disparition du territoire national au cours du 19^e siècle, le Vautour moine a été réintroduit dans les Grands Causses dès 1992, puis à partir de 2004 dans les Alpes du Sud. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'opérateur local du troisième plan national d'actions 2021-2030.

Le programme s'appuie sur des partenariats internationaux (Vulture Conservation Foundation, Ministère de l'environnement espagnol, régions d'Estrémadure et d'Andalousie, parcs zoologiques européens) et nationaux (Vautours en Baronnies, LPO Grands Causses, DREAL Occitanie, PNR Verdon).

En 2022, ce programme a bénéficié du soutien financier de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Fondation Prince Albert II de Monaco, du Fonds de dotation Univet Nature et de l'association Ecofaune du Parc animalier de la Barben. Depuis 2005, 48 Vautours moines ont été libérés dans les gorges du Verdon.

Actions réalisées en 2022

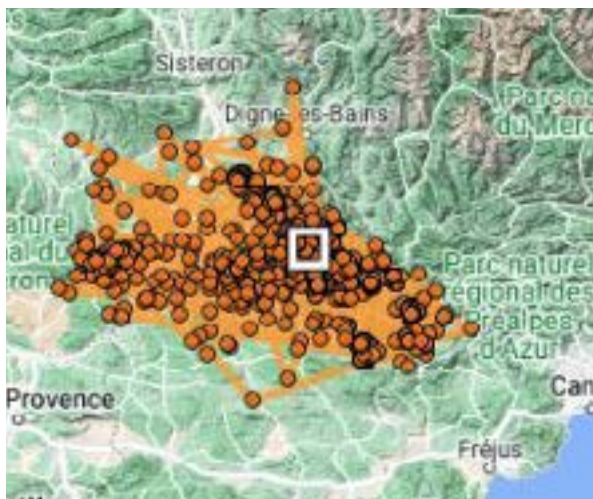
- ▮ Libération de 5 Vautours moines originaires d'Andalousie et d'un des Grands-Causses avec balises GPS.
- ▮ Suivi des Vautours moines présents dans le Verdon (34 individus différents) et cartographie régionale sur faune-paca.org.
- ▮ Suivi de la nidification de 8 couples nicheurs et baguage de 4 poussins.
- ▮ Veille toxicologique sur les cadavres retrouvés.
- ▮ Concertation avec Enedis et RTE pour la sécurisation des lignes électriques moyenne et très haute tension et suivi des travaux de maintenance de la ligne THT 150 kV Castellane-Roumoules.
- ▮ Actualités régulières sur les pages vautours.
- ▮ Sensibilisation du grand public : une conférence dans le cadre du séminaire « les Vallées de la Préhistoire » organisé par le CNRS (100 pers).
- ▮ Accueil sur site d'une délégation espaces protégés Costa Rica – France (PNRV).



Vautours moines © André SCHONT

Les perspectives 2023

- ▮ Suivi de la reproduction et suivi individuel par lecture de bague et géolocalisation.
- ▮ Réduction des facteurs de mortalité, veille toxicologique.
- ▮ Communication via le site Internet et les médias.



Carte de géolocalisation de Voltige en 2022 © Swild



Vautour moine
© Aurélien AUDEVARD

Parrainez un Vautour moine!

Offrez-lui de nouveaux espaces

Rendez-vous sur paca.lpo.fr/vautours

Protéger les vautours et soutenir le pastoralisme

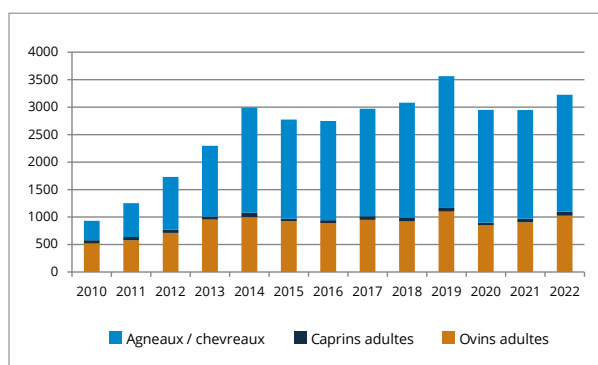
Outre le Vautour moine, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur mène un programme intégré au pastoralisme dans le Verdon. L'objectif est de structurer l'installation pérenne du Vautour fauve, du Vautour moine et du Vautour percnoptère, ainsi que du Gypaète barbu.

Actions réalisées en 2022

- ▀ Suivi de la reproduction d'un couple de Vautours percnoptères (1 juvénile envolé et bagué) et de 320 couples de Vautours fauves pour 106 jeunes à l'envol et baguage de 17 poussins.
- ▀ Création d'une nouvelle placette de recyclage avec des éleveurs de Moriez (Alpes de Haute-Provence).
- ▀ La collecte des pertes d'élevage de 80 éleveurs ovins et caprins a permis le recyclage par les vautours de 2083 cadavres. En ajoutant ce que les vautours consomment sur les placettes ou en alpage, cela représente entre 150 et 200 tonnes.
- ▀ Sensibilisation des grimpeurs à la présence de nids de Vautours fauves : installation de 19 affichettes concernant 69 voies d'escalade sensibles en partenariat avec le PNR Verdon et le club Lei Lagramusas de la Palud sur Verdon.
- ▀ Sensibilisation du grand public au travers de randonnées et d'animations de découverte des vautours par Reliefs Guiding et Verdon Nature.
- ▀ Six interventions pour le LEGTA de Carméjane (17 élèves), le lycée Edison de Lorgues (60 élèves), le Lycée David Neel de Digne (28 élèves), la classe de BTS GPN Diderot Education d'Aix en Provence (30 élèves).
- ▀ Tournage d'un sujet sur les vautours et l'écotourisme pour France 3 19/20 Provence Alpes.



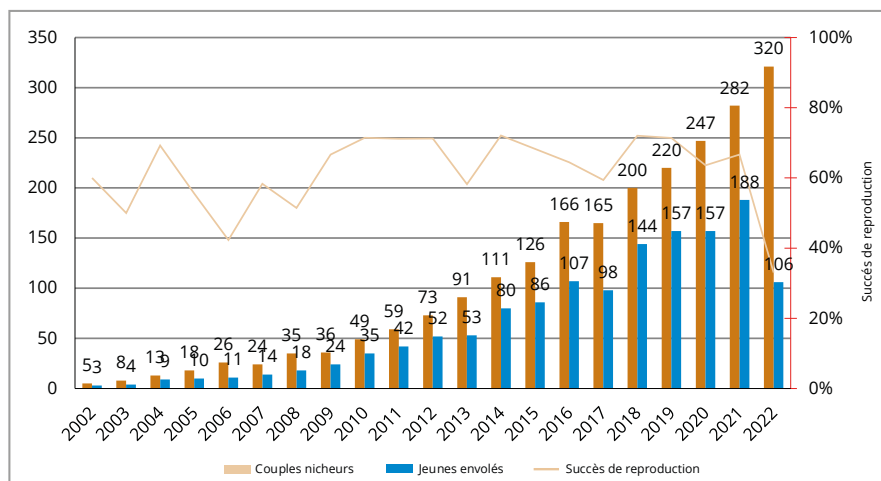
Vautour fauve © Julie CABRI



Nombre de cadavres collectés et recyclés par les vautours sur la période 2010-2022.

Les perspectives 2023

- ▀ Suivi des populations de Vautours fauves et de Vautours percnoptères.
- ▀ Équarrissage naturel : collecte des pertes d'élevage et développement des placettes de recyclage.
- ▀ Sensibilisation et concertation avec les pratiquants d'escalade.



Évolution de la colonie de Vautours fauves des gorges du Verdon de 2002 à 2022.

Plan national d'actions pies-grièches

Les pies-grièches constituent un groupe de cinq espèces en France inféodées aux milieux ouverts à semi-ouverts, qui se sont adaptées aux secteurs d'agriculture et d'élevage traditionnels abritant le plus souvent des zones enherbées faiblement arborées et riches en insectes et en micromammifères. Toutes ces espèces présentent un statut de conservation défavorable en France ou en Europe et l'une d'entre elles est mondialement menacée d'extinction (Pie-grièche méridionale classée « vulnérable », UICN 2017). Face à ce constat alarmant, le Ministère de l'Ecologie soutient depuis 2010 un plan national d'actions en faveur des pies-grièches et depuis 2022, un second PNA (2023 – 2032) est en cours de rédaction. La déclinaison régionale de ce plan est animée par la LPO PACA. En 2022, ce programme a bénéficié du soutien financier de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de l'association Eco-faune du Parc animalier de la Barben et du Château Saint-Martin.

Les actions réalisées en 2022

- Participation à l'élaboration du second PNA pies-grièches.
- Etude des principaux paramètres de reproduction et poursuite d'un programme de baguage sur une population témoin de Pie-grièche méridionale en garrigue (ZPS des Garrigues de Lançon et chaînes alentours) en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence :
 - Phénologie de la reproduction ;
 - Capture et marquage d'adultes reproducteurs et de poussins dans le cadre d'un programme de baguage agréé par le Muséum national d'Histoire naturelle.
- Camp de prospection de la Pie-grièche à tête rousse dans la RNN de la Plaine des Maures : 14 ornithologues mobilisés au cours des 2 journées de prospection.



Pie-grièche à tête rousse
© André SIMON

Perspectives 2023



Pie-grièche écorcheur, espèce nouvellement prise en compte dans le second PNA
© Martin STEENHAUT

- Participation à la finalisation du second PNA (2023-2032) avant évaluation par le CNPN.
- Poursuite de l'étude sur l'écologie de la Pie-grièche méridionale en garrigue.
- Recensement de la Pie-grièche méridionale dans la Réserve naturelle des coussouls de Crau (après ceux de 1994 et 2009).
- Camp de prospection Pie-grièche à tête rousse dans la Réserve naturelle de la Plaine de Maures (Suivi post incendie été 2021).
- Elaboration de cartes de sensibilité pies-grièches



Pie-grièche méridionale © Olivier HAMEAU

Plan national d'actions

Chevêche d'Athéna

La Chevêche d'Athéna est une espèce indicatrice de premier ordre dont la présence permet de nous renseigner sur la qualité des milieux agricoles, et ceci à plusieurs niveaux :

- ▶ le maintien dans les agrosystèmes de cette espèce est étroitement lié à celui de nombreux autres taxons qui constituent la base de son régime alimentaire : invertébrés (orthoptères, coléoptères) et vertébrés (rongeurs, petits passereaux, reptiles). **La chevêche est un indicateur de biodiversité.**
- ▶ les éléments constitutifs du paysage sont primordiaux pour cette espèce, autant d'un point de vue alimentaire (importance des haies, des zones herbacées, des murets de pierres sèches abritant ses proies) que reproductif (nécessité des vieux arbres ou du petit bâti rural - non habité ! - pour cette espèce qui niche en cavité). **La chevêche est un indicateur des paysages ruraux façonnés tant par la nature des pratiques agropastorales que par les politiques locales d'urbanisme.**

Depuis 2010, la LPO anime en région Provence-Alpes-Côte d'Azur une déclinaison de ce plan avec le soutien de la DREAL PACA, de la Région Sud, des départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse et d'Act for Planet. Sa mise en œuvre s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre d'un programme d'étude et de protection de la Chevêche d'Athéna mené en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon depuis 2004.

Les actions réalisées en 2022

- ▶ Étude et suivi des paramètres démographiques d'une population de chevêches suivie en nichoirs (69 couples en 2022 soit 40% des nichoirs en place occupés par l'espèce) en partenariat avec l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE). Publication du suivi de la reproduction pour la période 2006-2020 (revue Ornithos).
- ▶ Coordination du recensement de l'espèce :
 - dans l'agglomération de Marseille et le Parc national des Calanques avec la participation du groupe local LPO de Marseille, des agents de terrain du Parc national et de l'ONF ;
 - dans le Parc naturel régional de la Sainte-Baume (communes de la Roquebrussanne, Signes, Le Beausset) avec la participation du CEN PACA et l'association S'PECE ;
 - dans les zones agricoles du nord et de l'ouest de l'agglomération d'Arles.
- ▶ Au total, 127 points de repasse ont été réalisés au printemps 2022 mobilisant 50 observateurs ; 59 mâles chanteurs de Chevêche ont pu être recensés.
- ▶ Pose de 5 nouveaux nichoirs « Schwegler » dans la vallée de la Durance en remplacement des nichoirs de la première génération (2009).



Un des nouveaux nichoirs Schwegler installé en val de Durance © Olivier HAMEAU



Chevêche d'Athéna © André SIMON

Les perspectives 2023

- ▶ Suivi des paramètres démographiques d'une population témoin (RB Luberon Lure) en partenariat avec l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE).
- ▶ Coordination du recensement de la Chevêche dans les Bouches-du-Rhône (Pays d'Arles).
- ▶ Pose de nichoirs pour pallier le manque de cavités dans les zones agricoles.
- ▶ Elaboration de cartes de sensibilité Chevêche d'Athéna.

Plan national d'actions Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques

Les états de conservation des mammifères semi-aquatiques indigènes présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur varient selon les espèces. La Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie sont en phase de recolonisation naturelle, tandis que le Campagnol amphibie semble au contraire en déclin. Partenaire de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), qui anime le plan national d'actions (PNA) Loutre au niveau national, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur est désignée par la DREAL PACA, depuis 2011, pour animer le PNA au niveau régional. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur assure également les suivis du Castor européen et du Campagnol amphibie, afin d'améliorer les connaissances qui permettront la mise en œuvre d'actions en faveur de leur conservation.

Les actions réalisées en 2022

- Coordination du réseau d'observateurs pour la mise en place du protocole PNA Loutre. Distribution des mailles de prospection et accompagnement dans la mise en œuvre du protocole.
- Coordination du réseau d'observateurs pour reconfirmer les données historiques de Campagnol amphibie en PACA. Distribution des zones à prospecter et accompagnement dans la mise en œuvre des prospections.
- Formations Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques en Durance : biologie, mœurs et participation aux prospections dans le cadre du PNA. 3 sessions de formation ont été organisées en 2022 à Vinon-sur-Verdon (83), au Puy-Sainte-Réparate (13) et à Vence (06), à destination du grand public et des professionnels.
- Divers sorties grand public et conférences/débats à la découverte des mammifères semi-aquatiques dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Découverte des trois principales espèces de mammifères semi-aquatiques de PACA et discussions autour de leur préservation.
- Accompagnement du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues dans sa démarche de suivi et de protection de la Loutre d'Europe sur son périmètre d'intervention. Mise en place d'un Havre de Paix, diagnostic de la transparence des ouvrages hydrauliques, participation au CoPil N.2000, etc.
- Accompagnement du Conseil Départemental du Vaucluse dans son projet d'amélioration de la trame turquoise à l'échelle du département. Prise en compte des mammifères semi-aquatiques dans



Campagnol amphibie © Jean-Michel BOMPAR

la planification des actions de restitution de la trame turquoise ;

- Prise en compte des trois espèces semi-aquatiques dans les études, diagnostics, plan de gestion et suivi de chantier.
- Vigilance des administrateurs de la LPO PACA pour l'interdiction du piégeage à moins de 200 mètres des cours d'eau où sont présents le Castor d'Eurasie et la Loutre d'Europe dans le Var. Un arrêté préfectoral officialisant cette décision a vu le jour pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.
- Échange avec Vinci Autoroute sur un premier cas de collision routière confirmé avec une Loutre d'Europe sur le tracé d'Escota dans les Alpes de Haute-Provence.

Les perspectives 2023

- Poursuivre le suivi de la Loutre notamment sur les principaux fronts de recolonisation : Durance moyenne et amont, Camargue, Verdon moyen et amont ainsi que les principales rivières du Var. La présence de l'espèce sur la Roya/Bevera devra aussi être reconfirmée suite à la tempête Alex de 2020.
- La formation des acteurs du territoire au suivi et à la préservation de la Loutre d'Europe, du Castor d'Eurasie et du Campagnol amphibie sera renouvelée dans plusieurs secteurs de PACA.
- Enfin, l'accompagnement des structures gestionnaires de zones humides pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans leurs plans de gestion et leurs documents d'objectifs sera poursuivi.



Loutre d'Europe © Thomas GRUBE

Reptiles et amphibiens

Atlas herpétologique régional

Alors que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la plus riche de France métropolitaine en herpétofaune, avec 63 % des espèces françaises présentes, c'est l'une des seules régions sans atlas sur ce groupe taxonomique. Ainsi, le CEN PACA et la LPO PACA ont mis en commun leurs compétences en matière de rédaction d'atlas et leurs connaissances naturalistes, pour lancer en 2020 le projet d'élaboration de l'Atlas herpétologique de PACA.



Couleuvre à échelons © Nicolas FUENTO

Après une mobilisation du réseau d'observateurs en 2021 et la recherche de rédacteurs potentiels des différents chapitres, l'année 2022 aura été celle de la rédaction et de la finalisation du chapitre concernant les monographies d'espèces (écologie/biologie, répartition en PACA, état de conservation). Ainsi, les 59 monographies d'espèces ont été finalisées ou sont en cours de finalisation. L'éditeur aura également été sélectionné et le choix s'est porté en direction du Naturographe.



Vipère aspic © Nicolas FUENTO

L'autre grand chapitre qui a été entamé en 2022 et qui sera finalisé en 2023 est celui des parties introductives. Là encore une recherche et une prise de contact avec les rédacteurs pressentis ont été menées.

L'ouvrage devrait être finalisé et édité à la fin de l'année 2023.



Page d'accueil de la rubrique dédiée à l'atlas

Pour suivre les actualités de l'Atlas herpétologique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, rendez-vous à la rubrique de notre site internet consacrée à l'atlas.

i En savoir plus : paca.lpo.fr/ahpaca

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur reçoit le Prix du duc de Villars pour son ouvrage "La Faune des Bouches-du-Rhône"

Tous les ans lors de sa rentrée solennelle, l'Académie des Sciences Lettres et Arts de Marseille décerne des prix pour récompenser un travail remarquable dans les différentes disciplines : Sciences, Lettres, Beaux Arts, ainsi que des prix "d'encouragement et de vertu". En novembre 2022, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a eu l'honneur de recevoir le Prix du duc de Villars pour son ouvrage "La Faune des Bouches-du-Rhône", Biotope, 2019, coordonné par Aurélie JOHANET et Benjamin KABOUCHE.



Cérémonie de récompense pour l'ouvrage "La Faune des Bouches-du-Rhône" par l'Académie des Sciences © Amine FLITTI

Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour

En France, les papillons de jour ne font pas exception. Ce groupe a été le premier à être évalué dans le cadre de la Liste rouge nationale, en 2012, attribuant un statut de menace à 6 % des 253 espèces évaluées. Au niveau régional, la Liste rouge des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2015) estime que 6,7 % des 254 espèces évaluées sont menacées.

Les causes de ce déclin sont multiples et peuvent être différentes en fonction des différents grands ensembles biogéographiques de la région (Basse Provence, Arrière-pays méditerranéen, Préalpes du Sud et Montagnes Sud-alpines). Destruction des habitats pour de nombreuses raisons (urbanisation, agriculture, développement des projets photovoltaïques et éoliens en milieux naturels, projets de tourisme, etc.), utilisation de produits phytosanitaires et changement des pratiques pastorales, fermeture des milieux, évolution de la gestion forestière sont autant de menaces qui s'additionnent et pèsent sur les populations d'insectes.

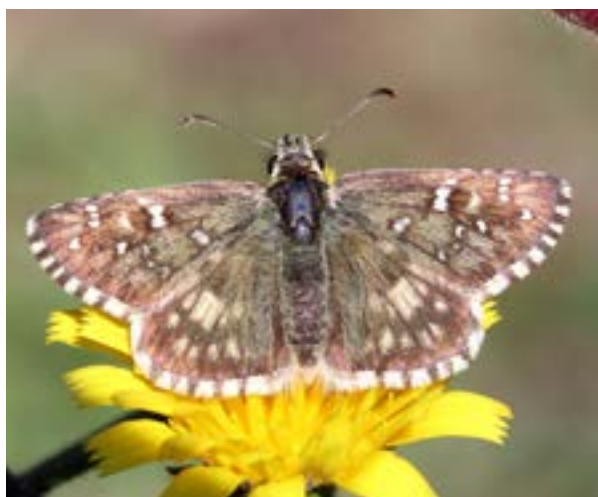
Les plans nationaux d'actions (PNA) en faveur des espèces menacées ont été mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) dans l'objectif d'assurer le maintien de ces espèces sur le territoire et de rétablir leurs populations dans un état de conservation favorable. Afin de gagner en efficacité et pour s'adapter aux enjeux locaux, ces plans peuvent être déclinés à l'échelle régionale.

Fort des constats énoncés précédemment, une déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été développée par la DREAL PACA et le CEN PACA en 2021. Ces derniers vont la coordonner sur 10 ans. Ce plan régional d'actions (PRA) a pour objectif de définir et de mettre en œuvre des actions coordonnées à court, moyen et long terme pour la conservation des papillons de jour, jugées comme les plus « patrimoniales » à l'échelle de la région, et de leurs habitats.



Habitat favorable au Damier de la succise © Marion FOUCHARD

Le PNA a défini une liste de 38 espèces dites « de priorité nationale ». 24 de ces espèces sont présentes en PACA et sont donc prises en compte dans le cadre de la déclinaison de ce plan à l'échelle de la région PACA. En complément, d'autres espèces ont été ajoutées à la liste d'espèces du PRA, selon différents critères : espèces menacées et/ou endémiques et/ou avec une dynamique de population régressive. En finalité, ce PRA concerne 49 espèces et sous-espèces de papillons de jour et définit 10 grandes actions ciblées pour la conservation ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.



Hespérie des cirses © Marion FOUCHARD

La région comporte une forte responsabilité vis-à-vis de la conservation des papillons de jour. La déclinaison du PRA sur son territoire est un enjeu.



Damier de la succise
© Marion FOUCHARD

Déclinaison du plan régional d'actions en faveur des papillons de jour sur le territoire de Provence Verte Verdon et du Parc naturel régional de la Sainte-Baume : bilan des prospections 2022

En l'état des connaissances actuelles, le territoire de la communauté d'agglomération Provence Verte Verdon et du Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume comporte une vingtaine d'espèces (présentes ou historiquement présentes) sur les 49 espèces et sous-espèces listées dans le PRA. Ce territoire comporte donc une forte responsabilité vis-à-vis de la conservation des papillons de jour et des Zygènes. La déclinaison du PRA sur ce dernier est un enjeu.

Grâce au soutien de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural la LPO PACA met en œuvre depuis 2022 un projet dans le cadre du PRA à l'échelle de la communauté d'agglomération Provence Verte Verdon et du PNR de la Sainte-Baume. Ce dernier porte sur la conservation et la valorisation des espèces patrimoniales de ces secteurs.

Une des premières actions qui a débuté en 2022 consiste en la précision de la répartition des espèces PRA sur ces secteurs et en la réactualisation des données historiques. Pour cela les naturalistes de la LPO PACA et d'autres associations se sont mobilisés sur l'ensemble de la saison lépidoptériste.

Ce ne fût pas en vain, les résultats sont là :

- 52 observateurs ont implémenté des données de papillons PRA sur faune-paca.org sur le secteur du projet ;
- 318 données de présence ou d'absence de papillons PRA implémentées sur faune-paca.org et Silène Faune, dont 93 données de Proseprine et 49 données de Faux-cuivré de Smaragdin et seulement 2 données pour l'Azuré des orpins ;
- 5 espèces pour lesquelles aucune données d'absence ou de présence n'ont été implémentées en 2022 sur faune-paca.org et Silène Faune, dont le Louvet et la Vanesse des parietaires.
- 31 nouvelles stations de papillons PRA, dont notamment une nouvelle station pour le Marbré de Lusitanie.
- 4 communes des 55 concernées par le projet ont fait l'objet d'inventaires ;
- Un site pilote a fait l'objet d'inventaires précis et approfondis : le domaine du Château de l'Escarelle.

Le bilan complet par espèce a été présenté le 20 mars à l'occasion d'une réunion au domaine de l'Escarelle. Cette dernière avait pour objectif de définir les nouvelles priorités d'inventaires pour 2023, en fonction des améliorations des connaissances 2022 et de les répartir entre les naturalistes bénévoles disponibles pour la saison 2023.



Azuré des orpins © Marion FOUCHARD

Ces espèces PRA étant souvent très spécialisées, difficiles à rechercher et le secteur concerné étant vaste, tous les naturalistes sont les bienvenus pour participer.

1^{er} site pilote pour la déclinaison du « Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour » sur le territoire de la Provence Verte Verdon et la Sainte-Baume : le Château de l'Escarelle

Afin de participer à l'effort collectif de préservation de la biodiversité, le propriétaire du Château de l'Escarelle et le fonds de dotation Itancia ont tissé un partenariat avec la LPO PACA à partir de 2016, dans le but de développer différentes actions en faveur de la biodiversité.

Depuis 2018, la diversité de papillons de jour et de Zygènes est finement suivie par le biais d'un chronoventaire. Cette année, la LPO PACA a proposé de compléter ce protocole par une recherche spécifique des espèces « Plan Régional d'Actions » au niveau du domaine du Château de l'Escarelle.

Dans le cadre de la déclinaison du plan régional d'actions en faveur des papillons de jour sur le territoire de Provence Verte Verdon et du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, des recherches spécifiques ont été réalisées au niveau du domaine du Château de l'Escarelle.

Les 25 espèces PRA, historiquement présentes, présentes ou potentiellement présentes à l'échelle du territoire de la Provence Verte Verdon et de la Sainte-Baume sont également potentielles au niveau du domaine de l'Escarelle. En complément des espèces PRA, des espèces tout autant patrimoniales mais non retenues dans le PRA et sans aucun statut de protection « fort », ont également été recherchées, comme le Thècla du bouleau ou la Thècla de l'orme.



Thécla de l'Orme © Marion FOUCHARD

Différents passages ont été réalisés en fonction de la période de vol des espèces ciblées. Les imagos, les autres états et les plantes hôtes ont été recherchés. Les stations historiques ont également été visitées.

Suite aux inventaires spécifiques réalisés en 2022 sur le domaine, les espèces PRA ci-dessous ont été observées / suivies / découvertes :

- Damier de la succise : suivi des stations connues et découverte de nouvelles stations ;
- Diane : suivi des stations connues avec l'observation d'imagos et de chenilles sur les plantes hôtes ;
- Proserpine : découverte d'un site de reproduction de l'espèce, avec la présence de la plante hôte comportant des chenilles. Seuls des imagos en vol avaient été observés auparavant ;
- Thècle (Thécla) de l'Arbousier : suivi des stations connues ;
- Thècla du Bouleau : découverte d'une station par l'observation d'un individu. Cette dernière est la 3^e station du Var ;
- Thècle (Thécla) du Frêne : suivi des stations connues.

Différents inventaires complémentaires et différentes actions de gestion seront déclinés au Château de l'Escarelle et aux fonds de dotation Itancia, afin de compléter ce premier inventaire et afin de préserver les espèces PRA présentes sur le domaine.

Chronoventaire : un protocole pour suivre les communautés de papillons de jour et de zygènes à long terme

Le protocole chronoventaire du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris est choisi pour être décliné sur le site géré par la LPO PACA. Ce protocole national d'acquisition de données a pour objectif d'acquies une meilleure compréhension de l'écologie des espèces, de leur répartition et d'avoir un suivi régulier de l'évolution des communautés en lien avec les changements du climat et autres perturbations

En 2022, ce protocole a été réalisé pour la 5^e année sur le domaine de l'Escarelle (La Celle, 83) et pour la 3^e année sur la zone humide des étangs de Sauvebonne (Hyères les Palmiers, 83).

Pour ce suivi, un spécialiste de ce taxon (lépidoptériste) effectue un inventaire deux fois par mois, entre 9 h et 16 h (heure d'été) en présence de conditions météorologiques clémentes, à partir de la floraison des prunelliers jusqu' à la mi-septembre sur des stations comportant des habitats différents.

Sur le domaine de l'Escarelle, 7 stations, comportant chacune des habitats différents favorables aux papillons sont suivies, contre 5 au niveau des étangs de Sauvebonne.

Au niveau du domaine de l'Escarelle, au total si l'on prend en compte les résultats obtenus les précédentes années, ce sont 105 espèces qui ont été répertoriées sur les 7 stations du domaine (10 zygènes et 95 papillons de jour). En 2022, le nombre total d'espèces observées sur les 7 stations s'élève à 81 espèces (75 papillons de jours et 6 zygènes). 81 espèces avaient également été vues en 2020, 82 en 2021 et 93 espèces en 2018 et 2019.

Cette année, la session la plus riche en espèces, toutes stations confondues, est celle du 13 juin (session n°6) avec 38 espèces observées au total ce jour-là. À l'inverse, la session la plus pauvre en espèces, toutes stations confondues, est celle du 4 avril (session 1) avec 10 espèces observées au total ce jour-là. La station qui présente la diversité la plus importante avec 56 espèces observées est la n°5. Ce sont ensuite la station 6 et la station 3 qui accueillent le plus d'espèces avec respectivement 48 et 47 espèces observées. L'année précédente, c'était les stations 7, 3 et 5 qui abritaient les plus grandes diversités. Pour finir, 2 espèces ont donc été vues pour la première fois en 2022 dans le cadre de ce protocole : La Thecla du bouleau et l'Argus frêle.

Au niveau des étangs de Sauvebonne, 55 espèces de papillons (52 papillons de jour et 3 zygènes) ont été observées à l'issue de cette saison, contre 46 en 2020 (46 papillons de jour et 0 zygène) et 45 en 2021 (45 papillons de jour et 0 zygène). Ces résultats ramènent à 61 le nombre d'espèces vues dans le cadre de ce protocole pour 2022, contre 56 en 2020 et 2021. 6 nouvelles espèces qui ont été contactées lors de ce protocole en 2021, toutes encore inconnues du site, dont l'Argus bleu-céleste et le Robert le diable. 12 espèces n'ont été vues que sur une seule station, ce qui démontre la complémentarité de la mosaïque des habitats présents sur le site et l'importance de la maintenir.

Pour ces deux sites, de nouvelles espèces continuent à être observées dans le cadre du protocole. Cependant, on peut remarquer que depuis les dernières années, le nombre d'espèces observées, toutes stations et toutes sessions confondues, est relativement le même. Afin de s'intéresser à d'autres insectes, bio-indicateurs complémentaires aux papillons, le protocole sera réalisé une fois par mois. Un chronoventaire sur les orthoptères sera développé en complément du chronoventaire sur les papillons de jour et zygènes.



Sortie ornithologique dans l'Espace Naturel Sensible de la Forêt des Cèdres (84-Vaucluse) © M-D. OVART

AXE 2: RÉALISER DES
OPÉRATIONS CONCRÈTES EN
FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ
SUR LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES



Agir dans les Alpes de Haute-Provence

Depuis ses montagnes, au travers de ses plateaux secs, ses emblématiques falaises du Verdon, en descendant dans la vallée de la Durance, le département des Alpes de Haute-Provence regorge de milieux naturels uniques. Cependant, sous ce caractère en apparence sauvage, ce territoire subit une augmentation de la pression humaine.

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre dans ce département à la connaissance, la préservation et la valorisation de ce patrimoine naturel incroyable en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire (Parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération, Parc national du Mercantour et de nombreuses communes).

Vie associative

En 2022, 250 membres de la LPO étaient domiciliés dans les Alpes de Haute-Provence. Les membres actifs de la LPO dans le département sont organisés autour de deux groupes locaux (Voir coordonnées page 68).

Éducation à la biodiversité

Les bénévoles et les salariés réalisent de nombreuses activités de sensibilisation des publics : ateliers de construction de nichoirs et de mangeoires, conférences, sorties naturalistes, permanences ornithologiques, animations auprès des scolaires, stands et expositions. En 2022, 2011 personnes dont 513 scolaires ont été sensibilisées à travers 76 activités proposées.



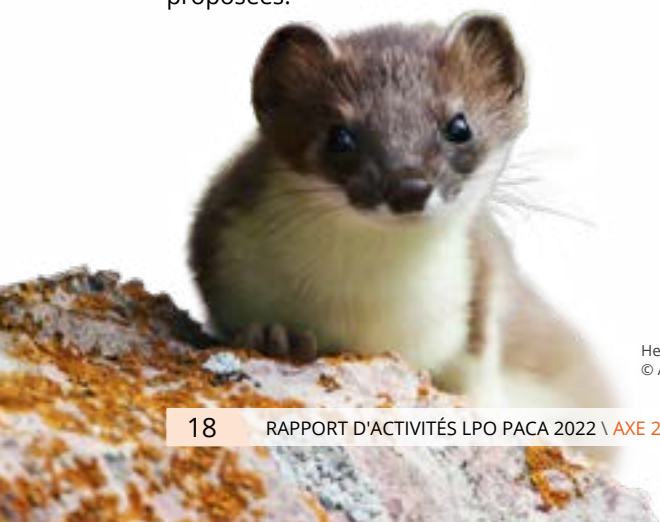
Animation du groupe local Lorgue-Verdon-Durance à la médiathèque de Vinon
© Michel DUSSAUZE

Gorges du Verdon

Le programme de réintroduction des vautours dans les Alpes du Sud s'inscrit dans le plan national d'actions pour le Vautour moine (Voir Plan national d'actions Vautour moine, page 8 et Protéger les vautours et soutenir le pastoralisme, page 9).

Vallée de la Durance

► Détail du programme page 41.



Hermine
© Alexandre VAN DER YEUGHT

Château-Arnoux-Saint-Auban labellise le Vallon du Barrasson en Refuge LPO



Formation des agents de la commune à la biodiversité © LPO PACA

La famille des Refuges LPO® s'agrandit dans les Alpes de Haute-Provence, grâce à la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban.

La commune s'engage dans une démarche globale de valorisation et de connaissance de son patrimoine naturel. La première action est la labellisation du Vallon du Barrasson, en Refuge LPO®.

En 2022, les agents communaux ont été formés par la LPO PACA. En 2023 de nombreuses actions seront mises en oeuvre, dont les inventaires avec les enfants de la commune.

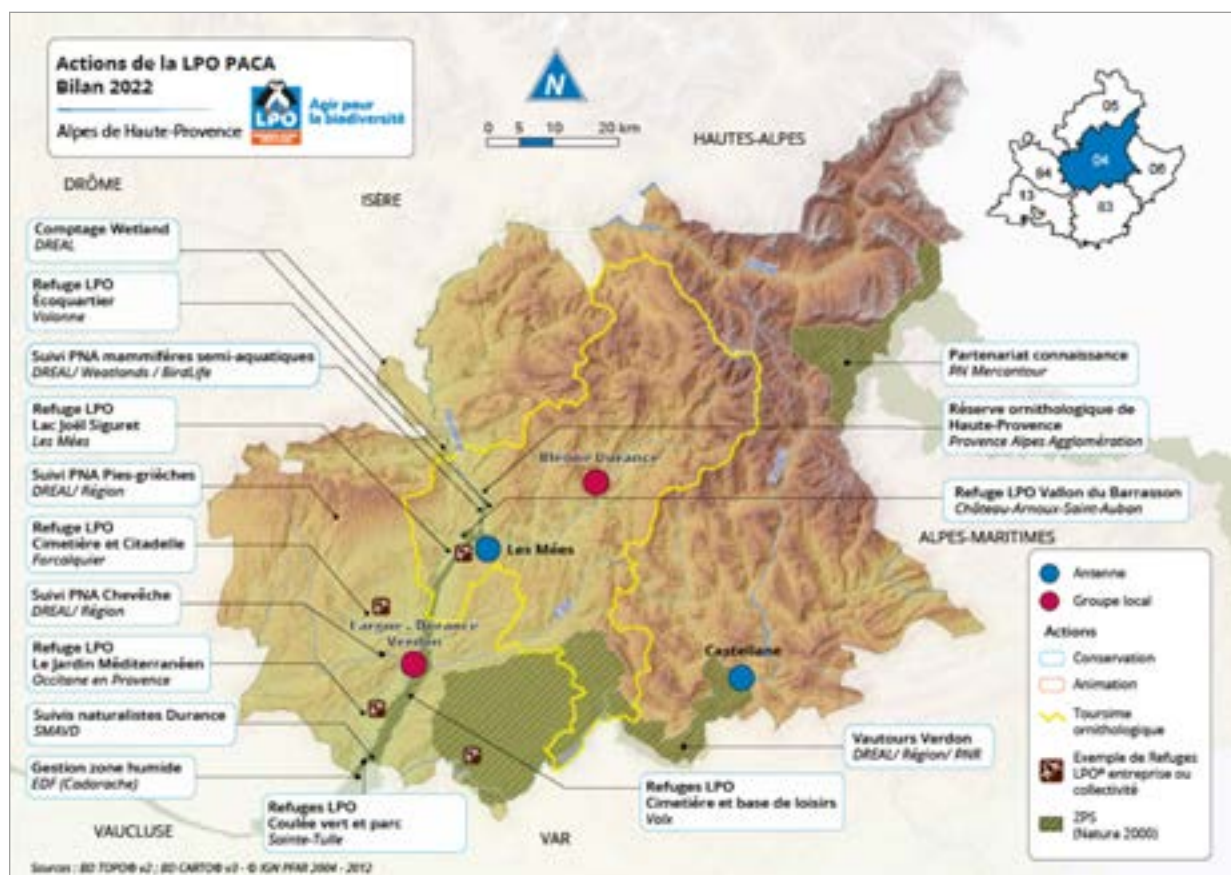
Rencontre entre les agents des communes labellisées Refuge LPO

De nombreuses communes se sont engagées pour la biodiversité en labellisant des lieux emblématiques en Refuge LPO. Il s'agit de Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Gréoux-les-Bains, Les Mées, Sainte-Tulle, Volonne et Volx. Il était fondamental que les agents de ces communes se rencontrent afin de discuter entre eux des techniques d'entretien des espaces verts favorables à la biodiversité. C'est un premier pas vers un réseau dynamique !



Rencontre entre les agents des communes labellisées Refuge LPO dans le département © LPO PACA

i En savoir plus : paca.lpo.fr/04





Agir dans les Alpes-Maritimes

Dans ce département où les Alpes rejoignent la mer Méditerranée, une extraordinaire richesse de la faune et de la flore sauvages font des Alpes-Maritimes le département de la métropole où il existe la plus grande diversité d'espèces. Ses paysages et son climat sont depuis longtemps renommés et ont contribué à une forte croissance de la population, avec une urbanisation croissante du littoral et des vallées. La sauvegarde du patrimoine naturel et l'éducation du public sont des enjeux prioritaires dans ce contexte.

Vie associative

En 2022, 773 membres étaient domiciliés dans le département des Alpes-Maritimes. Parmi eux, une vingtaine de bénévoles assurent la dynamique de l'association (Voir coordonnées page 68).

Comme chaque année, des jeunes volontaires en service civique sont venus épauler les salariés dans les Alpes-Maritimes. À Vence, ils ont soutenu les actions de sensibilisation et de communication à travers la rédaction d'articles et la fourniture de contenu pour des panneaux d'information.

Le groupe local Paillons-Bévéra a sensibilisé tous les publics sur les questions de biodiversité et de la nature de proximité, et est également venu en soutien de nombreux inventaires naturalistes.

Éducation à la biodiversité

Grâce à l'engagement des salariés et des bénévoles, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur propose chaque mois plusieurs sorties naturalistes dans les Alpes-Maritimes, du littoral au Mercantour, sur des thématiques variées : découverte de la biodiversité nocturne, ateliers de fabrication de nichoirs, oiseaux des zones humides, brame du cerf, découverte des papillons, etc. En 2022, 5 758 participants ont rencontré la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 2 707 scolaires, au travers de 57 activités proposées (balades, ateliers, conférences, etc.).



Sortie à Berre-les-Alpes avec le groupe local Paillon-Bévéra, le 6 novembre 2022, avec des participants fidèles aux sorties de plus en plus connaisseurs et observateurs, les connaissances naturalistes se partagent dans la bonne humeur
© Anne FALENTIN

Organisées par le Département des Alpes-Maritimes et animées par la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, les actions de sensibilisation autour du Camp de migration du Fort de la Revère ont été poursuivies durant 10 dimanches consécutifs, entre août et octobre, sur le Parc naturel départemental de la Grande Corniche. Au total, 7 597 oiseaux migrateurs ont été dénombrés et 831 visiteurs sensibilisés.

Grâce au programme « Mon école est un refuge LPO » mené en partenariat avec la métropole Nice Côte d'Azur et la ville de Nice, 13 écoles du territoire de la métropole ont bénéficié d'un cycle de 3 demi-journées d'animations, au terme duquel leur école a été labellisée « Refuge LPO ».

i En savoir plus sur : paca.lpo.fr/06

La ville de Cagnes-sur-Mer a initié en 2020 la réalisation de son ABC afin de mieux connaître la biodiversité sur son territoire, identifier les enjeux spécifiques, sensibiliser les élus, habitants et acteurs locaux à la biodiversité, et enfin faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les politiques communales. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le projet en réalisant des inventaires de la faune. L'année 2022,



- ▶ RNR des gorges de Daluis, page 37.
- ▶ Suivi de la colonie de Sternes pierregarins de l'embouchure du Var, page 40.
- ▶ Espaces valléens en vol vers le tourisme ornithologique, page 43.

Dans le cadre de son partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur effectue chaque année un suivi de l'avifaune du Parc maritime départemental Estérel Théoule. 9 passages annuels, ciblés sur différentes espèces (Faucon pèlerin, Monticole bleu, Martinet pâle, Grand-duc d'Europe, oiseaux migrateurs et hivernants), sont réalisés à partir d'un bateau. Ces inventaires visent à développer les connaissances des populations d'oiseaux présentes sur le parc. Les prospections réalisées en 2022 ont permis de comptabiliser 175 observations et 33 espèces.





Agir dans les Bouches-du-Rhône

Entre les nombreux massifs calcaires des Alpilles à la Saint-Baume, la plaine de Crau, le littoral de la Côte bleue aux Calanques, ou encore les zones humides de Camargue et de l'étang de Berre, le département des Bouches-du-Rhône est un territoire d'exception. Pour autant, le département n'est pas épargné par les menaces qui pèsent sur la biodiversité. C'est dans la continuité des engagements de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur à protéger et faire connaître la nature que salariés et bénévoles développent leurs propres initiatives.

Vie associative



Formation des bénévoles LPO aux techniques et outils d'animation nature à Velaux
© Florine PEREZ

En 2022, le département des Bouches-du-Rhône accueillait 1312 membres de la LPO. Les membres actifs de l'association se réunissent tous les mois au sein des six groupes locaux (Voir coordonnées page 68). L'antenne départementale est située à Mallemort.

Les bénévoles se mobilisent pour participer aux comptages des oiseaux d'eau hivernants dont les comptages Wetlands sur les zones humides, aux enquêtes rapaces, hirondelles, aux inventaires des plans nationaux d'actions, au suivi de la reproduction des Fous de Bassan et pour les atlas de la biodiversité communale. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise également des expertises naturalistes pour le compte de partenaires privés ou publics.

Éducation à la biodiversité

Les groupes locaux et les salariés animent régulièrement des activités pour sensibiliser tous les publics, soit 4 467 personnes en 2022, dont 1 700 scolaires, avec 73 activités proposées.

Parmi les thématiques proposées :

- la faune des Bouches-du-Rhône ;
- les oiseaux des Alpilles et le Vautour percnoptère ;
- j'accueille les papillons dans mon école ;
- mon école refuge pour la biodiversité ;
- enquête hérisson ;
- les oiseaux des Salins du Lion ;
- biodiversité, comment agir ?



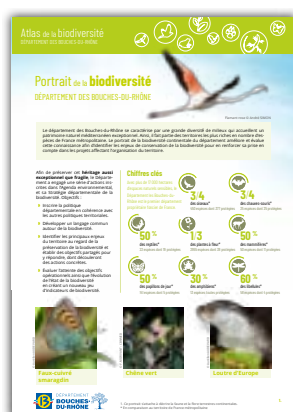
Animation oiseaux forestiers à Lamanon avec une classe de CE2 © Florine PEREZ

Portrait de la biodiversité des Bouches-du-Rhône

L'état des lieux des connaissances de la faune et de la flore du département recense à ce jour 8 844 espèces dont 525 espèces sont protégées et 201 espèces menacées de disparition.

Grâce à un travail collaboratif avec des spécialistes du territoire, le département des Bouches-du-Rhône réalise son Atlas départemental de la biodiversité. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené des actions de sensibilisation et d'expertise technique. Le Conservatoire d'espaces naturels PACA a conduit l'analyse d'évaluation des enjeux de connaissance avec l'appui des partenaires. Le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) a expertisé la flore et les habitats naturels.

Près de 3 millions de données ont été exploitées à partir des bases de données participatives Faune-PACA et SILENE. Cette stratégie d'amélioration de la connaissance s'inscrit dans un souci d'identification des dispositions à prendre par le Département des Bouches-du-Rhône en matière de conservation de la biodiversité.



Fiche synthétique du portrait de la biodiversité du département

ABC des Alpilles

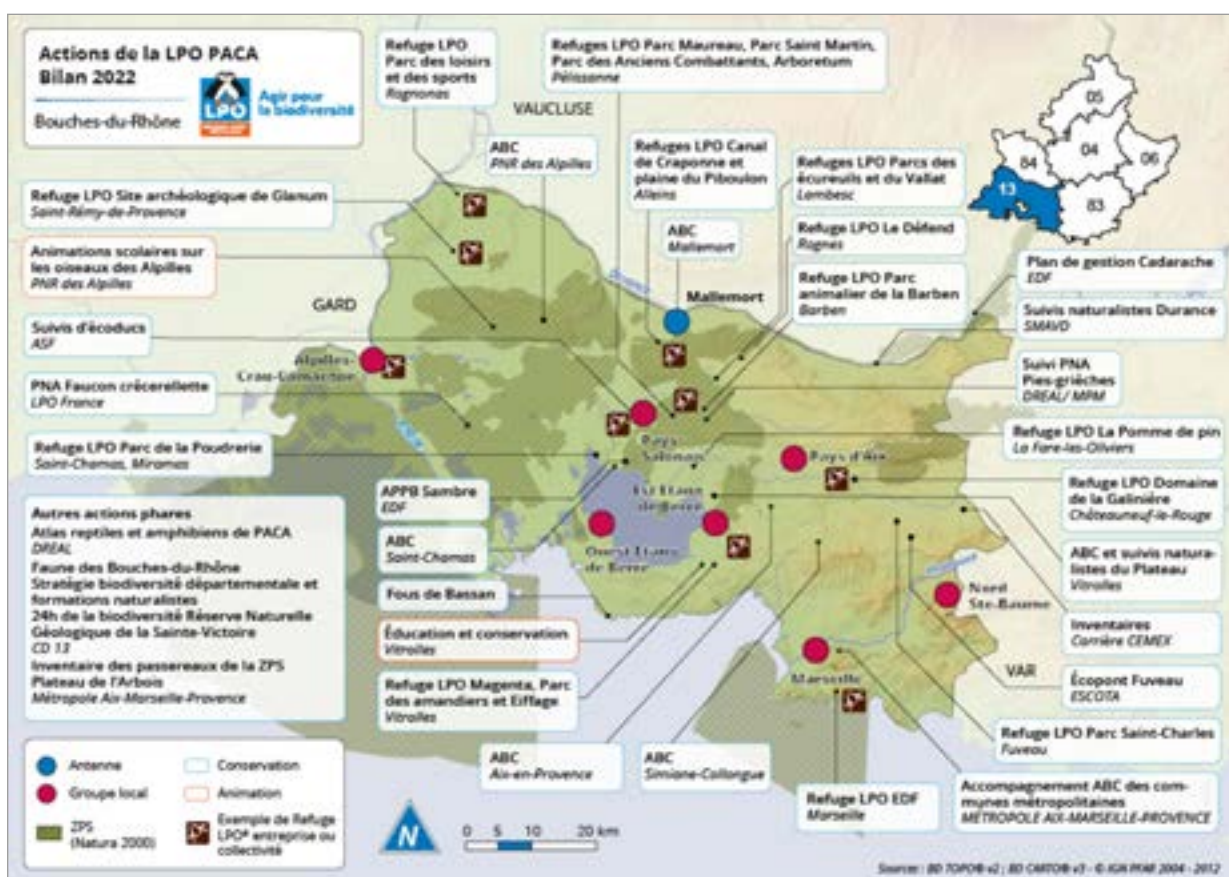
L'année 2022 a marqué la première année d'inventaire naturaliste sur 5 communes du Parc naturel régional des Alpilles, dans le cadre d'un atlas de la biodiversité communale. Cet ABC concerne les communes du Paradou, les Baux-de-Provence, Saint-Étienne du Grès, Eygalières et Aureille.

Les objectifs principaux étant de renforcer les connaissances naturalistes du territoire et de mobiliser les habitants, afin d'œuvrer à des actions concrètes de protection du patrimoine naturel.

Dans le cadre de cet ABC, de nombreuses activités gratuites ont été organisées en partenariat avec la LPO PACA.



En savoir plus : paca.lpo.fr/13





Agir dans les Hautes-Alpes

Dans ce département où seulement un vingtième de la surface est artificialisée, les espaces naturels ont la part belle et les espèces animales sont nombreuses. C'est dans ce contexte que la LPO PACA se mobilise pour connaître, faire connaître et préserver les écosystèmes, la faune et la flore.

Vie associative

En 2022, 308 membres LPO étaient domiciliés dans les Hautes-Alpes. Les membres actifs du département se réunissent tous les mois au sein des groupes locaux (voir coordonnées page 68).

Les groupes de bénévoles participent à différents comptages et suivis (Wetlands, Gypaète barbu, vautours, prospections pour le PNA Loutre, etc.). Ils animent des stands ou sorties lors d'événement (fête de la science, foire bio Génépî, journées mondiales des Zones Humides, etc.). Et ils mènent des actions concrètes en faveur de la biodiversité (chantier nature, aménagement en faveur de la biodiversité, etc.).

Éducation à la biodiversité

Les groupes locaux et les salariés animent régulièrement des activités pour sensibiliser tous les publics, soit près de 4 245 personnes en 2022, dont 394 scolaires, avec 92 activités proposées.

Actions de protection

En 2022, dans le département des Hautes-Alpes la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est mobilisée sur de nombreuses actions, telles que :

- des ateliers citoyens pour la biodiversité ;
- des ateliers avec 4 bibliothèques des Hautes-Alpes animés par des conférences, des sorties nature et des ateliers pédagogiques ;
- des points d'observation et d'information sur la biodiversité. Parmi les espèces abordées, notons par exemple le Cincle plongeur, les vautours, le Gypaète barbu ou encore les martinets et hirondelles ;
- des chantiers nature pour la sauvegarde des amphibiens ;
- des conférences débats sur les sciences participatives, les oiseaux et la migration, la pollution au plastique, etc. ;
- des formations pour les jeunes volontaires en service civique, pour les accompagnateurs en montagne, etc.

L'opération phare chaque année dans les Hautes-Alpes est l'organisation des chantiers de sauvetage des Crapauds communs et Crapauds épineux lors de leur migration entre le quartier d'hiver et le point d'eau où ils se reproduisent, afin d'éviter qu'ils ne se fassent écraser par des véhicules. Cela se fait autour du lac de Pellautier depuis 2014 et près de la fontaine pétrolière de Réotier depuis 2016.



Crapaud épineux
© Nicolas BASTIDE

Concernant la protection des Galliformes de montagne, la LPO Provence-Alpes Côte d'Azur est membre actif de la CDCFS et argumente pour limiter la chasse.

Avec le soutien de la SAPN (Société Alpine de Protection de la Nature), les groupes locaux des bénévoles des Hautes-Alpes appuient les communes sur la motion demandant le retrait du Renard de la liste des « Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts ».

Des suivis des nids d'hirondelles et martinets ont eu lieu dans plusieurs localités (Embrun et Guillestre), avec en finalité l'introduction de recommandations pour la conservation des nids dans les documents d'urbanisme (réalisée à Embrun, en cours à Guillestre).

Apporter une expertise écologique aux activités de pleine nature

- La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur argumente sur les enjeux de la biodiversité liés au développement croissant d'activités de pleine nature, en concertation avec les autorités et les associations concernées, pour éviter ou limiter les dérangements ou destructions (manifestations sportives de type trail, frappadingue, etc.). Dans la RNR des Partias en particulier, plusieurs projets de conciliation des activités de pleine nature avec la préservation du site sont expérimentés (suivi des traces de ski de randonnée et protection des zones d'hivernage du Tétrasyre, etc.).
- La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur est mobilisée contre les pratiques de loisirs motorisés dans les espaces naturels.

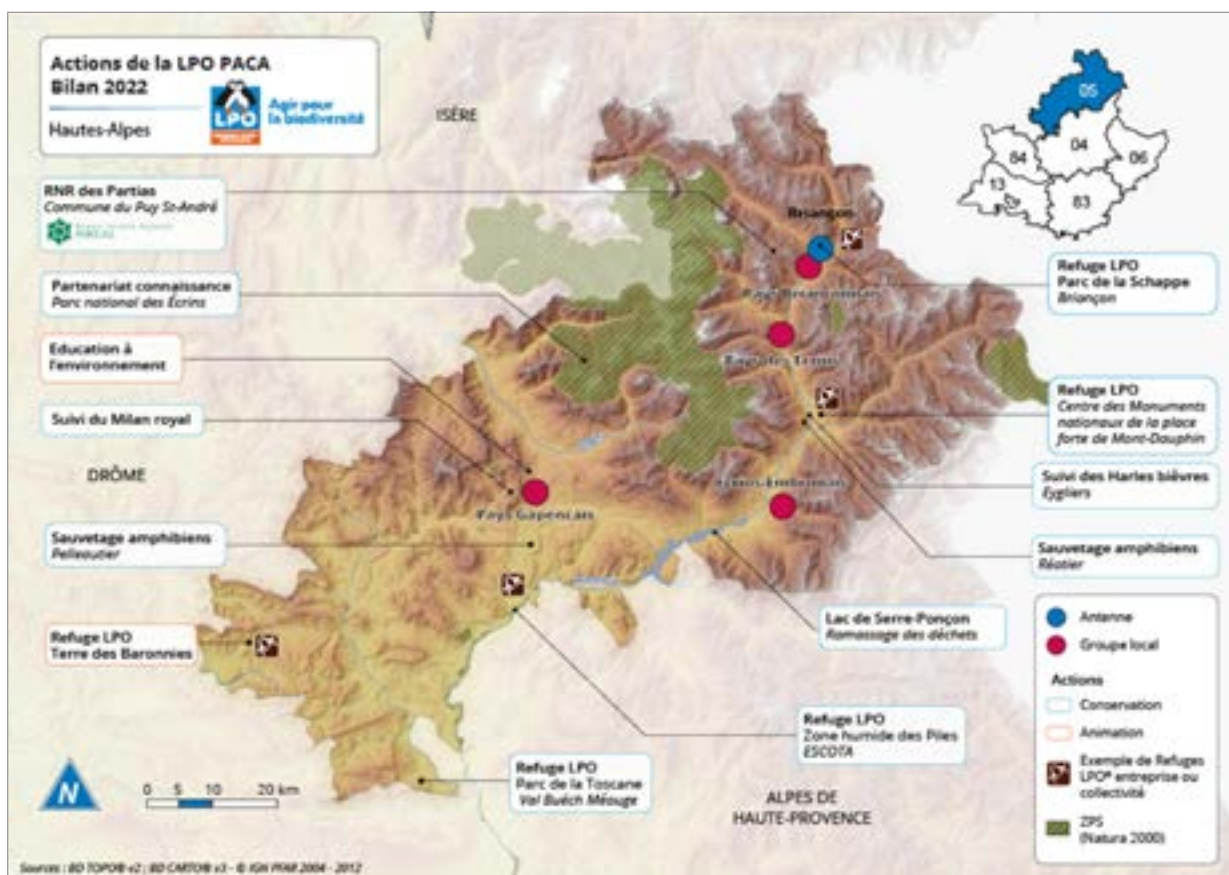
Pollution aux plastiques dans la Durance

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé à partir de 2019 à une étude sur la pollution aux plastiques au sein de la Durance, sous la direction d'Expédition Med et aux côtés de FNE PACA et la SAPN. Celle-ci a fait l'objet d'une publication au sein de la revue scientifique de renommée internationale *Frontiers*. La caractérisation de ces déchets selon le protocole OSPAR a montré que 82 % d'entre eux sont constitués de matière plastique. Il a été trouvé en moyenne 2081 déchets pour 100 mètres de terrain étudié, soit 100 fois plus que le seuil Européen pour les déchets marins, qui fixe le bon état écologique d'un rivage à 20 objets pour 100 mètres au maximum.

Programmes de gestion d'espaces naturels

- Réserve naturelle régionale (RNR) des Partias, page 36.
- Zone humide des Piles page 41.

En savoir plus : paca.lpo.fr/05





Agir dans le Var

Le département du Var bénéficie d'une nature remarquable et préservée, à deux pas des centres urbains. Du littoral à l'arrière-pays toulonnais en passant par le massif de la Sainte-Baume et la plaine des Maures, la multiplicité des paysages et des habitats naturels en font un des hauts lieux de la biodiversité.

Vie associative



Sortie nature au Mont Caume © Charlotte SPRINGAUX

En 2022, le département du Var comptait 968 adhérents. Les membres actifs de l'association se réunissent tous les mois au sein des sept groupes locaux (Voir coordonnées page 68) qui participent activement à la vie de l'association dans le département.

Éducation à la biodiversité

Les groupes locaux et les salariés animent régulièrement des activités pour sensibiliser tous les publics, soit 34 954 personnes en 2022, dont 7 723 scolaires, avec 683 activités proposées. Parmi ces activités :

- sorties scolaire découverte des oiseaux des Salins ;
- ateliers sur les oiseaux migrateurs ;
- ateliers sur les adaptations des oiseaux ;
- animations sur les insectes ;
- inventaire de la biodiversité ;
- animation sur la cohabitation avec la vie sauvage ;
- découverte des zones humides ;
- découverte du jardin à papillons de l'Escarelle.

Véritables pôles éducatifs, les Salins d'Hyères ont permis de mettre en place un projet pédagogique très dynamique. En 2022, 3 001 élèves du département (125 classes) ont ainsi été accueillis dans ce site. À ceci viennent s'ajouter les sorties grand public en collaboration avec les offices de tourisme, et les visites pour les groupes qui ont été réalisées.

i En savoir plus : Accueil du public aux Salins d'Hyères, page 38



Échasses blanches © Aurélien AUDEVARD

Sensibilisation des petits et grands au monde des insectes

Durant le printemps 2022, maternelles, primaires et collégiens sont venus découvrir les richesses du jardin à papillons du Château de l'Escarelle.

Après avoir suivi une animation en classe encadrée par la LPO PACA, les élèves ont dans un second temps allié la théorie à la pratique en se rendant sur le terrain, où chenilles et papillons ont pris la pose le temps d'être observées.



À travers la visite du jardin, les enfants ont la chance de pouvoir observer le papillon sous différents stades de développement © Charlotte SPRINGAUX

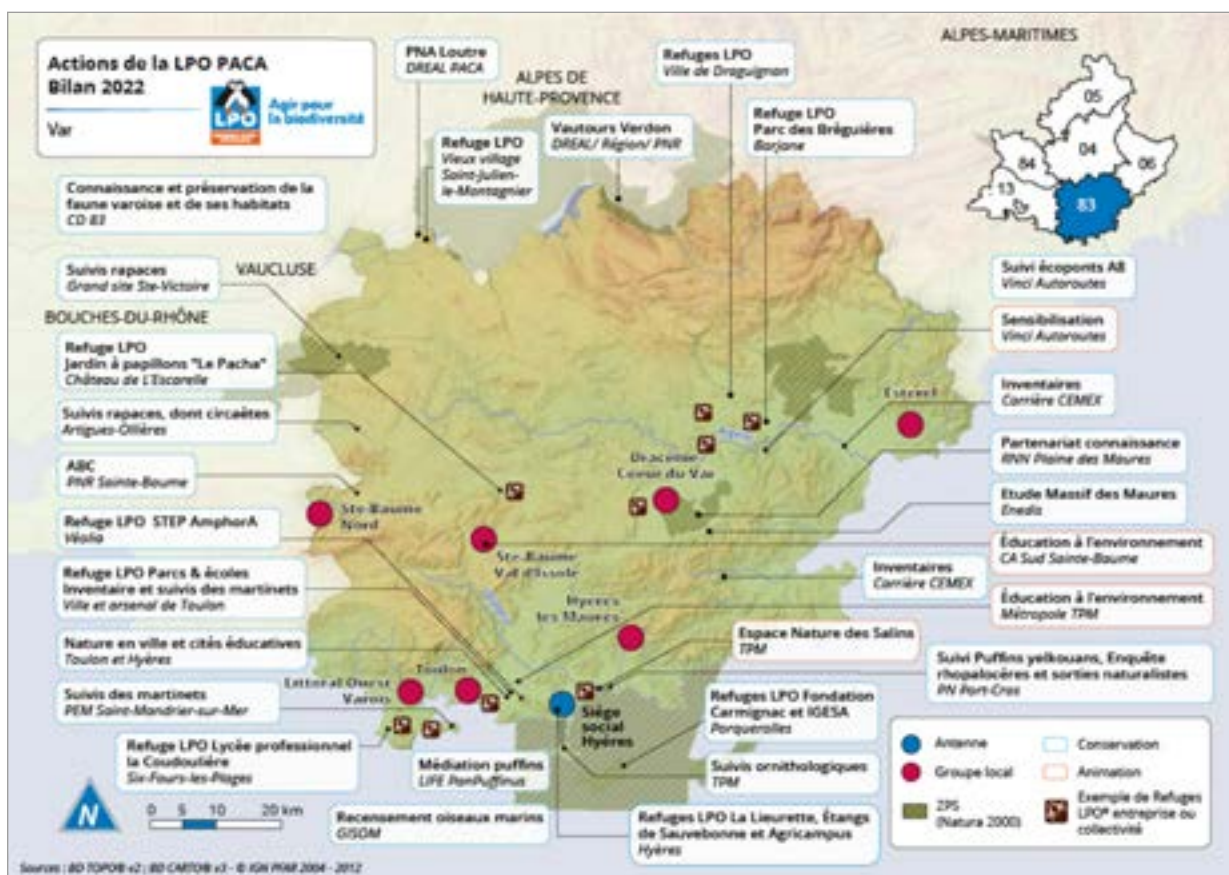
Les jeunes se mobilisent dans le Var

Le Réseau Jeunes de la LPO PACA résonnait jusqu'à présent à l'échelle régionale mais se construit désormais par département. Le samedi 10 décembre 2022, les jeunes bénévoles du Var se sont réunis à Hyères, afin d'initier la formation d'un groupe jeunes LPO. L'objectif est de rassembler des étudiants et jeunes actifs sensibles à la biodiversité, afin de profiter des connaissances de chacun, de faire émerger des projets et de favoriser leur intégration au sein de la vie associative de la LPO PACA.



Réunion du futur groupe jeune à Hyères © Juliette CONIO-TREIL

i En savoir plus : paca.lpo.fr/83





Agir dans le Vaucluse

Le Vaucluse a un patrimoine naturel exceptionnel avec une grande diversité de paysages, des berges du Rhône aux forêts du Ventoux et aux crêtes du Luberon, en passant par les plaines agricoles. Dans le département, 11,9 % de la surface est artificialisée, les espaces naturels ont la part belle et la biodiversité s'exprime. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi ses missions de valorisation des connaissances naturalistes et d'animations en faveur de tous les publics.

Vie associative

En 2022, 661 membres LPO étaient domiciliés en Vaucluse. Les groupes locaux (Voir coordonnées page 68) ont développé diverses activités telles que le déploiement du label Refuges LPO®, les prospections naturalistes, l'animation d'événements locaux.



Suivi naturaliste et sortie pédagogique sur la commune d'Auribeau © LPO PACA



Journée d'échanges entre bénévoles et salariés à Lauris © Juliette CONIO-TREIL

Éducation à la biodiversité

Tout au long de l'année, nos experts LPO salariés et bénévoles accompagnent tout type de public pour leur permettre de découvrir la biodiversité de proximité. Cela passe par la mise en place de sorties naturalistes dans les ENS du département, tournant autour de différents thématiques et taxons, de formations ornithologiques, qui ont remporté un vif succès et qui contribuent à valoriser la biodiversité des ENS de Vaucluse, de la diffusion des connaissances sur la faune, de manifestations, conférences, expositions, activités ludiques et pédagogiques et de la mobilisation des jeunes générations du territoire.

En 2022, 77 activités ont permis de sensibiliser 1 745 personnes dans le Vaucluse, dont 859 scolaires.

Corridor écologique

L'espace naturel sensible de la Pavouyère se situe sur la commune de Mormoiron, dans le périmètre de la Réserve de Biosphère du Mont Ventoux et fait partie de la ZNIEFF « Ocre de Bédoin/Mormoiron » (FR930012374). Suite au constat d'écrasement routier des amphibiens sur les routes départementales qui encadrent l'ENS, grâce aux données mortalité de la base naturaliste faune-paca.org, un crapauduc a été créé durant l'hiver 2021-2022 par le conseil départemental avec l'appui de l'Agence de l'Eau. La LPO PACA a accompagné ce projet et réalise le suivi d'efficacité de l'ouvrage. La Salamandre tachetée et le Crapaud épineux ont utilisé ces passages inférieurs sécurisés en 2022. Le suivi se poursuit au printemps 2023.



Passage d'une Salamandre tachetée dans le crapauduc

Formation initiation à l'ornithologie en Vaucluse

Grâce au soutien du Conseil départemental de Vaucluse, la LPO PACA a proposé aux habitants une formation d'initiation à l'ornithologie intitulée « Observer, identifier et protéger les oiseaux de Vaucluse. » qui s'est déroulée sur quatre journées de mars à juin.

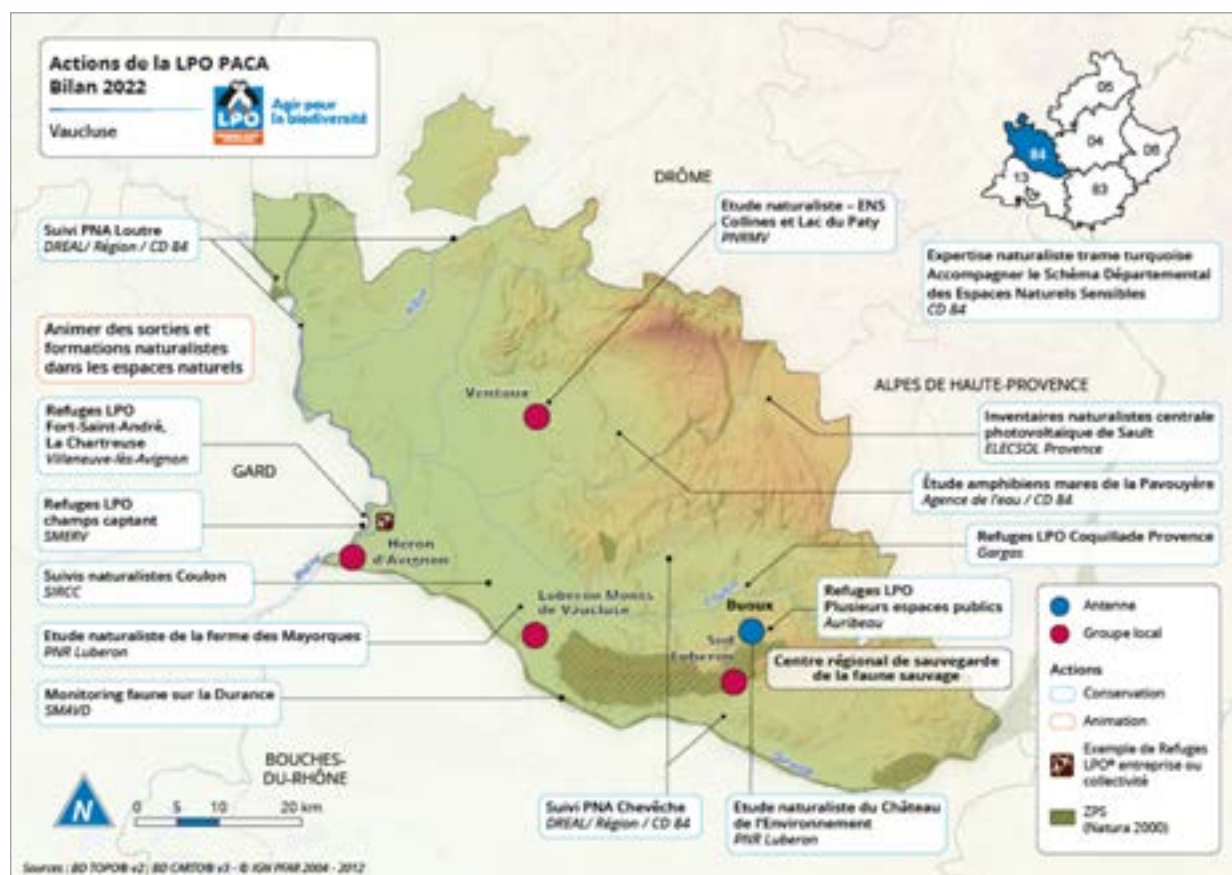
Les objectifs étaient pour les participants d'acquérir une base méthodologique pour le repérage, l'observation puis l'identification des oiseaux et de maîtriser la biologie et l'écologie générale des principaux groupes et leur cycle de vie annuel, pour mieux visualiser quelles espèces fréquentent quels milieux au fil des saisons. Les observations de terrain se sont déroulées sur des sites labélisés ENS, représentatifs de la diversité de paysages de Vaucluse.

Cette approche pédagogique alliant ateliers participatifs en salle et mise en pratique sur le terrain a ravi les participants qui ont particulièrement apprécié la variété des milieux explorés au cours du stage et la richesse des observations.

Programmes

- CRSFS programme, page 48.
- PNA Chevêche d'Athéna, page 11.

i En savoir plus : paca.lpo.fr/84

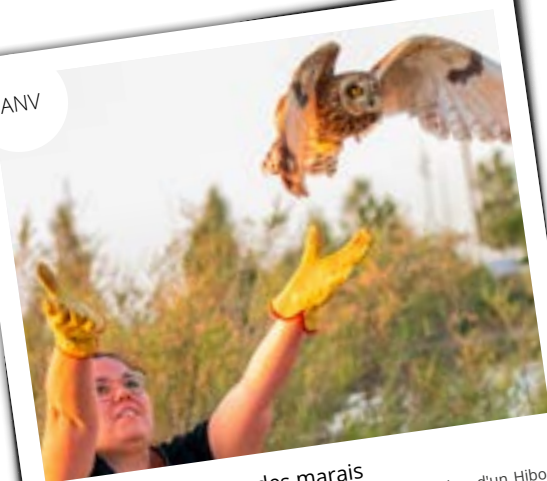




Les actions des groupes locaux de bénévoles en images

Les groupes locaux de bénévoles vous présentent une sélection d'actions réalisées durant l'année 2022. Pour plus d'information et pour être tenu informé de leurs actualités, nous vous invitons à consulter leurs blogs dont les adresses figurent en page 68.

JANV



Relâcher d'un Hibou des marais

Le groupe local Étang de Berre Est a participé au relâcher d'un Hibou des marais soigné au centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

© Émeline PUJOLAS

18
FÉV



Opération de sauvetage des crapauds

Sauvetage des crapauds en migration à Réotier, avec le groupe local Écrins-Embrunais et la mise en place du dispositif temporaire de guidage des crapauds, par les bénévoles et les services du conseil départemental des Hautes-Alpes.

© Jean-Paul COULOMB

6
FÉV



Première sortie nature

Première sortie ouverte au public pour le groupe local du Pays Salonais, récemment créé. Deux groupes emmenés au bord de la Durance, par les experts du groupe, Gil et Pascal, des passionnés!

© Groupe local Pays Salonais



Criquet italien
© André SIMON



Animation à la Médiathèque de Vinon-sur-Verdon

Le groupe local Lague Verdon Durance a proposé une animation sur la migration à la médiathèque de Vinon-sur-Verdon.
© Michel DUSSAUZE



Balade naturaliste à Saint-Rémy-de-Provence

Balade printanière du groupe local Alpilles Crau Camargue sur la Petite Crau à Saint-Rémy-de-Provence.
© Groupe local Alpilles Crau Camargue



Balade naturaliste

Sortie naturaliste à Sospel le dimanche 27 mars 2022, de la Bévéra à la Nieya, une marche a permis au groupe local Paillon-Bévéra de belles observations, 29 espèces contactées, du passereau au rapace.
© Anne FALENTIN



Chouette hulotte juvénile
© Aurélien AUDEVARD



Rendez-vous au jardin

Rendez-vous aux Jardins à la Maison du Cygne labélisée Refuge LPO, à Six-Fours avec le groupe local Littoral Ouest Varois.
© François-Marie ZWANK,



Relâchers de hérissons

Le groupe local Étang de Berre Est a participé aux relâchers de hérissons soignés au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.
© Philippe CHABANON

26
AVRIL



Animation scolaire sur l'archipel du Frioul

L'archipel du Frioul a une place particulière pour le groupe local de Marseille au vu des jolies surprises et observations qu'il réserve lors des sorties naturalistes. C'est donc avec enthousiasme que le groupe a accepté de répondre présent, pour faire découvrir les habitants de ces îles aux enfants de deux classes de CP de l'école élémentaire Auguste Benoît.

© Groupe local Marseille

22
MAI



Espèce protégée sous surveillance

Durant l'été, un couple de Gravelots à collier interrompu s'installe à la pointe extrême de Carro à Martigues. Ce lieu très fréquenté en haute saison fait courir un risque au succès de la reproduction de cette espèce protégée. Quelques bénévoles dévoués du groupe local Ouest Étang de Berre, secondés par des habitants et bénévoles locaux, se sont mobilisés afin d'assurer à tour de rôle la surveillance de la zone.

© Aurélien AUDEVARD

11
MAI



Conférence sur les chauves-souris

Le groupe local de Toulon a organisé une conférence sur les chauves-souris, au Relais Socioculturel Peiret à Toulon, présentée par Louis-Marie GIACOBBI.

© Groupe local de Toulon

15
MAI



Journée écocitoyenne

Dimanche 15 mai, dans le cadre de la journée écocitoyenne de Ventabren, le groupe local Pays d'Aix a animé un stand d'information et de sensibilisation dans la pinède de la salle Reine Jeanne.

© Groupe local Pays d'Aix

21
MAI



Fête de la Nature

A l'occasion de la fête de la nature, le groupe local Pays Salonnais a proposé en partenariat avec la ville de Salon-de-Provence, une sortie dans le massif du Talagard, aux portes de la ville. Papillons, libellules et sauterelles les ont accompagnés sur leur chemin. Florent avec son filet a pu montrer de près les habitants de la garrigue.

© Groupe local Pays Salonnais

22
MAI



Fête de la Nature

Le groupe local Hyères les Maures a participé à la fête de la nature aux Vieux Salins d'Hyères, où il a contribué à la sensibilisation du public.

© Groupe local Hyères les Maures

27
MAI



Agriculture et biodiversité

Le groupe local Alpilles Crau Camargue visite l'exploitation agricole de Caroline et Jean-Yves Francart au lieu-dit les Fiolles à Aureille.
© Groupe local Alpilles Crau Camargue

26
JUN



Journée portes ouvertes aux étangs de Sauvebonne

Animation d'un stand d'information et de sensibilisation par le groupe local Hyères les Maures, lors de la journée portes ouvertes organisée aux étangs de Sauvebonne.
© Groupe local Hyères les Maures

06
SEPT



Recensement des nids de Martinets pâles

Le groupe local Littoral Ouest Varois recense les nids de Martinets pâles à la Seyne-sur-Mer, dans le département du Var.
© François-Marie ZWANK

10
SEPT



Sensibilisation à la pollution par le plastique

"Plasticodrome" installé par le groupe local Écrins-Embrunais pendant la Foire Bio à Embrun. Personne ne s'attendait à voir un tel déballage de déchets en provenance du lac de Serre-Ponçon !
© Steeve PEYRON

10
SEPT



Forum des associations à La Trinité

Les bénévoles du groupe local Vallée des Paillons et de la Bévéra à la rencontre du public trinitaire et une visite amicale du maire, Monsieur Ladislav POLSKI, lors du forum des associations de La Trinité.
© Groupe local Paillon-Bévéra



Bouvreuil pivoine
© André SIMON



SEPT

Forums des associations

Le groupe local Dracénie Cœur du Var a répondu présent aux sollicitations de différentes communes pour participer aux forums des associations.
© Groupe local Dracénie Cœur du Var



SEPT

Forums des associations

Le mois de septembre est toujours l'occasion pour le groupe local Sainte-Baume Val d'Issole de reprendre les contacts et les activités au travers des forums des associations de Néoules, Méounes et La Roquebrussanne.
© Groupe local Sainte-Baume Val d'Issole



10
OCT

Journée mondiale de la migration

A l'occasion de la journée mondiale de la migration, le groupe local Luberon Monts de Vaucluse a accompagné une quarantaine de personnes venues découvrir les oiseaux à l'observatoire de Mérindol
© Groupe local Luberon Monts de Vaucluse



24
SEPT

Opération nettoyage

Pour clore "La semaine de l'abeille", la ville de La Garde a pour l'occasion organisé un forum autour de l'insecte dans le Parc des Savels. Le groupe local de Toulon était au rendez-vous pour représenter la LPO et parler "nature" avec le public venu nombreux.
© Groupe local de Toulon



19
OCT

Visite des nichoirs du camping de la Sorguette

Le refuge LPO du camping de la Sorguette situé à l'Isle sur la Sorgue est équipé de 10 nichoirs destinés aux mésanges et aux moineaux, ainsi que d'un gîte à chauves-souris. Le groupe Luberon Monts de Vaucluse est intervenu pour la 6^e année consécutive pour la visite, l'entretien et le nettoyage de ces nichoirs.
© Groupe local Luberon Monts de Vaucluse



Grenouille rousse
© Nicolas BASTIDE

29
OCT



Opération zéro déchet

Le groupe local de Marseille a participé à l'opération zéro déchet à Allauch, à l'initiative de Glenn VIEL, chef trois étoiles.
© Groupe local de Marseille

30
OCT



Sortie nature à Monieux

Sortie nature du groupe local Ventoux à Monieux, à la découverte du site de Saint Hubert par le sentier botanique, et détour par la falaise du Rocher du Cire
© Groupe local Ventoux

03
DÉC



Fête de la science

Stand de sensibilisation et d'information tenu par le groupe local Lague Verdon
Durance à Saint-Julien dans le département du Var.
© Cathy GAY



La Sylvaine
© André SIMON

10
DÉC



Opération caddie

Opération caddie au bénéfice du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, organisée par le groupe local Dracénie Cœur du Var, en partenariat avec le magasin Gamm Vert de Draguignan.
© Groupe local Dracénie Cœur du Var



Criquet ensablanté
© Alexandre VAN DER YEUGHT

RNR des Partias



Le vallon des Partias est un site montagnard préservé très intéressant sur le plan de la biodiversité. En apportant des éléments de connaissance naturaliste et en assistant la commune de Puy-Saint-André, la LPO PACA a contribué à la création de la Réserve en 2009. Depuis 2010, la LPO PACA est cogestionnaire de cette RNR avec la commune de Puy-Saint-André et avec le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Conserver la biodiversité et les paysages

Une veille continue est effectuée afin de veiller au bon respect de la Réserve. Plusieurs rappels à la réglementation ont été faits en 2022 (rappels chiens non tenus en laisse, circulation sur les sentiers balisés, etc.).

Inventaire et suivi de l'évolution de la biodiversité

Un travail de suivi de la biodiversité et d'amélioration continue des connaissances est mené chaque année. Les suivis déjà initiés ont été menés (STOC, comptage des mâles chanteurs de Tétrins lyre, suivi des « Petites chouettes de montagne », combes à neige, suivi des plantations de Pins cembro, etc.) et de nouveaux expérimentés (SHOC, étude du diagnostic du secteur pastoral avec la méthode « Syrph the Net », étude de la faune au sol avec des pièges coprophages en partenariat avec l'INRAE, SPRING programme européen de suivi des pollinisateurs sauvages, etc.).



Comptage Lagopède alpin © Fabien CHARTON



Étude du diagnostic du secteur pastoral avec la méthode « Syrph the Net »
© Anaïs MERDRIGNAC

Intégrer des activités sur le site

L'intégration des activités humaines exercées sur la RNR des Partias est une grande orientation de gestion du site. L'entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du Tétrin lyre pour les skieurs de randonnée a de nouveau engendré des chantiers participatifs. Le balisage et l'entretien des sentiers ont été complétés par des travaux, afin de renforcer la signalétique sur les limites de la RNR.

Des rencontres ont souvent eu lieu avec les bergers et éleveurs présents sur le site.

Valoriser le site

Plusieurs animations visant à faire découvrir la RNR ont eu lieu en 2022 : prospection des Lagopèdes alpins, observation des Tétrins lyres au lever du jour, fête des Partias, fête de la science, sorties avec les scolaires (écoles et lycée de Briançon), formation civique et citoyenne, formation des accompagnateurs / accompagnatrices en montagne et des ambassadeurs et ambassadrices de la Réserve, etc.

Partenaires

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur / Commune de Puy-Saint-André / Caisse des Dépôts et Consignation Biodiversité (programme Nature 2050) / Service Jeunesse et sports du département des Hautes-Alpes / INRAE Centre de recherche Val de Loire – Unité zoologie forestière / Agence du service civique / Univet Nature.

Vue depuis Serre Chevalier
© Anaïs MERDRIGNAC

RNR des gorges de Daluis



Saisissantes et vertigineuses, les gorges de Daluis font partie des sites emblématiques des Alpes-Maritimes. Ce territoire d'exception recèle de richesses naturelles remarquables et parfois même uniques, ce qui lui a valu d'être classé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en Réserve naturelle régionale (RNR) en octobre 2012. La LPO PACA et la Communauté de communes Alpes d'Azur ont été désignées cogestionnaires de la Réserve naturelle en janvier 2013.

Observatoires, inventaires et suivis

En 2022, le recueil des données sur la bio et la géodiversité a été poursuivi par les cogestionnaires pour continuer l'acquisition de connaissances indispensables à la gestion et à la valorisation du site.

Deux nouveaux protocoles ont vu le jour sur l'étude des pollinisateurs sauvages. Le premier, intitulé "Syrph The Net", qui vise à étudier les syrphes (famille chez les mouches) afin de connaître l'état de conservation des habitats sur la Réserve. Le second, nommé "SPRING" (Strengthening Pollinator Recovery through Indicators and Monitoring), projet européen dans le cadre de la surveillance des espèces d'insectes pollinisateurs pour étudier l'évolution des populations de pollinisateurs à long terme. Grâce à ces études, de nouvelles espèces sont connues sur le site et sont même nouvelles pour la France !

Concernant le suivi des espèces cibles, le suivi des mammifères s'est poursuivi ; la Marbrée des pelites et le Maillot des pelites (escargots endémiques du secteur) ont fait l'objet d'un rapport d'étude sur une méthodologie permettant le déplacement des escargots en cas de travaux.

Valoriser le site

En 2022, la Réserve naturelle a fêté ses 10 ans. Pour les fêter dignement, 10 animations ont été organisées en lien avec tout le territoire, à destination de ses habitants et de ses visiteurs. Parmi elles : un chantier de rénovation d'un mur en pierres sèches au hameau d'Amen, qui a mobilisé 15 personnes pour s'initier à la pierre sèche ; mais aussi, une conférence sur les minéraux, rassemblant plus de 30 personnes autour de ces joyaux des terres rouges ; ou encore une randonnée autour des étoiles au cœur de la Réserve. Un programme riche, permettant de faire découvrir la Réserve à près de 300 personnes !



Chantier de rénovation d'un mur en pierres sèches au hameau d'Amen © I. SILVEIRA

Changement climatique

En 2022, les équipes de la Réserve ont travaillé sur le réchauffement climatique grâce au projet LIFE Natur'adapt, programme européen coordonné par Réserves Naturelles de France. Il a pour objectif d'intégrer les enjeux du changement climatique dans la gestion des espaces naturels protégés européens. Le résultat, suite aux projections climatiques : en 2050, les températures sur la Réserve devraient augmenter de 2.3 degrés ; l'enneigement devrait subir une baisse d'environ -10 cm à partir de 1400 m d'altitude (soit -70%) ; les épisodes météorologiques extrêmes devraient être plus intenses et fréquents.

Ces nouvelles conditions impacteront probablement divers domaines (la biodiversité, les forêts, les zones humides, etc.). Pour accompagner ou lutter contre le réchauffement climatique, un plan d'adaptation climatique a été rédigé.

Partenaires

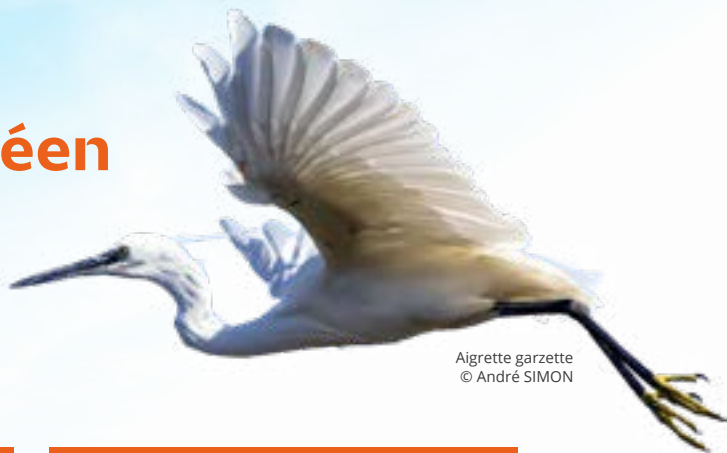
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur / Réserves Naturelles de France / Communauté de Communes Alpes d'Azur / Commune de Daluis / Commune de Guillaumes / Conseil départemental des Alpes-Maritimes / Univet Nature



Crêtes de Cambon
© Stéphanie LARBOURET

Littoral méditerranéen

La LPO PACA a continué à s'investir en 2022 en faveur de la protection du milieu marin et du littoral en participant aux instances de gouvernance de l'espace maritime et des Parcs nationaux des Calanques et de Port-Cros. En parallèle, de nombreuses actions ont été menées.



Aigrette garzette
© André SIMON

Accueil du public aux Salins d'Hyères

L'Espace Nature et la levée de Saint-Nicolas, aux Vieux Salins, constituent la première opération conséquente d'accueil et d'information du public sur les Salins d'Hyères.

La LPO PACA accompagne la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans le plan de communication et de promotion des activités sur le site auprès des différents publics, en participant à la conception de supports infographiques et pédagogiques.

En 2022, l'équipe d'animation LPO des Salins a permis à 15 610 visiteurs de découvrir les Salins d'Hyères à travers leurs richesses biologiques et notamment les oiseaux grâce aux visites ornithologiques, mais également de participer aux activités et aux expositions proposées au sein de l'Espace Nature.

L'Espace Nature présente également un programme d'animations variées : expositions, conférences, visionnage de films, écoute des chants d'oiseaux, animation d'ateliers pédagogiques, etc.

Expositions « Sans faire de bruit »

A travers ses photographies exposées à l'Espace Nature des Vieux Salins d'Hyères durant l'été 2022, Marie BENATTAR a déployé un univers visuel personnel et poétique, teinté d'étrangeté et d'humour. Les œuvres encadraient le nouveau parcours en accès libre, ponctué de points de découverte de la faune, de la flore et des paysages remarquables.



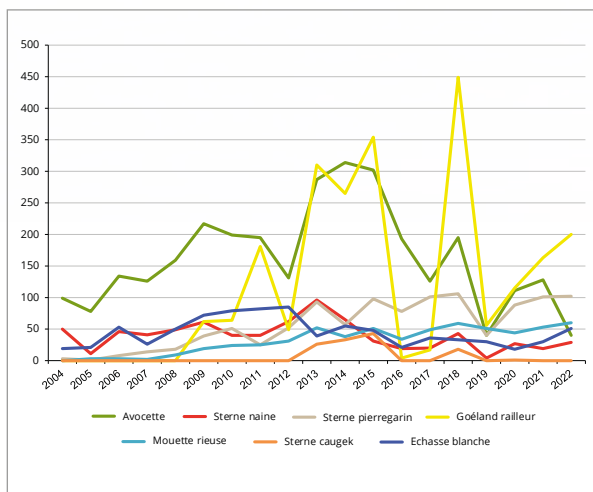
Œuvre de Marie BENATTAR

Suivi ornithologique dans les anciens Salins d'Hyères

Les Salins d'Hyères constituent un important réservoir de biodiversité intégré au réseau Natura 2000, au titre de la directive « Habitats » et de la directive « Oiseaux ». Propriété du Conservatoire du Littoral, ils sont gérés par la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM). Le 15 septembre 2008, le site a reçu le label « Zone Humide d'Importance Internationale ». La LPO PACA y effectue des suivis ornithologiques depuis 2001.

TPM, gestionnaire de cet espace protégé, a mis en place un plan de gestion permettant de préserver la diversité du site. C'est pour accompagner ce plan de gestion que la LPO PACA réalise des suivis ornithologiques comprenant :

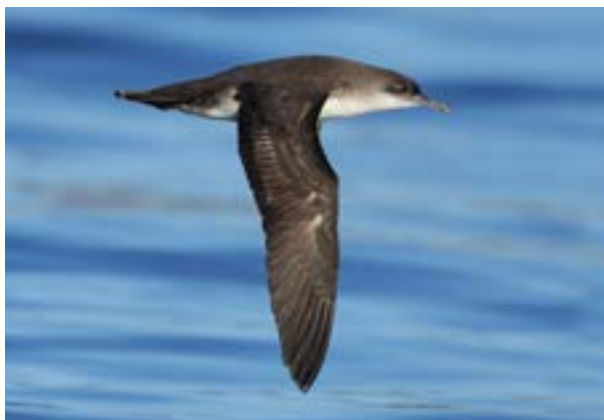
- un décompte par décade des hivernants et migrants ;
- un suivi quasi-quotidien des nicheurs : l'Avocette élégante, l'Échasse blanche, le Gravelot à collier interrompu, la Mouette rieuse, le Goéland raillleur, la Sterne naine, la Sterne pierregarin et le Tadorne de Belon.



Évolution des effectifs nicheurs sur les Salins d'Hyères 2004 - 2022.

Suivi des Puffins yelkouan

En 2022, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur est venue en soutien au Parc national de Port-Cros pour des opérations de baguage sur l'île du Levant et de Port-Cros. À la suite d'une découverte d'une importante population de plus de 2 661 couples durant la saison de reproduction 2018, il est apparu nécessaire d'étudier quelques colonies afin d'améliorer nos connaissances sur la dynamique des populations de cette île et les comparer avec les populations étudiées sur Port-Cros, Porquerolles mais aussi sur celles du Parc national des Calanques.



Puffin yelkouan © Aurélien AUDEVARD

Projet de réduction de la pollution lumineuse à Vitrolles



Grand-duc d'Europe © Norbert CHARDON

Dans le cadre du projet de réduction de la pollution lumineuse portée par la ville de Vitrolles, la LPO PACA a proposé à la commune de réaliser des inventaires naturalistes sur les rapaces nocturnes, au sein de son territoire. L'objectif était de recenser les Grands-ducs d'Europe, les Chouettes hulottes et les Petits-ducs scops. Durant le premier passage, trois Grands-ducs d'Europe ont été recensés, dont un mâle chanteur territorial. Malheureusement, le second passage n'a pas permis de comptabiliser de nouveaux individus.

Ces résultats des populations de rapaces nocturnes pourront induire des décisions de réduction de la lumière artificielle publique au sein des secteurs étudiés de la commune.

LIFE PanPuffinus!

La LPO unit ses forces avec ses partenaires maltais, grecs, portugais et espagnols du réseau BirdLife International pour la mise en œuvre du LIFE PanPuffinus! qui vise à protéger deux espèces d'oiseaux marins endémiques du bassin méditerranéen, le Puffin yelkouan (*Puffinus yelkouan*) et le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*). L'objectif du LIFE PanPuffinus! est un partage d'expertises, ainsi que l'étude et la protection des deux espèces, en travaillant en concertation avec les pêcheurs artisanaux, visant à minimiser l'incidence des prises accidentelles sur les oiseaux.

i En savoir plus : Concilier la vie des oiseaux marins et la pêche durable au travers du projet LIFE "PanPuffinus!", page 57

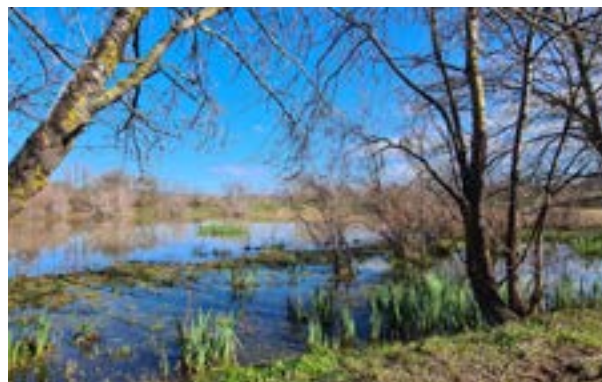
Zones humides d'Hyères

Face aux enjeux de préservation des zones humides, la Ville d'Hyères a acquis deux zones humides, la Lieurette et les étangs de Sauvebonne, dans le but de protéger ces zones, avec l'aide et les conseils de la LPO PACA.

La Lieurette est une zone humide de 29,5 hectares située sur la commune d'Hyères-les-palmiers.

Le site des étangs de Sauvebonne est une zone humide de 10,7 hectares se trouvant dans la vallée de Sauvebonne, au nord de la ville d'Hyères-les-palmiers.

Les relevés naturalistes et les recherches bibliographiques réalisés sur les deux sites permettent la synthèse des connaissances obtenues et l'analyse des résultats, afin d'établir des mesures de gestion adaptées à ces écosystèmes.



La Lieurette © Marion FOUCHARD

Afin de sensibiliser tous les publics à la protection de ces zones humides, la LPO PACA et ses partenaires organisent chaque année des visites guidées thématiques, pour faire découvrir la riche biodiversité de ce patrimoine naturel fragile.

Le Var fleuve vivant

Le Var est un fleuve côtier torrentiel de 110 kilomètres qui prend sa source dans la commune d'Entraunes dans les Alpes-Maritimes à environ 1 800 mètres d'altitude. Ce fleuve représente, notamment dans la basse vallée, la plus grande zone humide des Alpes-Maritimes. La LPO PACA développe le programme «le Var, fleuve vivant» en étant acteur de la conservation de la nature sur l'ensemble du cours du fleuve et en faisant connaître au plus grand nombre ses richesses naturelles.

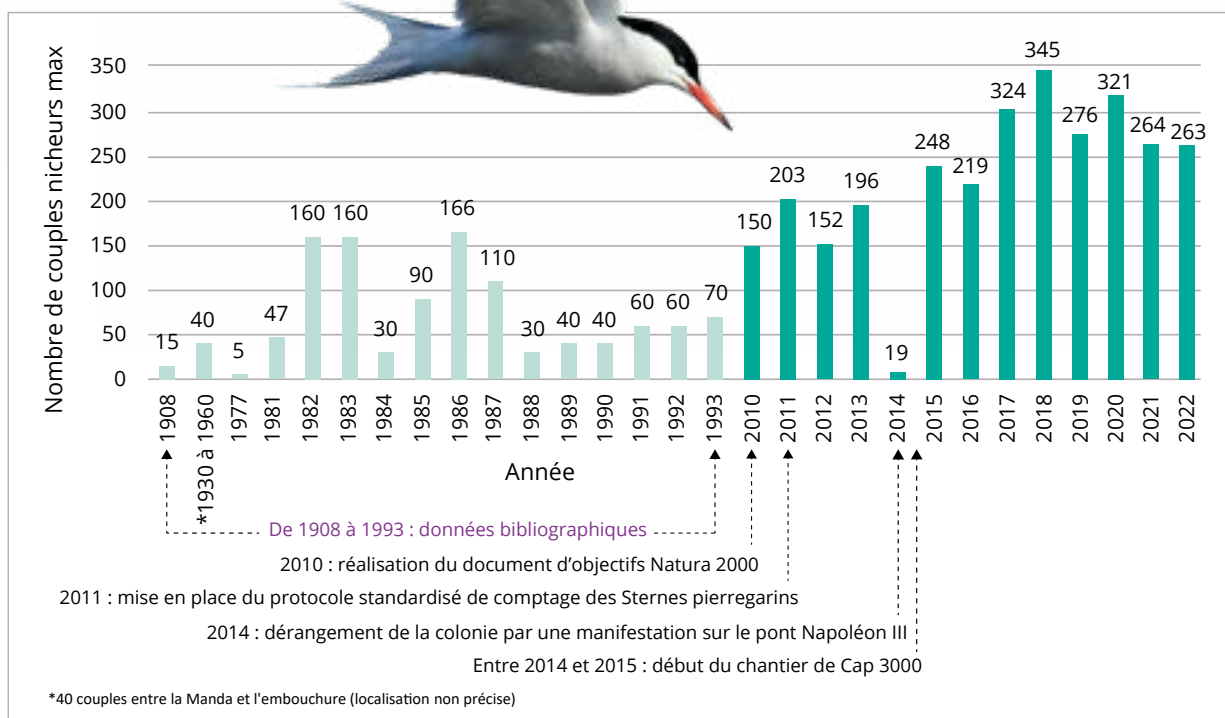
Suivi ornithologique de l'embouchure du fleuve Var

À l'issue de la réalisation du suivi de l'embouchure entre novembre 2021 et octobre 2022 :

- ▶ 15 343 données ont été enregistrées par 36 observateurs ;
- ▶ 108 espèces distinctes ont été observées ;
- ▶ 142 713 oiseaux ont été dénombrés ;
- ▶ 57 espèces à forte valeur patrimoniale ont été relevées (40 inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et 36 espèces inscrites sur la liste rouge française établie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

La Sterne pierregarin, espèce emblématique du site, s'est de nouveau installée sur trois îlots, mais suite à des dérangements, notamment d'origine anthropique, le nombre de poussins observés a chuté, avant qu'ils n'atteignent la maturité. La colonie s'est alors déplacée vers l'embouchure. Le bilan de la reproduction apparaît mitigé avec un effectif maximum en semaine 24 de 263 couples et seulement 18 jeunes répertoriés à l'envol.

Sterne pierregarin
© Aurélien AUDEVARD



Évolution des effectifs de Sternes pierregarins de 1908 à 2022.

La vallée de la Durance

Plan d'eau de Cadarache

La mise en œuvre du plan de gestion écologique de Cadarache se poursuit en partenariat avec EDF, et les actions de conservation et de suivi de la biodiversité sont nombreuses.

Pour l'année 2022, il s'agissait de poursuivre l'assistance à EDF dans la mise en œuvre du plan de gestion écologique en :

- ▶ poursuivant le suivi ornithologique à différentes saisons ;
- ▶ réactualisant les connaissances sur les reptiles avec un suivi du Lézard ocellé ;
- ▶ accompagnant l'entreprise en charge de la gestion de la végétation sur et aux alentours des ouvrages, de façon à maintenir un habitat favorable au Lézard ocellé et à limiter le dérangement de l'avifaune ;
- ▶ luttant contre la dégradation du site par les espèces exotiques envahissantes ;
- ▶ mettant en place un protocole de suivi des mammifères semi-aquatiques par pièges photos ;
- ▶ améliorant la perception des enjeux naturalistes du site et des zones sensibles grâce à des prospections ciblées sur le Castor d'Eurasie, le Campagnol amphibie et la Loutre d'Europe ;
- ▶ étudiant la faisabilité de réaliser un observatoire ornithologique à l'extérieur du site ;
- ▶ étudiant comment améliorer l'accueil et la présence des chiroptères : baisse de la pollution lumineuse et projet de chiroptière dans un bâtiment ;
- ▶ renforçant la valorisation et la communication : animation scolaire, sorties nature (Journées européennes de la migration) et actualités sur le site internet.



Loutre photographiée avec un piège photo

Zone humide des Piles

La société Vinci autoroutes - Escota a confié à la LPO PACA la gestion de la zone humide des Piles, espace de 6 hectares labellisé Refuge LPO qui se trouve près du péage autoroutier de La Saulce. La LPO PACA a pour objectifs d'une part la gestion conservatoire des espèces et des habitats à forts enjeux, et d'autre part la sensibilisation du public à la biodiversité des milieux humides et au rôle des corridors écologiques.



Inventaire des fourmis © LPO PACA

Renouvellement de la convention de partenariat

L'année 2022 a été marquée par la réalisation du nouveau plan de gestion de la zone humide des Piles et donc le renouvellement du partenariat entre la LPO PACA et VINCI Autoroute, pour la période 2023-2027. Un bel événement a été organisé à cette occasion.



Renouvellement de la convention de partenariat © LPO PACA



Écotourisme et activités de pleine nature

Trois Français sur 4 pratiquent des sports et loisirs de nature, soit près de 35 millions de personnes. La randonnée pédestre, le vélo, le VTT, le ski alpin et les sports de plage figurent parmi les activités les plus populaires, motivées par la quête de détente, de déconnexion et le besoin d'être en contact avec la nature. En revanche, ces pratiques, qu'elles soient fédérées par des clubs ou non, peuvent avoir un impact avéré sur la faune sauvage et notamment sur certaines espèces particulièrement sensibles au dérangement.

Sport responsable : déploiement de Biodiv'sports

La LPO France déploie à l'échelle nationale le projet Biodiv'Sports initialement développé par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco, assure le relais sur son territoire avec les objectifs suivants :

- ▶ sensibiliser les milieux sportifs et les socio-professionnels du secteur sur les enjeux de préservation de la faune sauvage ;
- ▶ développer une base de données en ligne intégrant des zones sensibles pour la faune et les zones faisant l'objet d'une réglementation ;
- ▶ intégrer ces zones dans les différentes applications mobiles (CamptoCamp, VisoRando, Geotrek, Whympr, etc.) utilisées par les pratiquants de sport nature, associées à des informations naturalistes.



Faucon pèlerin
© Martin STEENHAUT - martinsnature.com



Balisage d'une zone refuge d'hivernage du Tétrás Lyre dans la RNR des Partias
© LPO PACA

Biodiv'sports en région

La LPO PACA prévoit de déployer l'outil sur les 8 parcs naturels régionaux et les réserves dont elle a la gestion. En 2022, le PNR du Verdon, du Quercy et des Alpilles sont entrés dans la démarche.

Espaces valléens en vol vers le tourisme ornithologique

La LPO PACA s'est engagée avec des fonds Européens dans les Alpes du Sud au travers du Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA). Depuis 2017, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur déploie son projet de tourisme ornithologique dans trois espaces valléens :

- ▶ Pays Dignois ;
- ▶ Pays Durance Provence ;
- ▶ Pays Vallée d'Azur Mercantour.

i En savoir plus : paca.lpo.fr/espaces-valleens

Des missions d'écovolontariat

L'écovolontariat, c'est donner un peu de son temps afin de participer à des actions d'observation et de protection de l'environnement, en lien avec des professionnels du secteur. De nombreuses missions de ce type sont proposées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La LPO PACA accueille les écovolontaires sur des missions de préservation de la faune sauvage et d'accueil du public :

- ▶ participation à la valorisation de l'Espace Nature des Salins d'Hyères ;
- ▶ aide à l'accueil et aux soins des animaux dans le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage ;
- ▶ suivi de la réintroduction des vautours dans le Verdon ;
- ▶ appui à des missions dans les réserves naturelles régionales.

Ces missions permettent aux écovolontaires de découvrir nos territoires, une région et de participer à des actions concrètes pour la nature ! 37 écovolontaires ont été accueillis en 2022 au sein de la LPO PACA.

i En savoir plus : paca.lpo.fr/association-protection-nature-lpo-paca/ecovolontariat

Vallée de la Durance

Formation « Connaître et faire connaître la Biodiversité des Écrins »

Destinées aux professionnels bénéficiaires de la marque Esprit Parc National du territoire du Parc national des Écrins (accompagnateurs en montagne, hébergeurs, élus, agriculteurs, etc.), ces formations variées et originales ont à chaque fois attiré un public attentif et impliqué, satisfait d'en apprendre davantage sur la faune et de piocher des idées pour mettre en place de nouvelles activités. Elles ont toutes été coanimées par des agents du Parc national des Écrins, apportant leur connaissance et leur expertise du territoire. Nous les en remercions chaleureusement.

Les approfondissements en ornithologie ont eu lieu à travers deux journées de formations partagées, entre ateliers en salle et mise en pratique sur le terrain, « Oiseaux des alpages et des forêts » en juin à la Maison du Parc de Châteauroux et « Oiseaux des jardins et des vallées » en octobre à la Maison du Parc de Vallouise.

La découverte des pollinisateurs sauvages et des actions en leur faveur s'est déroulée mi-juin à la maison du Parc national de Châteauroux-les-Alpes et début juin à L'écomusée de la faune "Le refuge des animaux" à Saint-Léger-les-Mélèzes : travail sur la biologie des différents groupes (abeilles solitaires, coléoptères, guêpes sociales, guêpes solitaires, etc.) et particulièrement de leur rôle écologique aux différents stades (adulte et larve) et observation capture, identification à l'aide de filet, boîtes loupes et parapluie japonais. Une analyse de terrain selon sa capacité d'accueil des pollinisateurs s'est aussi déroulée dans une parcelle à proximité des salles.

Parallèlement à ces formations, la LPO PACA a accompagné divers professionnels du territoire du Parc national pour mettre en place et développer de nouveaux projets en lien avec la biodiversité : séjours d'observation naturaliste dans le Briançonnais ou le Champsaur, création d'espaces communaux dédiés à la conservation des pollinisateurs sauvages, formation des accompagnateurs en montagne sur les papillons et les oiseaux, valorisation pédagogique des jardins de l'écomusée, valorisation de la biodiversité auprès des visiteurs d'un refuge en montagne.

Un agenda des sorties nature en ligne

La LPO PACA diffuse au travers de son site internet un agenda des activités nature en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2022, plus de 570 événements y ont été publiés.

i En savoir plus : paca.lpo.fr/sorties-nature



Sortie nature à Embrun lors de l'assemblée générale.
© Sébastien GARCIA



Sortie ornithologique dans la forêt des cèdres, département de Vaucluse.
© M-D OVART



Visite de l'étang de Bolmon, avec le groupe local Étang de Berre Est.
© Groupe local Étang de Berre Est

Les mercredis nature de l'été



Sortie nature à la recherche des papillons dans le cadre des mercredis de l'été © D. BRUCHET

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et EDF ont proposé tous les mercredis de l'été un programme de sorties nature à destination du grand public, se déroulant en bord de Durance, à proximité des ouvrages hydrauliques.

Chaque sortie comprenait en introduction une présentation des actions entreprises dans le cadre du partenariat entre EDF Hydraulique et la LPO, une lecture de paysage et des ouvrages pour expliquer les divers usages de l'eau et une partie observations et activités naturalistes ludiques (maquettes géantes de libellules, quizz castor, énigmes, observations des oiseaux et des castors, capture et identification des libellules et papillons, écoutes, etc.).

En bord du Verdon à Gréoux-les-bains et Vinon sur Verdon, les sorties ont attiré les touristes et locaux.

Au total, 5 sorties ont été réalisées, réunissant 32 personnes adultes et enfants.

Des espèces emblématiques de la Durance et du Verdon ont été observées lors des sorties et permanences : Castor d'Eurasie, Guêpier d'Europe, Rollier d'Europe, Hirondelle de rivage, Faucon hobereau, Aigrette garzette, Grande aigrette, Milan noir, Calopteryx éclatant et Sympétrum du Piémont.

La LPO PACA, partenaire des Chemins de la biodiversité

La LPO PACA est membre du Réseau régional des espaces naturels, copiloté par la DREAL PACA, le Conseil Régional et animé par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE PACA). À ce titre, elle participe au programme collectif «les Chemins de la biodiversité». C'est la première offre grand public de sensibilisation et de découverte de la biodiversité; elle valorise l'offre existante des espaces naturels, au travers des lieux d'accueil du public et de tout un panel de sorties et d'événements.

i En savoir plus : cheminsdelabiodiversite.com

Jardin à papillons de l'Escarelle

Au cœur du département du Var, à proximité de Brignoles sur la commune de La Celle, se trouve le Château de l'Escarelle qui accueille le jardin. Celui-ci est un lieu privilégié pour sensibiliser le grand public à la préservation des papillons, un cycle d'animations est proposé sur le domaine.

Durant l'été, les visites guidées du Jardin à papillons ont accueilli près de 650 visiteurs. Vacanciers ou locaux, ils étaient nombreux à découvrir ce monde fascinant. Durant les mois de juillet et d'août, les visites guidées se sont déroulées du mardi au vendredi, à raison de 2 départs par matinée. En dehors de cette période, les visites étaient les mercredis et samedis. Le Jardin à papillons est un lieu de conservation, de partage, de détente et de sensibilisation. Les enjeux de protection et les actions simples à réaliser, pour contribuer à la préservation des papillons, ont été mis en avant auprès des visiteurs.



Visite guidée du public © Luc COLLANGE

Des espaces naturels à découvrir

Tout au long de l'année, les guides de la LPO PACA font découvrir les espaces naturels de notre région : espaces naturels sensibles du département de Vaucluse, parcs départementaux des Alpes-Maritimes, réserves naturelles régionales mais également des sites riches en biodiversité aux quatre coins de la région!



Sortie ornithologique dans la forêt des cèdres (Vaucluse)
© M-D OVART

Découverte des Salins d'Hyères

Situé sur le site des Vieux Salins, l'Espace Nature, propriété du Conservatoire du Littoral est ouvert toute l'année : il propose des expositions, conférences et organise des visites thématiques.

Des balades thématiques, visites pédagogiques et sorties crépusculaires sont proposées. Un itinéraire de découvertes (réservé aux piétons et aux vélos) au cœur des Vieux Salins a été aménagé pour renseigner sur la flore, la faune, la gestion hydraulique et l'histoire des sites.

Cette piste dite «Levée de Saint-Nicolas» rejoint l'Espace Nature où nos équipes peuvent renseigner les visiteurs et prêter du matériel optique. Ce sont 15 610 personnes qui ont été accueillies en 2022 à l'Espace Nature!

i En savoir plus : paca.lpo.fr/salins-hyeres

Salins des Pesquiers © Aurélien AUDEVARD



La Trame Verte et Bleue

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est aujourd'hui intégré au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Le schéma constitue une déclinaison régionale de l'objectif rappelé dans la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 « construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés ». Il s'agit à terme que le territoire soit couvert par une Trame verte et bleue (TVB), dont le principal atout est de pouvoir être considéré comme un outil d'aménagement du territoire. L'un des principaux objectifs est de maintenir des continuités écologiques permettant aux espèces de se déplacer dans l'espace et dans le temps.

TVB Val de Durance

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le SRADDET a été arrêté par le préfet de région le 15 novembre 2019. Le SRADDET reprend l'amélioration de la transparence des infrastructures linéaires existantes comme l'une des priorités d'action.

Les 19 secteurs prioritaires définis dans le SRCE sont intégrés au SRADDET. Il s'agit des zones concernées par le passage de grandes infrastructures linéaires peu perméables, qui contribuent à la fragmentation de grands espaces naturels et à l'isolement des populations.

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit l'analyse des corridors écologiques sur les secteurs prioritaires, dans la continuité des études réalisées les années précédentes. Pour les besoins de l'étude, la LPO PACA se charge de la définition de la méthodologie, de l'analyse cartographique, des prospections terrain ainsi que de la rédaction d'un recueil de fiches actions à destination des gestionnaires d'infrastructures linéaires (Conseils départementaux, ESCOTA, EDF) et des communes.

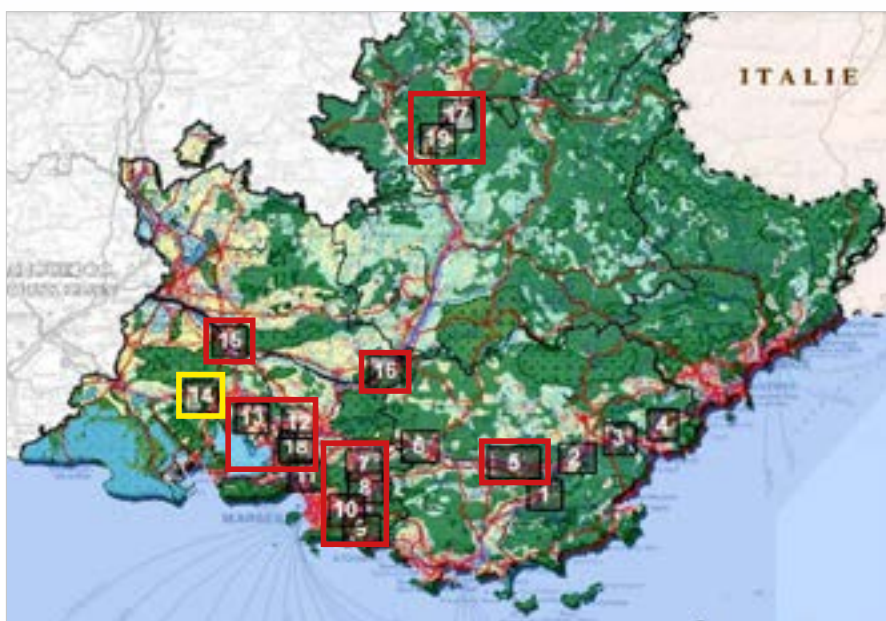
En 2022, la LPO PACA a finalisé l'analyse de la trame verte et bleue du secteur prioritaire secteur n°14 « La Crau - Alpilles ». Les corridors biologiques identifiés et les préconisations de restauration de secteurs clés pour la circulation de la faune seront présentés dans un prochain numéro de Faune & Nature.



Alpilles © Nicolas FUENTO

Cette étude est réalisée avec le soutien financier de la DREAL PACA, elle est pilotée conjointement par la DREAL et s'inscrit dans le cadre de l'animation du SRCE/SRADDET, à laquelle contribuent et sont associés l'ARPE et le CEREMA.

Parallèlement, les études de terrain du secteur n°6 « Le Mont Aurélien / Pourcieux » ont été lancées en 2022, la restitution du diagnostic et des préconisations d'amélioration est prévue en 2023.



Localisation des 19 secteurs prioritaires identifiés dans le SRCE PACA et délimitation en rouge des précédentes études « Étang de Berre » (LPO PACA 2016), « Aix-en-Provence - La Ciotat » (2017), « La Saulce - Ventavon » (2019), « Centre Var » (2020), « Clue de Mirabeau » (2021), « Plaine de la Crau » et en jaune « Alpilles - Crau » (2022).

Des écoponts pour permettre le passage de la faune

Les retours d'expérience de ces dernières décennies montrent que les écoponts constituent la solution technique la plus efficace pour reconstituer un corridor biologique au travers d'une infrastructure linéaire. En particulier quand il s'agit d'une autoroute, dont la circulation très dense et la présence de clôture empêchent toute traversée pour les animaux.

Un écopont est un pont enjambant la chaussée, aménagé afin de favoriser le passage des animaux. Dans la région, le réseau autoroutier ESCOTA comporte six écoponts, construits pour réduire la fragmentation des zones naturelles qui entrave le bon fonctionnement écologique des habitats naturels et les échanges entre les populations qu'ils abritent.



Prospection naturaliste sur l'écopont © Jacques WISDORFF, VINCI Autoroutes

La LPO PACA poursuit son partenariat avec ESCOTA, afin de mesurer la fréquentation par la faune des écoponts de Fuveau, Pourcieux, Vidauban et des Adrets de l'Esterel. Le suivi de la fréquentation de la faune constitue l'indicateur principal permettant de mesurer la fonctionnalité des écoponts et leur insertion locale dans la trame des milieux naturels, par le développement d'habitats adaptés sur les ouvrages.

Le suivi de l'efficacité des quatre écoponts a été réalisé par la LPO PACA au moyen de différentes actions :

- mise en œuvre de l'intégralité des protocoles de suivi naturaliste faune (insectes, reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères) et flore, dans le prolongement des protocoles mis en place depuis 2018, avec l'appui du bureau d'étude Biotope pour l'étude des chiroptères ;
- analyse des données récoltées au cours de l'année 2022, afin de réaliser un bilan brossant une vision d'ensemble des résultats obtenus lors de la cinquième année et durant les 5 ans de suivi écologique.

Les résultats collectés en 2022 confirment l'efficacité des écoponts avec un nombre stable d'animaux traversant quotidiennement. Au final, ce sont donc en moyenne plus de 2000 animaux qui traversent chaque écopont annuellement. Les espèces emblématiques des différents sites ont été de nouveau contactées (Cerf élaphe, Loup gris, Tortue d'Hermann, Lézard ocellé, Genette commune). De plus, les comportements des animaux montrent une forte appropriation des habitats créés sur les tabliers des écoponts par

génie végétal : alimentation, comportements territoriaux, reproduction. Les écoponts participent donc efficacement à la restauration de grandes continuités écologiques du SRCE intégré au SRADDET.

Après cinq années de suivis complets, il est désormais prévu de conserver sur chaque site une veille écologique, afin de suivre l'évolution des habitats créés et de s'assurer de la fonctionnalité des écoponts sur le moyen terme.

Des écoducs pour rétablir les continuités écologiques

Les écoducs désignent des ouvrages dédiés à la circulation de la faune sous une route ou une voie ferrée. Ils sont implantés soit dans un talus, soit en parallèle du franchissement d'un cours d'eau sous la voie. Ils sont complémentaires aux écoponts, et ciblent plus particulièrement la petite et moyenne faune du fait de leurs dimensions et de leurs caractères souterrains.

Dans le prolongement des actions de rétablissement de continuités écologiques au travers de l'infrastructure autoroutière, ESCOTA a mené à bien le projet de rétablissement de corridors écologiques par des passages inférieurs de type écoduc sur le réseau autoroutier concédé. Au total, 11 sites, avec 15 ouvrages concernés, ont fait l'objet de travaux durant l'année 2022. Les sites avaient été sélectionnés par la LPO PACA, au moyen d'une étude spécifique menée dans le cadre de la convention de partenariat avec ESCOTA. En 2022, notre association a poursuivi sa collaboration avec ESCOTA avec une mission d'Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO), afin d'apporter un regard naturaliste lors des phases de travaux concernant la création des accès pour la faune aux ouvrages et lors de la réalisation des travaux d'aménagement des abords.

Pour 9 sites, les travaux ont permis d'améliorer ou de recréer des accès adaptés aux animaux sur des ouvrages, le plus souvent hydrauliques, qui n'avaient pas été conçus à l'origine pour permettre le passage des animaux. Sur 2 autres sites, l'écoduc a été creusé sous l'autoroute au moyen d'un tunnelier. Les abords des écoducs bénéficient d'aménagements conçus et réalisés, afin d'assurer la meilleure attractivité possible pour la faune (plantations, tas de pierres, mares temporaires).

La LPO PACA et le CEN PACA réaliseront en 2023 un suivi de l'efficacité des ouvrages.



Extraction du micro tunnelier ayant foré le nouvel écoduc sous l'A57 © M. GENDROT



Agir en faveur de la faune sauvage en détresse

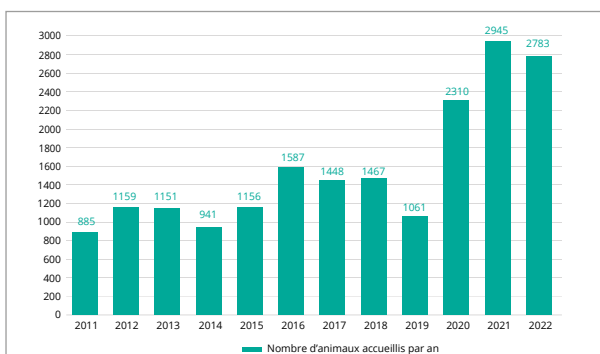
Pour venir en aide aux oiseaux et autres animaux de la faune sauvage européenne, ainsi que pour répondre aux nombreuses sollicitations du public, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur gère un Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage. Dans un souci de préservation des espèces, l'équipe constituée de bénévoles et de deux salariées recueille et soigne les animaux afin de les relâcher dans leur milieu naturel.

Soigner la faune sauvage en détresse

En 2022, 2783 animaux ont été accueillis au centre de sauvegarde de Buoux. Les trois espèces les plus accueillies sont les suivantes :

- ▶ le Martinet noir avec 751 individus ;
- ▶ le Hérisson d'Europe avec 288 individus ;
- ▶ la Pie bavarde avec 155 individus.

1135 de ces 2783 animaux ont été réinsérés dans leur milieu naturel, après avoir été soignés au centre. 120 individus accueillis en 2022 sont encore en soins et seront relâchés en 2023. Si l'on ne tient pas compte des animaux décédés dans les premières 24h, le taux de réinsertion s'élève à 67,4 %.



Nombre d'animaux accueillis par année de 2011 à 2022.

Connaître la biologie des espèces

Le Centre de sauvegarde participe à des programmes de suivi d'espèces en collaboration avec des centres de recherche et des ornithologues. En mars 2022, dans le cadre d'un projet d'étude sur le Circaète Jean-le-Blanc, une femelle victime d'un tir illégal a pu être remise en liberté équipée d'une balise GPS. Dès son retour dans la nature, la balise nous a permis d'observer que les 6 mois de soins n'avaient pas affecté son comportement. Elle a pu se reproduire rapidement, élever son jeune avec succès, et reprendre son trajet migratoire vers l'Afrique. Nous continuerons de suivre ses déplacements avec attention.



Relâcher d'un Circaète Jean-le-Blanc équipé d'une balise GPS © Rosie JACKSON

Sensibiliser à la protection de la faune sauvage

L'équipe du centre coordonne de nombreuses actions de sensibilisation. Outre les milliers d'appels et mails traités chaque année sur la faune sauvage, de nombreuses interventions dans les collèges sont réalisées.

Dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation, quelques événements ont été organisés grâce à l'investissement de nombreux bénévoles sur l'ensemble de la région : stands, opérations caddies, collectes de dons, etc. Enfin, des communications régulières sur les réseaux sociaux ont permis de délivrer des conseils sur les gestes de premiers secours et des informations sur les menaces qui pèsent sur la faune, au travers des histoires de nos pensionnaires régulièrement mis à l'honneur.

Au cours de l'année 2022, plus de 8650 conseils ont été apportés par téléphone et près de 5000 par mail. L'équipe en médiation a pu replacer plus de 500 jeunes auprès de leurs parents et ainsi éviter de nombreux dénichages.

Faire reculer le trafic d'espèces protégées

La région PACA est fortement touchée par le trafic d'oiseaux protégés. Les trafiquants capturent ces oiseaux dans la nature, puis la « marchandise » est écoulée sur des marchés, dans des animaleries et des oiselleries, par le biais de petites annonces trouvées sur les journaux ou Internet. La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour faire reculer le trafic d'oiseaux et bénéficie pour cela d'un réseau de bénévoles vigilants sur tout le territoire régional. Elle s'est également dotée des services d'un avocat plaquant pour elle, comme partie civile, dans les affaires de trafic ou de braconnage.

Lutter contre le braconnage et les abus de la chasse

Au cours de la période de chasse, qui s'étend du 11 septembre 2022 au 28 février 2023, le centre de sauvegarde réalise, avec l'aide de plusieurs cliniques vétérinaires bénévoles, un dépistage systématique des tirs illégaux sur les animaux pris en charge. Une radiographie est effectuée pour chaque individu accueilli au centre et appartenant à une espèce protégée. Si la radio révèle la présence d'éclats de plombs, le cas de braconnage et la zone de tir illégal sont signalés à l'Office français de la biodiversité.

En 2022, 24 oiseaux appartenant à des espèces protégées ont été braconnés et recensés par le centre, à savoir 5 Éperviers d'Europe, 4 Buses variables, 4 Faucons crécerelles, 3 Faucons pèlerins, 2 Aigles de Bonelli, 1 Héron cendré, 1 Héron garde-bœuf, 1 Faucon émerillon, 1 Milan noir, 1 Vautour fauve et 1 Autour des palombes.

Témoignage



Relâcher d'un Faucon pèlerin © Clémence GODOT

Étudiant en zoologie, j'ai décidé d'être écolovolaire au Centre de sauvegarde pendant mes vacances d'été, en 2021 et j'ai renouvelé cette expérience en 2022. J'ai pu approcher de nombreuses espèces d'oiseaux. J'ai pu observer leur comportement et développer mes connaissances sur ces espèces. J'ai eu la chance de partager le quotidien d'une équipe professionnelle, compétente et dévouée auprès de laquelle j'ai beaucoup appris et travaillé avec plaisir. J'ai développé mon sens de la rigueur. J'ai appris à manipuler et à peser des petits animaux et des oiseaux, à biberonner les petits mammifères, à nourrir à la pince des oiseaux ou des chauves-souris. Grâce à la confiance de l'équipe, j'ai pu gagner en autonomie. J'ai observé que des animaux dont l'état paraît désespéré, peuvent se rétablir. J'ai été heureux de pouvoir, au sein de l'équipe du centre, contribuer à soigner des animaux pour leur permettre de retrouver leur vie sauvage. J'ai eu la chance d'assister à la remise en liberté de grands rapaces et de relâcher moi-même des oiseaux de plus petite taille. C'est une joie de les voir, soignés, ayant repris du poids, prendre leur envol. Je remercie les soigneuses du centre de m'avoir donné l'opportunité d'intégrer leur équipe, de m'avoir fait partager leur passion et leur engagement et de m'avoir fait confiance. Si je le peux, je m'engagerai à nouveau comme écolovolaire ou comme bénévole, afin de participer à la sauvegarde de la faune sauvage.

Antoine, écolovolaire de mi-juin à mi-août

Partenaires

Parc naturel régional du Luberon / Région Sud Provence-Alpes-Côtes d'Azur / DREAL PACA / Département de Vaucluse / Département des Bouches-du-Rhône / Fonds de dotation Itancia / Donateurs / Univet Nature / Association Ecofaune du Parc animalier de la Barben.



Veiller à l'application des lois

L'action juridique se compose de deux types de contentieux. Le contentieux administratif vise à faire annuler toute décision prise par une autorité publique ne respectant pas les normes environnementales. Le contentieux judiciaire (pénal et/ou civil) vise l'application de sanctions pénales et le dédommagement du préjudice subi du fait de l'atteinte environnementale.

En 2022, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé 5 plaintes auprès des juridictions de la région. Plusieurs signalements ont été apportés ou fiabilisés par des bénévoles.

Les contentieux sur lesquels nous intervenons sont très variés :

- ▮ détention d'espèces protégées ;
- ▮ pollution et dépôts d'ordures ;
- ▮ tirs sur des espèces protégées ;
- ▮ autres destructions d'espèces ;
- ▮ infractions à la chasse ;
- ▮ destructions de nid, perturbations ;
- ▮ menaces, etc.

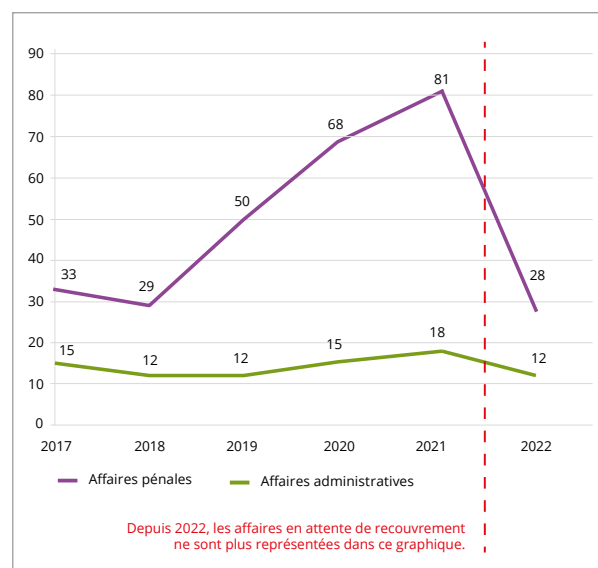
Très peu d'affaires sont classées sans suite par les parquets, preuve du sérieux et du tri effectué dans les dossiers.

Toutefois, pour une bonne partie des plaintes, nous sommes sans nouvelles. Les parquets pouvant omettre de nous informer des suites données, même en cas de condamnation des mis en cause.

Le résultat en matière pénale est le fruit du pilotage de l'activité juridique par le conseil d'administration via une administratrice référente, en collaboration avec les services de l'État (Ofb, parcs, etc).

L'adresse mail dédiée "juridique.paca@lpo.fr" permet de recueillir et de transmettre les renseignements reçus.

Le nombre de plaintes déposées est en deçà du nombre de signalements reçus, car tous n'ont pas donné lieu à une action juridique de la part de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Évolution du nombre d'affaires administratives et pénales entre 2017 et 2022.

Pour rappel, une fiche méthodologique permet de connaître l'ensemble des étapes à passer pour un traitement efficace de chaque cas. Des courriers et des fiches types sont également à disposition.

Par manque de moyens, nous communiquons peu sur les affaires juridiques. Néanmoins, l'inventaire qui suit témoigne de nos actions.

Le nombre de recours administratifs est en légère augmentation.

i En savoir plus : paca.lpo.fr/mission-juridique

Affaires en cours ou soldées, traitées directement par M ^e VICTORIA	État d'avancement
Instances en cours ou soldées en 2022 devant les juridictions administratives	
LPO PACA / PRÉFET DES HAUTES-ALPES (galliformes de montagne) - Recours contre les arrêtés approuvant les plans de chasse des galliformes de montagne pour la saison 2020.	Affaire en cours devant le Tribunal Administratif de Marseille (recours au fond). En attente de délibéré (audience le 9 mars 2023). Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Marseille. Référé-suspension gagné le 8 octobre 2020 (arrêtés suspendus pour ce qui concerne la chasse au Tétràs Lyre et au Lago-pède alpin).
LPO PACA / COMMUNE DE GAP - Recours contre le PLU de la commune de Gap.	Affaire en cours devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille. Requête déposée le 6 septembre 2022. Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Marseille : requête enregistrée le 14 juin 2018 et réplique le 14 mars 2019 ; jugement du 4 juillet 2022 : rejet de la requête.
LPO PACA / TOTAL RAFFINAGE FRANCE - Recours contre l'autorisation délivrée à Total Raffinage France en vue de poursuivre la raffinerie de Provence à LA Mède (bioraffinerie huile de palme).	Affaire en cours devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille : requête déposée le 14 septembre 2022. Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Marseille : requête enregistrée le 7 juillet 2018 ; arrêt avant-dire droit rendu le 1 ^{er} avril 2021 – TOTAL est enjoint de régulariser son étude d'impact concernant les effets de la production et de l'utilisation de l'huile de palme sur le climat ; le Préfet est enjoint de prendre un arrêté modificatif pour fixer des limites quantitatives à l'utilisation de l'huile de palme dans le process. Dossier régularisé par Total : rejet de la requête suivant jugement du 13 juillet 2022.
LPO PACA / PRÉFECTURE VAUCLUSE - Recours contre l'autorisation de détruire des espèces et habitats d'espèces protégées dans le cadre du projet de plateforme logistique ZAC PAN EURO PARC sur la Commune de Bollène.	Affaires terminées devant le Tribunal Administratif de Nîmes (recours au fond). Annulation de l'arrêté suivant jugement du 31 janvier 2022.
LPO PACA / PRÉFECTURE VAR - Recours contre un arrêté ordonnant le tir de Grands cormorans dans le Var pour la saison 2019/2020.	Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Toulon (recours au fond).
LPO PACA / PRÉFECTURE HAUTES ALPES - Recours contre les arrêtés du Préfet autorisant et déclarant d'utilité publique le projet de micro-centrale hydroélectrique du Tabuc, sur la Commune du Monétier les Bains.	Affaires en cours devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille – avec la SAPN et d'autres associations. Requêtes déposées le 1 ^{er} et 4 février 2022. Affaires terminées devant le Tribunal Administratif de Marseille (recours au fond) – avec la SAPN et d'autres associations. Jugements du 1 ^{er} décembre 2022 : rejet de la requête contre la DUP ; annulation partielle de l'autorisation environnementale.
LPO PACA / PRÉFECTURE ALPES DE HAUTE PROVENCE - Recours contre l'arrêté portant autorisation de défrichement en vue de la construction d'une centrale solaire sur la Commune d'Ongles - SOLAIRE PARC MP079 (filiale ENGIE).	Appel LPO PACA. Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Marseille (recours au fond) – avec FNE 04. Recours rejeté suivant jugement du 2 février 2023.
LPO PACA / PRÉFECTURE DE VAUCLUSE - Recours contre l'arrêté autorisant le tir de prélèvement de loup(s) dans le secteur du Mont Ventoux sur le mois d'octobre 2020.	Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Nîmes (recours au fond) – avec FERUS. Annulation des arrêtés suivant jugement du 24 février 2023. Affaires en cours devant le Tribunal Administratif de Nîmes (référé) – avec FERUS. Recours perdu (ordonnance du 9 octobre 2020).
LPO PACA / PRÉFECTURE DES ALPES DE HAUTES-PROVENCE - Recours contre l'arrêté autorisant la chasse du Tétràs-lyre pour la saison de chasse 202. Recours contre le plan de gestion 2022.	Affaire en cours devant le Tribunal Administratif de Marseille (recours au fond). Requêtes déposées le 8 août et 16 septembre 2022. Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Marseille (référé) : référé-suspension contre l'arrêté de plan de chasse gagné le 5 octobre 2022.
LPO PACA C/ PRÉFET DES HAUTES-ALPES (galliformes de montagne) – Avec la SAPN et FNE 05 - Recours contre les arrêtés approuvant les plans de chasse des galliformes de montagne pour la saison de chasse 2022.	Affaire en cours devant le Tribunal Administratif de Marseille (recours au fond). Requête déposée le 28 septembre 2022. Frais demandés : 3000€. Affaire terminée devant le Tribunal Administratif de Marseille (référé) : référé-suspension gagné le 25 octobre 2022. FRAIS IRREPETIBLES OBTENUS (référé) : 1000€ à partager avec la SAPN-FNE 05.
Instances en cours ou terminées en devant les juridictions pénales	
LPO PACA PLAINTA DESTRUCTION PERCNOPTERE ALLEINS - Parquet Aix-en-Provence	Plainte déposée en février 2022 à l'OFB (et en 2021 au Parquet) Enquête en cours
LPO PACA PLAINTA DESTRUCTION BONELLI ST CHAMAS - Parquet Aix-en-Provence	Plainte déposée en février 2022 à l'OFB (et en 2021 au Parquet) Enquête en cours
LPO PACA POLLUTION DURANCE SUITE LACHER BARRAGE PONT BALDY - Parquet Gap	Plainte déposée en avril 2022 au Parquet. Enquête en cours
LPO PACA / DI GIOVANNI - Braconnage d'un chamois dans le Parc national des Écrins.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Gap : Jugement du 12 février 2021. Frédéric et Pierre DI GIOVANNI condamnés chacun à 1900€ d'amende, dont 500€ avec sursis et retrait du permis de chasser avec interdiction de le repasser pendant trois ans. Frédéric et Pierre DI GIOVANNI condamnés à payer 1000€ à la LPO PACA (DI + frais de procédure). Affaire terminée devant la Cour d'Appel de Grenoble : arrêt du 13 septembre 2022. Confirmation du jugement de 1 ^{re} instance.
LPO PACA / FATTICCI - Détention d'oiseaux non domestiques (perroquets) sans autorisation administrative ni certificat de capacité à Ginasservis) 2021.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Draguignan. Jugement du 28 mai 2021. M. FATTICCHI condamné à 10000€ d'amende, dont 5000€ avec sursis, et la confiscation des 19 oiseaux confiés à 30 MILLIONS AMIS. M. FATTICCI condamné à payer 2000€ à la LPO PACA (DI + frais de procédures). Appel de M. Fatticci. Affaire terminée devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence Arrêt du 11 janvier 2022. Confirmation du jugement de 1 ^{re} instance 800€ de frais en cause d'appel.

Affaires en cours ou soldées, traitées directement par M ^e VICTORIA	État d'avancement
LPO PACA / CHATEAU DE BERNE-ESSAOUALEH-LATZ - Destruction habitat tortue d'Hermann et mutilation/destruction espèces protégées au Cagnet des Maures.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Draguignan. Jugement du 24 septembre 2021. SA Château de Berne condamnée à 10000€ d'amende. Autres prévenus (dirigeants) condamnés à 25000€ d'amende. 375700€ de DI pour le préjudice écologique à destination de la DREAL PACA. Prévenus condamnés à payer à la LPO PACA 3500€. Appel des prévenus. Affaire terminée devant la Cour d'Appel d'Aix en Provence. Arrêt du 23 janvier 2023 (audience 28 novembre 2022). Relaxe des prévenus pour les faits de défrichage illicite, mutilation espèce animale protégée et de travaux sans autorisation sur site NATURA 2000. Confirmation jugement de 1 ^{re} instance pour les faits de destruction de tortue d'Hermann et destruction habitat tortue d'Hermann. Confirmation des peines de 1 ^{re} instance. Confirmation des indemnités allouées à la LPO PACA + 500€ de frais par prévenu en cause d'appel. Pourvoi en cassation des prévenus. Recouvrement en cours (poursuivi non suspensif).
LPO PACA / CHATEAU DES LAUNES-ESSAOUALEH-JUVIN - Destruction habitat tortue Hermann). Volet Cagnet des Maures.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Draguignan. Jugement du 26 novembre 2021. SAS Château des Launes condamnée à 30000€ d'amende. M. ESSAOUALEH condamné à 15000€ d'amende. M. JUVIN relaxé 16778€ de DI pour le préjudice écologique à destination de la DREAL PACA. Prévenus condamnés à payer à la LPO PACA 3400€ (DI + frais de procédure). Appel des prévenus. Affaire terminée devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Arrêt du 23 janvier 2023 (audience 28 novembre 2022). Relaxe M. ESSAOUALEH. Confirmation culpabilité et peines relativement à la SAS Château des Launes. Confirmation des indemnités allouées à la LPO PACA + 400€ de frais en cause d'appel. Pourvoi en cassation. Recouvrement en cours (poursuivi non suspensif).
LPO PACA / CHATEAU DES LAUNES-ESSAOUALEH-JUVIN - Destruction habitat Tortue d'Hermann. Volet La Garde-Freinet.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Draguignan. Jugement du 26 novembre 2021. SAS Château des Launes condamnée à 25000€ d'amende dont 15000€ avec sursis. M. ESSAOUALEH condamné à 25000€ d'amende dont 15000 avec sursis. Prévenus condamnés à 15000€ d'amende dont 10000€ avec sursis. Prévenus condamnés à payer à la LPO PACA 3400€ (DI + frais de procédure). Affaire terminée devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Arrêt du 23 janvier 2023 (audience 28 novembre 2022). Relaxe M. ESSAOUALEH. Confirmation culpabilité et peines concernant M. JUVIN. Infirmer peine concernant SAS Château des Launes : 25000€ d'amende dont 10000€ avec sursis. Confirmation des indemnités allouées à la LPO PACA + 400€ de frais en cause d'appel. Pourvoi en cassation. Recouvrement en cours (poursuivi non suspensif).
LPO PACA / SANTIAGO - Mise en vente chardonneret à Pertuis. Plainte du 15/12/21	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel d'Avignon. Ordonnance pénale du 25 février 2022. M. SANTIAGO condamné à 1500€ d'amende. M. SANTIAGO condamné à payer à la LPO PACA 1200€ (DI + frais de procédure).
LPO PACA / AUDE - Destruction de Rougegorges pour la consommation à Le Revest-les-Eaux.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Toulon : jugement du 26 septembre 2022. M. AUDE condamné à 6 mois de prison avec sursis + 25000€ d'amende. 3800€ d'indemnités et de frais alloués à la LPO PACA.
LPO PACA / LOSTORIAT - CEREZO GALLEG0 - Destruction d'espèces protégées à Marseille.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Marseille (comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité) : ordonnance d'homologation du 17 mai 2022. M. CEREZO GALLEG0 et M. LOSTORIAT condamnés chacun à 4 mois de prison avec sursis + 3 ans d'interdiction de détenir des armes et amende de 200€. M. CEREZO GALLEG0 condamné à payer 1200€ d'indemnités et de frais à la LPO PACA. M. LOSTORIAT condamné à payer 1200€ d'indemnités et de frais à la LPO PACA.
LPO PACA / EL Housseini - Détention et vente de chardonnerets élégants à Marseille.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Marseille : jugement du 19 mai 2022. M. EL Housseini condamné à 6 mois de prison ferme + 300€ d'amende et confiscation des animaux. 2300€ d'indemnités et de frais alloués à la LPO PACA.
LPO PACA / DAHOU - Détention et vente de Chardonnerets élégants à Marseille.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Marseille : jugement du 4 mars 2022. M. DAHOU et autres relaxés en raison d'un vice de procédure.
LPO PACA / SALHI JANOYER - Destruction goéland leucopnée à La Ciotat.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Marseille (composition pénale) : ordonnance du 7 septembre 2022. Les prévenus ont été condamnés chacun à 1000€ d'amende + un stage de citoyenneté. Les prévenus ont été condamnés chacun à payer à la LPO PACA la somme de 500€ à titre d'indemnisation.
LPO PACA / MANCA - SCHMIDT - Pêche illégale de palourdes dans l'Etang de Berre.	Affaire en cours devant le Tribunal Correctionnel d'Aix-en-Provence : jugement du 28 septembre 2022. M. MANCA condamné à 2 ans de prison dont 18 mois avec sursis + interdiction d'exercer toute activité en lien avec la pêche pendant 5 ans. M. SCHMIDT condamné à 2 mois de prison avec sursis. Constitution de partie civile de la LPO PACA déclarée recevable. Audience sur intérêts civils fixée au 30 novembre 2023.
LPO PACA / GIORDANO - Destruction et vente de Rougegorges pour la consommation à Riboux.	Affaire terminée devant le Tribunal Correctionnel de Toulon : jugement du 27 février 2023. M. GIORDANO condamné à 6 mois de prison avec sursis + 1500€ d'amende et retrait du permis de chasser pendant 3 ans. M. GIORDANO condamné à payer à la LPO PACA la somme de 2500€ au titre des indemnités et frais.
<i>Suite des Instances en cours ou terminées en 2020 / 2021 devant les juridictions pénales et plaintes pénales en cours d'instruction, sans nouvelles ou terminées en 2021 disponibles sur notre site internet dans la rubrique "Édition / Rapports d'activités"</i>	



Rencontre avec les pêcheurs dans le cadre du projet LIFE "PanPuffinus!" © Norbert CHARDON

AXE 3: MOBILISER LES CITOYENS POUR PROTÉGER LA FAUNE SAUVAGE ET SES HABITATS

Refuges LPO®

Le réseau des Refuges LPO® est le premier réseau de jardins écologiques en France. Ce programme a été initié dès la création de la LPO en 1912 et le nombre de refuges n'a cessé de croître depuis cette date : de 250 refuges en 1924, le réseau compte aujourd'hui plus de 45 000 propriétés ! Un Refuge LPO® est un site, de toute taille et de toute nature au niveau duquel le propriétaire s'engage à favoriser la biodiversité. Sur l'ensemble de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, tous types de Refuge LPO® confondus, il existe 3 600 espaces labélisés Refuges LPO® au 31 décembre 2022. Cela représente 4 800 hectares d'espaces où les propriétaires et gestionnaires s'engagent pour préserver la nature et favoriser l'accueil de la biodiversité.

Pour les personnes physiques

Dans votre jardin ou sur votre balcon, la nature peut se révéler extraordinairement riche et variée. Malheureusement, de nombreuses espèces autrefois communes sont aujourd'hui en difficulté comme l'Hirondelle de fenêtre, le bleuet ou encore le hanneton. Si vous disposez d'un terrain ou d'un balcon, il est facile de créer votre Refuge LPO® : il n'y a pas de superficie minimale, quelques mètres carrés suffisent, moyennant quelques aménagements.

En agissant pour la nature à votre échelle, vous contribuez par votre engagement à lutter contre le déclin de la biodiversité.

En 2022, ce sont 420 nouveaux jardins Refuges LPO® de particuliers qui ont rejoint le réseau, qui compte donc actuellement 2 885 jardins Refuges LPO® « Personnes physiques », pour 1207 Refuges LPO en 2015, soit +139% d'accroissement en 6 ans.

Depuis quelques années également, les balcons aménagés peuvent devenir de petit havre de paix labélisé Refuges LPO® : ce sont 32 espaces « balcons » qui ont rejoint le réseau en 2022, ce qui monte à 129 propriétaires engagés sur leurs balcons.

Objectifs

- ▶ Créer des milieux naturels favorables à la reproduction et à l'alimentation d'une multitude d'espèces animales et végétales, permettant de maintenir une biodiversité importante au sein des villes et villages.
- ▶ À l'échelle régionale, constituer un réseau continu de zones sanctuaires pour la biodiversité.

Pour les personnes morales

La création de Refuges LPO® offre la possibilité de mettre en place une démarche exemplaire et reconnue à travers des méthodes de gestion d'espaces verts respectueuses des équilibres écologiques. La LPO accompagne les personnes morales adhérant à ce programme grâce à sa technicité et à son expertise.

À l'échelle de la région, 717 établissements d'accueil, entreprises ou collectivités étaient engagés en 2022 pour la biodiversité. Au total, 92 Refuges LPO® personnes morales ont été créés en 2022, dont :

- ▶ 18 Refuges LPO® collectivité / entreprise ;
- ▶ 74 Refuges LPO® établissement,

Nous estimons à 563 le nombre de Refuges LPO® personnes morales actifs qui sont toujours engagés en étant abonnés au bulletin Refuges LPO®, seul outil d'appartenance et de fidélisation au réseau.

En savoir plus : paca.lpo.fr/refuges-lpo

Actions d'éducation

Ce sont 5 954 personnes qui ont été sensibilisées sur la nature de proximité à travers le réseau des Refuges LPO en 2022 à travers 231 activités proposées.

- ▶ 2 923 scolaires ;
- ▶ 195 jeunes hors temps scolaire ;
- ▶ 172 professionnels ;
- ▶ 149 personnes en situation de handicap qui ont créé et aménagé un Refuge LPO® participatif au sein de leur établissement ;
- ▶ 1 515 « tous publics ».

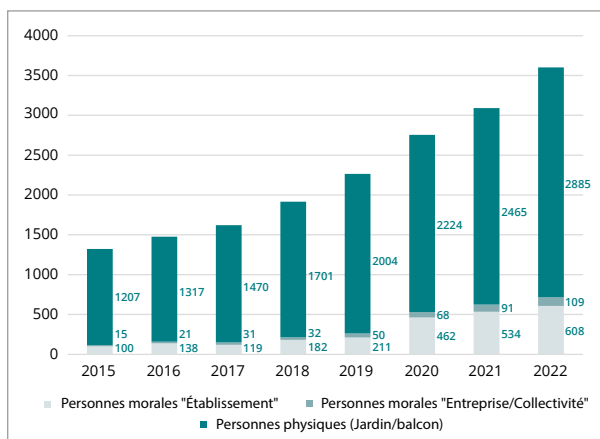


Merle noir
© André SIMON

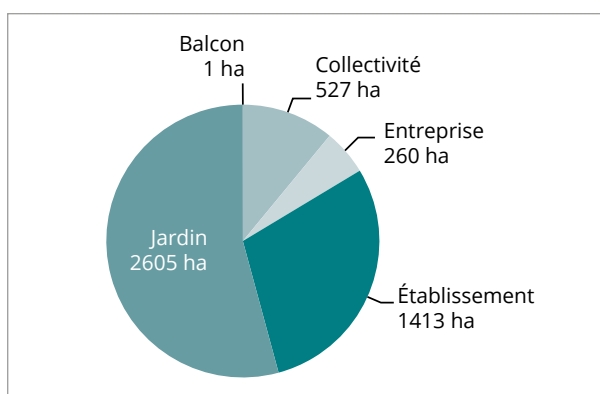


Inventaire naturaliste participatif avec les élèves d'une école de la Fare-les-Oliviers sur le Refuge LPO® de la Pomme de Pin © Aurélien ZORZI

Quelques chiffres



Croissance du réseau des Refuges LPO® en PACA du 01/01/2015 au 31/12/2022



Surfaces labellisées Refuges LPO® par type de refuges en hectare (données au 31/12/2022).

Mobilisation des membres et des bénévoles



Mise en place d'un nichoir par le groupe local de bénévoles Luberon Mont de Vaucluse © LPO PACA

La plupart des groupes locaux de la LPO PACA ont nommé un référent local pour accompagner les demandes de projets de labélisation Refuge LPO®.

Les Refuges LPO® personnes morales non renouvelés et des Refuges LPO® personnes physiques ont donc été contactés au niveau de certaines zones de la région.

Véritables relais sur leurs territoires, les bénévoles animent la vie des Refuges LPO à travers les visites régulières, les inaugurations et autres événements de sensibilisation, les suivis et entretiens de différents aménagements mis en place.

Suivi de la population de Lézard ocellé sur le site archéologique de Glanum (13)

Reptile à fort enjeu de conservation, le Lézard ocellé est suivi sur le site archéologique de Glanum depuis 2016 par photo-identification, permise grâce à la position et forme des ocelles bleus uniques chez chaque individu. En 2022, 13 individus ont pu être observés dont 6 étaient connus. Un record de longévité a été découvert pour une femelle de 8 ans minimum, alors que d'après la littérature cette espèce ne dépasse guère les 5 années dans la nature. Ce suivi de dynamique de population offre des résultats spectaculaires en termes de densité, d'autant plus dans un espace aussi fréquenté.



Lézard ocellé © Nicolas FUENTO

Rencontre entre les agents des communes engagées dans la démarche Refuge LPO® des Alpes de Haute-Provence

Les villes de Forcalquier, Gréoux-les-Bains, Volx, Volonne, Château-Arnoux-Saint-Auban, Sainte-Tulle et les Mées se sont engagées dans la création de Refuges LPO® communaux. Une journée d'échange entre techniciens a été organisée afin de discuter autour des pratiques de gestion des espaces verts. Les échanges ont permis aux agents engagés de parler librement de leurs retours d'expériences et partager parfois leurs difficultés face aux nouvelles façons de gérer des espaces verts pour la biodiversité.

Mobiliser les entreprises

La LPO PACA s'est fortement investie auprès des entreprises, afin de les sensibiliser à la préservation de la biodiversité, mais également pour les mobiliser au travers d'actions de protection de la nature.

Actions avec Enedis

Enedis et la LPO PACA collaborent pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la conception et la gestion des réseaux électriques. La LPO PACA réalise notamment la hiérarchisation des zones et des ouvrages (lignes, poteaux) à traiter en équipement avifaune pour réduire et neutraliser les risques de collisions et d'électrocution.

Opérations de neutralisation ponctuelle des poteaux et travaux d'enfouissement

ERDF Méditerranée investit chaque année dans l'enfouissement HTA pour des raisons de contraintes électriques, de qualité ou d'insensibilisation aux aléas climatiques.



Pose de balise avifaune à Saint-Étienne-de-Tinée © Lucile PETIT

En région Provence Alpes Côte d'Azur, 211 supports ont été traités en préventif ou curatif, par exemple suite à des cas d'électrocution de Vautours fauves dans le Verdon ou à proximité de sites de nidification de Grand-ducs d'Europe dans le Var.

Suite aux cas d'électrocution de jeunes Aigles de Bonelli, l'accent a été porté sur le territoire Alpilles Crau Camargues, avec la sécurisation de 40 points.

Par ailleurs, l'étude cartographique de hiérarchisation des risques d'électrocution et de collision sur le secteur Alpilles Crau Camargues a démarré. Dans le Var, la cartographie du réseau HTA vis-à-vis des risques a porté sur le territoire du Moyen Var, soit 25 communes, 889 km² et 447 km de réseau.

Carrières de CEMEX

Les suivis naturalistes et l'assistance technique pour le réaménagement écologique après exploitation s'est poursuivi en 2022 sur trois carrières (Fréjus, La Mole et Auriol) apportant son lot d'observations naturalistes et d'échanges avec les chefs de carrière et l'équipe CEMEX du service environnement et foncier. La connaissance très fine du patrimoine naturel présent sur chaque carrière, apportée par la LPO PACA,

permet une exploitation des sites intégrant les enjeux représentés par la biodiversité dite « ordinaire » aussi bien que pour les espèces à enjeu de conservation.

Carrière de Sibelco

La carrière des Crans sur les communes de Mormoiron et de Bédoin, est un site d'extraction de silice destiné à des besoins spécifiques pour l'industrie. La mise au jour du filon de sable ocreux a constitué une opportunité pour certaines espèces très spécialisées dans des habitats sableux (espèces psammophiles). Ces habitats étant rares dans le département du Vaucluse, il n'est donc pas surprenant d'y retrouver des espèces à fort enjeux de conservation, aussi bien pour la flore (Corisperme de France par exemple), que pour la faune (Pélobate cultripède entre autre). La LPO PACA réalise un suivi de ces espèces et conseille l'exploitant dans des mesures d'aménagements afin de conserver les populations présentes.

Renaturation de la Cagne dans le centre-ville de Cagnes-sur-Mer

La SPL Côte d'Azur Aménagement et la commune de Cagnes-sur-Mer, ont souhaité s'adjoindre l'expertise dans le domaine de la biodiversité de la LPO PACA, afin de mener à bien un ambitieux programme de renaturation d'une partie de la Cagne, fleuve côtier des Alpes-Maritimes. La situation de départ n'avait rien de bucolique : la Cagne s'écoulait sur le périmètre du projet dans un cadre totalement artificiel, les deux berges et le lit étaient en effet totalement bétonnés. Si un mur a dû être reconstruit en rive droite, afin de soutenir une rue, le lit et la rive gauche ont été complètement renaturés au cours d'un chantier qui aura duré près de 12 mois. Le gabarit de la rivière a ainsi été élargi de plus de trois fois sa largeur initiale, créant ainsi une zone d'expansion des crues, et un lit biogène a été reconstitué à partir des sédiments présents sous l'ancien lit en béton. Dans un second temps, des techniques végétales ont été utilisées afin de stabiliser les



État initial de la Cagne au démarrage des travaux © Micaël GENDROT

berges et créer de nouveaux habitats pour la faune. Le choix des espèces à planter a demandé beaucoup de soin aux équipes de la LPO PACA.

En complément, il a été expérimenté la plantation d'une micro forêt urbaine sur une des limites du site. Le concept est encensé par certains, décrié par d'autres. Dans une démarche pragmatique la LPO PACA et le maître d'ouvrage ont souhaité tester le principe. Des suivis à venir permettront de statuer sur l'apport pour la biodiversité locale de cette mini-forêt.

La collaboration avec les partenaires va se poursuivre en 2023, dans le cadre de la restructuration du parc des Canebiers. L'objectif est de créer un jardin à papillons.

Pêche et biodiversité

Concilier la vie des oiseaux marins et la pêche durable au travers du projet LIFE "PanPuffinus!"

Depuis 2021, le projet LIFE « PanPuffinus ! » est mené dans différents pays. C'est un travail de collaboration à l'échelle de la Méditerranée financé par l'Union européenne, en partenariat avec la France, la Grèce, Malte, l'Espagne et le Portugal. Il vise à concilier la vie des oiseaux marins et la pêche durable.

Deux espèces endémiques et menacées de Méditerranée sont particulièrement ciblées : le Puffin yelkouan et le Puffin des Baléares. L'objectif est de mieux comprendre les interactions entre ces espèces et les engins de pêche, afin de limiter les captures accidentelles. Notamment par un partage d'expériences, ainsi que l'étude et la protection des deux espèces, en travaillant en concertation avec les pêcheurs artisanaux. À l'échelle mondiale, plus de 160 000 oiseaux de mer sont tués chaque année dans les pêcheries à la ligne. Pour connaître la situation en Méditerranée, Julie Grolleau, médiatrice faune marine et littorale à la LPO PACA, a entrepris un travail de concertation avec les pêcheurs professionnels (palangrier, fileyeur et chalutier) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin de caractériser leurs pratiques de pêche et partager leurs expériences. Une relation de confiance s'est instaurée, grâce aux questionnaires, aux journaux de bord et aux embarquements.

A ce jour, 84 pêcheurs de la région ont été enquêtés, afin de collecter des données sur les techniques de pêche. La majorité des bateaux sont des fileyeurs et palangriers. 3 chalutiers ont été interrogés. De plus, 30 embarquements sur les navires de pêche sont en cours de réalisation, afin d'observer les interactions avec les oiseaux marins et les engins de pêche. Ces actions permettent de partager les bonnes pratiques de pêche, et si nécessaire, accompagner les pêcheurs à la mise en place de méthodes de réduction.

Premières rencontres entre professionnels « Nature en ville »



Rencontres nature en ville © LPO PACA

Le 25 novembre 2022, à la Maison de la Méditerranée à Toulon, ont eu lieu les premières rencontres entre professionnels "Nature en ville" sur le thème "Concilier les travaux d'aménagement et les martinets", en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et de la ville de Toulon.

La ville a longtemps été un refuge pour certaines espèces y trouvant gîte et couvert, aujourd'hui il est avéré que la biodiversité dans sa globalité est en déclin, même en milieu urbain.

C'est pourquoi la LPO PACA a organisé une journée d'échanges autour de la biodiversité et du bâti et tout particulièrement autour de la préservation des martinets dans les projets de construction, de ravalement et de rénovation.

Collectivités locales, établissements publics, organisations professionnelles du bâti, bailleurs, associations, architectes, etc., plus de 130 participants sont venus échanger sur :

- les martinets et les menaces qui pèsent sur eux ;
- ce que dit la réglementation sur les espèces protégées ;
- les actions envisageables par les communes ;
- les différents types de nichoirs facilement intégrables dans le bâti ;
- les aides financières mobilisables en cas de rénovation de façades ;
- les actions d'une entreprise locale engagée ;
- des exemples de chantiers réussis en Europe pour la préservation des martinets ;
- l'accompagnement proposé par la LPO PACA.

Une table ronde autour de la thématique « Comment concilier constructions, ravalements, rénovation et biodiversité » a réuni 7 intervenants, venus faire part de leurs actions et leur engagement.

Éduquer et former à la biodiversité

Indissociable de la démarche de préservation, l'éducation à l'environnement permet à tous les publics d'acquérir les connaissances, valeurs, comportements et compétences pour participer à la protection de la biodiversité. En 2022, plus de 1 323 activités ou actions éducatives ont été proposées aux différents publics et ont permis de sensibiliser plus de 53 180 personnes dont 14 416 scolaires. Les animateurs LPO, bénévoles ou salariés, créent également des supports d'activités : expositions, maquettes et dossiers pédagogiques, diaporamas, etc.

Favoriser l'éducation à la biodiversité tout au long de la vie

Avec son action éducative, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur entend contribuer à la compréhension des écosystèmes, mettre en évidence leur fragilité et faire connaître la biodiversité pour agir sur les comportements et développer des attitudes responsables allant dans le sens du respect du vivant.



Étude de la biodiversité des zones humides aux étangs de Sauvebonne à Hyères dans le Var © Charlotte SPRINGAUX



Animation à l'école de la Beaucaire © Charlotte SPRINGAUX

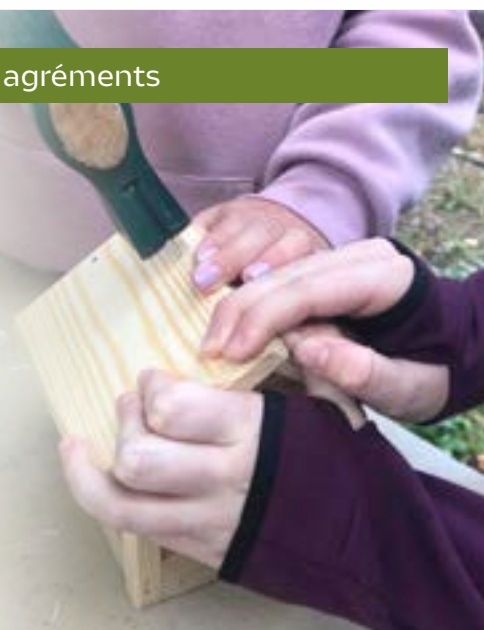
La LPO PACA a pour objectifs de sensibiliser, éduquer, former les citoyens dans les mondes scolaires, des loisirs, du travail et du quotidien pour :

- éveiller les consciences ;
- faire changer les comportements afin de permettre d'enrayer le déclin de la biodiversité ;
- développer une culture naturaliste ;
- faire connaître le patrimoine naturel ;
- développer des initiatives locales pour la préservation des espaces et des espèces ;
- enclencher un réflexe « biodiversité » au quotidien ;
- développer une image forte de la LPO PACA comme défenseur de la biodiversité.

Un rôle éducatif et social majeur reconnu par des agréments

La LPO est reconnue comme association complémentaire de l'enseignement public agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle apporte son concours à l'enseignement public en intervenant dans les écoles pendant le temps scolaire, en venant en appui aux activités d'enseignement. Elle contribue au développement de la recherche pédagogique et à la formation des membres de la communauté éducative.

La LPO est aussi une association d'éducation populaire agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. L'éducation populaire permet d'offrir l'accès à la connaissance pour tous, en dehors de l'éducation principale et pendant les temps de loisirs, pour permettre à chacun de devenir citoyen. Elle engage l'association au service de l'intérêt général et permet à des personnes de participer, avec d'autres, à la construction d'un projet de société.



Atelier de construction de nichoirs au collège Genevoix © Charlotte SPRINGAUX

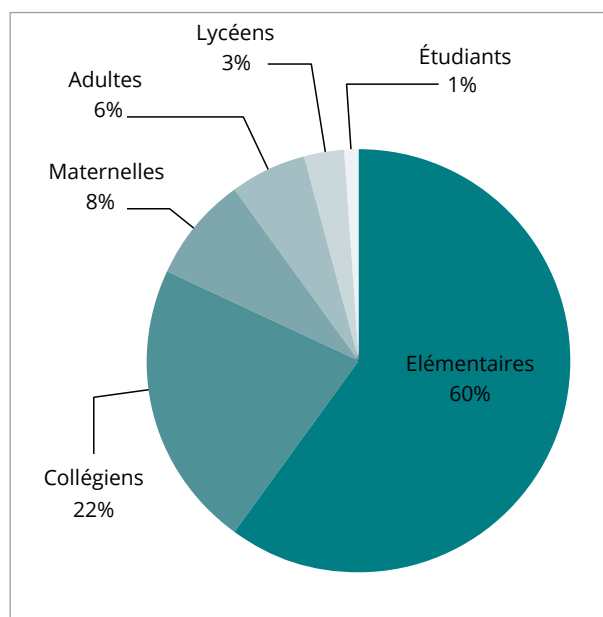
De la découverte à l'action

- ▶ Animer des activités d'immersion : tenues de stand d'information, permanences naturalistes et ornithologiques, balades de découverte de la nature, conférences, expositions, sorties scolaires.
- ▶ Animer des activités de découverte : séjours naturalistes, ateliers pédagogiques, formations naturalistes, événements.
- ▶ Animer des activités d'investigation : camps de prospection naturalistes, enquêtes participatives (exemples : hirondelles et martinets, oiseaux d'eau, oiseaux des jardins, rapaces nocturnes).
- ▶ Inciter le passage à l'action : faire-faire par des chantiers d'aménagements favorables, développer le volontariat nature.
- ▶ Permettre la transmission : animer un plan de communication (outils multimédias, médias avec chroniques régulières, articles Oiseau Magazine, réseaux sociaux, rencontres naturalistes, etc.) et lien avec sections naturalistes.

Des actions pédagogiques variées pour les scolaires !

Les animateurs de la LPO PACA ont mené en 2022 des programmes pédagogiques auprès de 14 416 scolaires à travers 504 activités, une majorité de classes élémentaires avec les projets suivants :

- ▶ « Mon école est un Refuge LPO® » ;
- ▶ « À l'école de la forêt » ;
- ▶ « Découverte des oiseaux » ;
- ▶ « Biodiversité, j'enquête, j'agis » ;
- ▶ « À l'école des Salins d'Hyères » ;
- ▶ « Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage », etc.



Les scolaires ayant bénéficié de projets pédagogiques menés par la LPO PACA (2022, n = 14 416 scolaires)



Activité manuelle sur les papillons © Charlotte SPRINGAUX

Le réseau jeunes se structure en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sortie ornithologique au Salin des Pesquiers © Manon BATAILLE

En 2020, un Réseau Jeunes LPO a été constitué en Provence-Alpes-Côte d'Azur, destiné à fédérer les jeunes de 18 à 35 ans, souhaitant s'engager et agir pour la biodiversité tout en améliorant leurs connaissances naturalistes. Le Réseau jeunes a pour principal objectif de mettre en relation des jeunes de la région et de favoriser leur intégration au sein de la vie associative de la LPO en répondant au mieux à leurs attentes et leurs contraintes, tout en étant complémentaire aux groupes locaux de bénévoles déjà existants. Il est envisagé de créer des groupes jeunes dans différents départements.

Fin 2022, une réunion dédiée a eu lieu à Hyères, en présence de 15 jeunes varois, en vue de créer un groupe au sein du département du Var (voir page 27).

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne ces initiatives et remercie la Région Sud qui la soutient dans le cadre du dispositif "Nature ta vie et agis".

i En savoir plus : paca.lpo.fr/education

Sensibiliser tous les publics

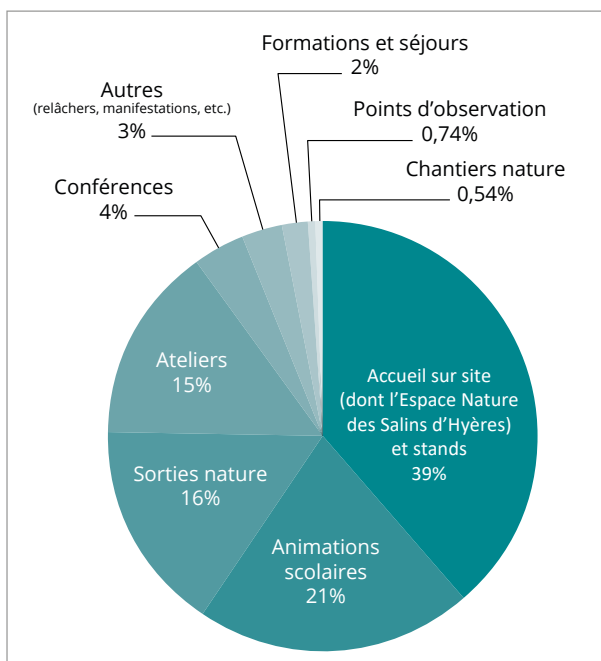


Conférence "Accueillir la nature chez soi" dans le cadre de l'ABC du Cagnet des Maures © Andréa FERNANDEZ

Les animateurs de la LPO mettent en place et encouragent le développement d'activités de découverte de la biodiversité à destination du grand public. L'objectif est d'initier enfants et adultes à l'ornithologie, à la découverte des richesses de la nature et des fragilités de la biodiversité, afin d'adopter des gestes simples pour la protéger et la favoriser.

Développer des activités variées et accueillir tous les publics

Ateliers, sorties naturalistes, séjours nature, conférences, expositions, projections de films animés en 2022, témoignent du dynamisme de l'association et de son effort constant de sensibilisation au respect et à la protection de la biodiversité. En 2022, 820 activités ont été proposées aux différents publics (familles, adultes, professionnels) hors scolaires et ont permis de sensibiliser plus de 38 764 personnes.



Nombre de personnes sensibilisées par types d'actions menées auprès de 38 764 personnes (hors scolaire).

Promouvoir les activités naturalistes

À travers son agenda « Sorties nature en PACA », outil en ligne pour la promotion du tourisme naturaliste et de pleine nature, la LPO PACA travaille à accompagner le développement régional des activités de découverte de la nature respectueuses de l'environnement. En 2022, plus de 570 sorties nature ont été proposées dans l'agenda et ont permis de mettre en réseau les différents acteurs de la biodiversité de notre territoire.

Former à la biodiversité

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur développe un programme de formation à la connaissance et à la gestion de la biodiversité à destination des professionnels, entreprises, collectivités, particuliers et de ses membres. Ces formations permettent d'agir avec plus d'efficacité pour la préservation et la connaissance de la biodiversité régionale.

En 2022, l'association a formé 564 personnes au cours d'une quarantaine de formations, sur les thèmes :

- ▀ **de l'ornithologie et des mesures de gestion favorables aux oiseaux** en partenariat avec la DREAL PACA, dans le cadre de l'observatoire régional des Zones de Protection Spéciales afin de former les animateurs de sites Natura 2000 de la région, dans le cadre d'une série de formations « Connaître et faire connaître la Biodiversité des Écrins », proposée par le Parc national des Écrins aux bénéficiaires de la marque Esprit Parc National (cf encadré). L'association a aussi animé une formation de portée nationale pour EDF sur le site de Cadarache : « Connaître et préserver les oiseaux ». Grâce au soutien du Conseil départemental de Vaucluse, elle a animé au fil de l'année une formation d'initiation à l'ornithologie « Connaître et préserver les oiseaux de Vaucluse » sur quatre journées dans les différents paysages de Vaucluse, ainsi qu'une formation approfondissement en ornithologie, axée sur les cortèges ornithologiques du département et la reconnaissance auditive des espèces.
- ▀ **de l'approfondissement en ornithologie** : la LPO PACA a conçu et animé une série de formations naturalistes soutenue par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône « Rapaces diurnes méditerranéens ; Oiseaux des garrigues ; Initiation chants d'oiseaux ; Identifier et mieux connaître les limicoles ».
- ▀ **des reptiles et des amphibiens** dans le cadre d'une série de formations naturalistes soutenue par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône destinées aux naturalistes amateurs et professionnels du département, à travers deux stages de deux journées et une soirée.
- ▀ **de la Loutre d'Europe et des autres mammifères semi-aquatiques** à destination des professionnels et/ou des naturalistes amateurs, notamment auprès du groupe jeunes de la LPO PACA au Puy-Sainte-Réparate (13), à Vence (06) et à Vinon sur Verdon (83).
- ▀ **des papillons de jour au Jardin à papillons de l'Escarelle**, en particulier lors d'un stage d'initiation de deux jours et de courtes formations pour partici-

per à l'enquête « Devine qui papillonne au jardin ? », ainsi que dans le cadre du cycle de formations naturalistes proposé dans les Bouches-du-Rhône.

- **des libellules méditerranéennes** dans le cadre d'une série de formations naturalistes soutenue par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône destinées aux naturalistes amateurs et professionnels du département.
- **de la gestion écologique de la végétation sous les lignes électriques** à destination d'ENEDIS dans le Var et les Alpes de Haute-Provence.
- **de la biodiversité et de ses enjeux régionaux** à destination d'ENEDIS.
- **de la biodiversité et de la citoyenneté**, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a animé, en partenariat avec la DDCSPP 05 et 13, plusieurs formations civiques et citoyennes à destination des volontaires engagés dans un service civique : « Protège tes montagnes » et « Protège ta Provence ! »
- **des Refuge LPO® et de la gestion écologique des espaces verts** à travers plusieurs formations destinées aux agents municipaux, particulièrement dans les collectivités ayant créé un Refuge LPO, mais également lors des accompagnements de projets de collectivités en faveur de la biodiversité et des pollinisateurs, en partenariat avec le Parc national des Écrins.
- **de l'entomologie** (initiation et approfondissement), formations animées par notre partenaire le Naturoptère de Sérignan du Comtat.
- **des araignées provençales**, formation animée par notre partenaire Fils et Soie dans les locaux du Naturoptère de Sérignan du Comtat.
- **des pollinisateurs sauvages et des oiseaux**, lors d'un cycle de formations « Connaître faire connaître la Biodiversité des Écrins » proposé par le Parc national des Écrins aux bénéficiaires de la marque Esprit Parc National, ainsi qu'à ses agents.
- **du tourisme ornithologique et des richesses naturalistes des territoires** à destination des professionnels du tourisme des Parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles et du Pays d'Apt.
- **de la pédagogie autour de la nature de proximité lors d'une formation « Mettre en place et animer le programme "Mon établissement est un Refuge LPO" »** à destination des directeurs et animateurs des centres de loisirs des Bouches-du-Rhône.
- **du centre de sauvegarde de la faune sauvage et de la participation au réseau de transporteurs bénévoles** en novembre à Buoux.



Les formations dispensées par la LPO PACA sont référencées dans Datastock, ce qui nous ouvre la possibilité d'être intégrés aux catalogues de référence des financeurs de la formation professionnelle et de bénéficier de financements paritaires ou publics.

Formation Mesures de gestion favorables aux oiseaux pour les animateurs des sites Natura 2000 de la région



Intervention d'Olivier HAMEAU ornithologue à LPO PACA en charge de l'animation en région du PNA pies-grièches © Thomas GIRARD

Les 17,18 et 19 octobre, la DREAL PACA et la LPO PACA ont animé une formation « Mesures de Gestion Favorables aux oiseaux » pour les animateurs des sites Natura 2000 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les objectifs généraux de cette formation, maintes fois reportée à cause de la crise sanitaire, étaient de bien identifier la façon dont les oiseaux utilisent les milieux et les paysages, quels oiseaux fréquentent quels milieux à quelle saison, de comprendre les facteurs de pression sur leurs populations et de mettre en place des mesures pour les préserver.

Les deuxième et troisième journées étaient consacrées aux visites de terrain et aux rencontres d'acteurs qui ont pu expliquer sur le terrain les enjeux de leur site (espèces phares, facteurs de pression divers, etc.) et les mesures qui ont été mises en place, comme par exemple la réouverture de milieu et le pâturage ou les réglementations pour interdire ou limiter certaines activités de pleine nature.

Les échanges entre participants et intervenants furent nombreux et riches d'enseignements. Lors du troisième jour, les participants ont pu découvrir les enjeux et travaux menés en Durance, ainsi que les garrigues ouvertes de Lambesc où se déroulent entre autre un suivi de la Pie-grièche méridionale qui fait l'objet d'un plan national d'actions animé en région par la LPO PACA.

Nous remercions la DREAL PACA et particulièrement Manon HELLUY pour l'organisation de cette formation fructueuse et nécessaire, Sophie BOURLON et Julien BAUDAT-FRANCESCHI du PNR Luberon et Olivier HAMEAU pour leurs interventions pertinentes et très poussées.

Communiquer au service de la biodiversité

Faire découvrir les richesses écologiques de la région au plus grand nombre pour impulser une prise de conscience collective est un des engagements de la LPO PACA. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent à notre association l'opportunité de s'ouvrir à un univers en pleine évolution permettant de diffuser de l'information scientifique à un public très large, fait de passionnés ou de curieux.

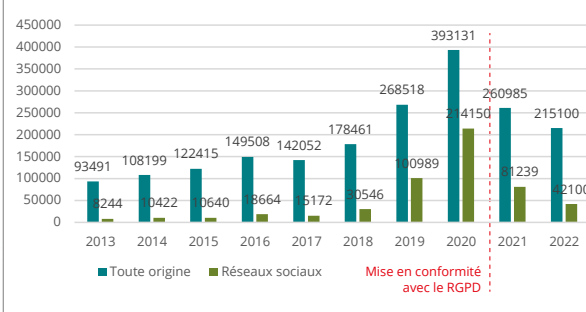
Les activités de la LPO PACA attirent régulièrement l'intérêt des différents médias régionaux qui relaient et promeuvent les différentes actions de protection de la biodiversité et de sensibilisation à la nature engagées par la LPO PACA et ses partenaires. En 2022, plus de 140 articles ont été répertoriés (cette liste n'est pas exhaustive). La revue de presse est disponible sur notre site internet paca.lpo.fr.



Quelques chiffres clés de l'année 2022 :

- 566 articles d'actualité ont été publiés ;
- plus de 570 événements ont été saisis dans l'agenda. Nous retrouvons les niveaux d'avant la crise sanitaire du Covid-19 ;
- 42 100 visites identifiées de notre site avaient pour origine les réseaux sociaux, dont entre autres 22 942 de Facebook, 11 192 de LinkedIn et 1 317 de Twitter. 101 196 visites étaient issues des moteurs de recherche et 27 982 ont accédé directement à notre site internet.

Origines des sessions sur paca.lpo.fr



Communication numérique

En 2022, le site internet paca.lpo.fr a reçu 215 100 visites, dont 136 500 visiteurs uniques. 481 100 pages ont été vues. Les rubriques les plus consultées sont dans l'ordre d'importance : le centre de sauvegarde, les actualités, l'agenda des sorties, les pages de présentation de l'association, les Salins d'Hyères, les Refuges LPO, la LPO dans les Bouches-du-Rhône et les formations naturalistes.

Suite à la mise en conformité de notre site avec le règlement général sur la protection des données, les résultats statistiques de 2022 ne nous permettent malheureusement pas de comparer l'évolution du trafic avec les années précédentes.

Notre lettre d'information bimensuelle « Agir pour la biodiversité » comptait plus de 4 100 abonnés en 2022.

Évolution du nombre de visites du site paca.lpo.fr et de l'impact des réseaux sociaux de 2013 à 2022. (Source Google analytics - Yandex)

Nous utilisons Google Analytics pour l'analyse d'audience de notre site internet. Cependant, cette solution n'est pas totalement compatible avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Depuis la mise en conformité, en 2021, de notre site internet avec le RGPD, nous donnons aux visiteurs la possibilité de bloquer les cookies de mesure d'audience, ce qui a provoqué une baisse significative de nos statistiques. Nous respectons ainsi la volonté de nos visiteurs de ne pas utiliser leurs données à caractère personnel, mais perdons en exhaustivité des données statistiques.





Danielle CASTAGNONI, administratrice de la LPO PACA et Allain BOUGRAIN-DUBOURG, président de la LPO France lors de la signature de la nouvelle convention © LPO PACA

AXE 4: STRUCTURER ET PÉRENNISER LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION LPO EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Dynamiser la vie de l'association

La LPO PACA est une association locale conventionnée avec la LPO France. La LPO est une association de protection de la nature, reconnue d'utilité publique. Créée en 1912, elle est le représentant français de "BirdLife International", une alliance mondiale pour la nature. La LPO a pour but d'agir pour l'oiseau libre, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Des femmes et des hommes engagés sur les territoires

Des bénévoles

Le premier fondement de la LPO est le bénévolat. Toute action bénévole est une formidable et indispensable source d'énergie pour la vie et le devenir de l'association. Les bénévoles se retrouvent au sein de groupes locaux.

Des adhérents

La LPO est considérée comme l'une des premières associations environnementales de France avec plus de 64 000 membres. Elle a acquis crédibilité et représentativité.



Assemblée générale de la LPO PACA à Embrun, le 11 juin 2022
© Sébastien GARCIA

Des sympathisants

La LPO PACA offre aux particuliers, entreprises, associations et collectivités la possibilité d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO®. Elle propose également une gamme d'articles « nature » dans sa boutique LPO.

Des administrateurs

Le conseil d'administration est élu par les adhérents de l'association. Il est constitué de bénévoles qui définissent la stratégie, les orientations et les actions futures de la LPO PACA.

Le Conseil d'administration de la LPO PACA était composé de 14 membres suite à l'assemblée générale du 11 juin 2022 à Embrun :

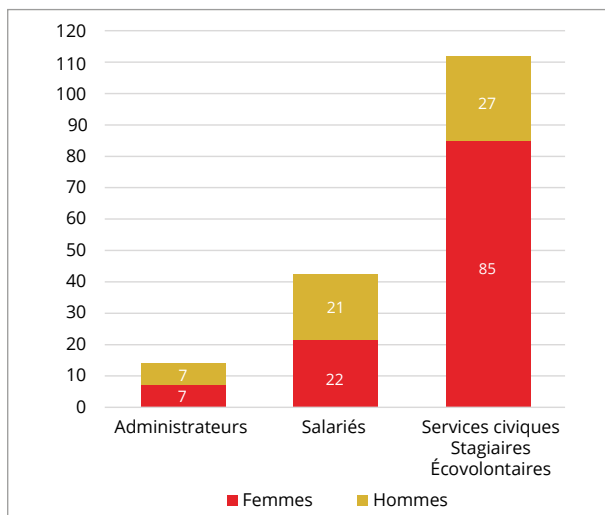
CASTAGNONI Danielle, CHABANON Philippe, CORAZANI Yasmine, DUBOURG Katherine, Enfoux Valérie, GIACOBBI Louis-Marie, GIRODON Alain, GORI Corinne, GRIMAL François, IOZIA Brigitte, JORSIN Pierre-François, LARRIVE Gérard, LASTERE Irène, RODA Fabrice.

Une équipe de salariés

En 2022, l'équipe de salariés était composée de 29 permanents et de 14 salariés recrutés pour une mission à durée déterminée, ce qui correspondait à 34,67 équivalent temps plein (ETP).

La parité homme / femme est équilibrée avec 51,2 % d'hommes et 48,8 % de femmes.

L'équipe salariée a mis en œuvre les décisions votées par le conseil d'administration et validées en assemblée générale.



Parité homme-femme à la LPO PACA en 2022.

La LPO PACA est codirigée par Amine FLITTI et Magali GOLIARD.

En 2022, la LPO PACA était composée de 43 salariés (CDD et CDI) : AUBINAIS Loriane, AUDEVARD Aurélien, BAGNIS Sarah, BELLON Candy, BETTINI Tom, CHARDIN Alexis, CHARDON Norbert, CONIO-TREIL Juliette, CORJON Jonathan, COUGNENC Elise, EYMIN-PETOT-TOURTOLLET Adrien, FLITTI Amine, FOUCHARD Marion, FUENTO Nicolas, GARCIA Sébastien, GENDROT Micael, GEORGEAULT Eric, GIDOIN Cynthia, GIRARD Thomas, GOLIARD Magali, GROLLEAU Julie, HAMEAU Olivier, HENRIQUET Sylvain, HOLE-BERRUER Adélaïde, HUET-ALEGRE Elsa, JUIGNET Maxime, LE MARTELOT Céline, LECLERC Titouan, LEMARCHAND Cécile, LHUILLIER Robin, MARCHAL Macha, MERDRIGNAC Anaïs, MOUNIER Sophie, PASCAL Yolaine, PATOUILLARD Florian, ROBERT Célestine, SALVARELLI Benjamin, SPRINGAUX Charlotte, THOMAS Anaïs, TROADEC Ana, VAN DER YEUGHT Alexandre, WALTER Tahéréh, ZORZI Aurélien.

Des services civiques, stagiaires et écovolontaires

■ 44 volontaires de service civique

BATAILLE Manon, BEAUJOIN Alice, BERNARD Solenn, BOSWARTHICK Ryan, BOURDON Maelle, CAIRONI Elisa, CHAROY Amélie, CHOPIN Justine, COSSEAU Julie, COSTE Manon, CURIOS Ariane, DIAMMA Sarah, FABREGUE Elisa, GAYTE Marie-Sarah, GEORGE Luke, GERARD Juliette, GODOT Clémence, GRIMAUD Sylvain, LE BERT Robin, MARTINEU Hortence, MENAUGE Ronan, MOULLARD Tiffany, MUSSARD Marine, OMS Hugo, PEREZ Florine, PETIT Lucile, PORCHER Mélina, ROBERT Célestine, ROBERT Christal, ROLLAND Juliette, ROUX Adrien, RUIZ Emma, SAUVEGRAIN Laura, SCHACH Alice, SCHAFER Juliette, SOURY Mathilde, SPINNER Louis, SZTURMA Justine, TEURLAI Théo, TOURNEUR Anselme, TRIBOULET Maxence, VERDEIL Sarah, VERDIER Emilien, VERMOREL Maëlis.

■ 30 stagiaires

AURE Julie, BELLAZINI Carla, BELLON Candy, BLANCHON Rémy, BOHN Romain, BOUHELIER Chloé, BREMOND Julie, CARVAJAL DORDONNAT Clémence, CERDAN Damien, CHAUVET Simon, CORAZZANI Yasmine, COSSEAU Julie, EYMERY Clémentine, GREGE Guillaume, HUMBERT Luna, LANAU Blandine, LAUGIER Clara, LEGOFF Tom, LEVESQUE Sylvia, MAIGRE Jade, MALARME Kelly, MAUREL Christophe, PARM Luna, PIRO Mathias, SERRE Coline, SOJKA Ilona, SOUCHIER Marine, STOTELO-CLEMENT Nicolas, VIGNAU Juliette, VILAIN Franck.

■ 37 écovolontaires

ACEDO Laura, BARBAGELATA Elsa, BERAUD Elisa, BERNARD Charlie, BLAISE Agnès, BOLE Lou, BOUTIN Yohann, BOUYARD Delphine, CATOLIQUEOT Julie, COPIE Alice, D'ARCO Mathilde, DE ALMEIDA Jade, DE VliegHERE Angèle, DECONINCK Chloé, DELOCHE Maëlle, DESHAYES Camille, DESLIAS Juliane, DONAT-MAGNIN Shubha, D'ORIA Christelle, FADIL Sylvie, GUILLAUME Anouk, HUCK Marie, JOEL Aude, L'HOTE Cassandra, LONY Clémentine, MAMY-RAHAGA Armande, MENELLA Sophie, MUNIZ Hélène, NGUYEN Thi Bao Ngoc, PADOVANI Laura, PAILHOU Léna, PELLEGRINO Laurie, RENOSI Guillaume, ROUTTIER Julien, ROUX Laurine, SCHMITT Louise, WALLEE Aloïs.

■ 1 service national universel

RAMBALDI Adèle.



Responsabilité sociétale ISO 26 000

La LPO PACA est impliquée dans une démarche collective et individuelle de développement durable et d'éco-responsabilité qui consiste à réduire l'impact sur l'environnement et à améliorer notre système de fonctionnement.

Gouvernance

L'année 2022 a permis à la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur de poursuivre l'accueil dans son équipe de son premier « mécénat de compétence » : Gérard LARRIVÉ, cadre chez ENEDIS, qui a été mis à disposition de l'association à temps plein. Une belle opportunité pour Gérard de transmettre ses compétences de fin de carrière auprès de notre association, notamment avec une nouvelle codirection mise en place en septembre 2020.

Un audit interne de fonctionnement

Gérard a organisé avec le conseil d'administration, la direction, la chargée de vie associative, le pôle administratif et financier et les coordinateurs des groupes locaux, un audit de l'association, afin de bien écouter les besoins et de proposer des pistes d'amélioration de la gouvernance.

Un audit de management

En lien étroit avec le comité social et économique (CSE) qui est l'instance de représentation du personnel, des améliorations ont été faites pour une meilleure qualité de vie au travail :

- pour l'organisation au travail : un accord cadre d'annualisation du temps de travail a été formalisé, les salariés travaillant dorénavant 1607h par an ou 215 jours et bénéficiant de 30 jours de congés payés par année civile ;
- pour les risques au travail : les documents uniques d'évaluation des risques professionnels ont été mis à jour pour chaque antenne.

Une mise à jour des documents de gouvernance de l'association

Afin d'être à jour dans notre fonctionnement associatif, nous avons au cours de l'année 2022 mis à jour :

- le règlement intérieur du personnel sous contrat (salariés, volontaires, stagiaires) ;
- les statuts de l'association pour qu'ils soient en phase avec ceux de notre association mère, la LPO France, qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale ;
- le règlement intérieur associatif, déclinaison de l'application des statuts, prévoit les règles de fonctionnement quotidiennes de l'association ;
- la charte d'engagement des groupes locaux envers l'association et sa représentativité.

Il a été également rédigé une note de gouvernance présentant les rôles des uns et des autres dans l'association ainsi que les différentes instances.



Journée d'échanges entre les coordinatrices et les coordinateurs des groupes locaux, le 3 décembre 2022 © Juliette CONIO-TREIL

Une nouvelle stratégie

Au cours de l'année 2022, salariés et bénévoles se sont réunis pour définir les orientations et objectifs stratégiques de notre association. En parallèle, la LPO France a défini sa stratégie 2023-2027 autour de 4 axes.

AXE 1: La LPO experte

Consolider et développer la connaissance naturaliste au service de la protection de la nature.

Orientation 1 : Structurer, contribuer, partager et valoriser la connaissance naturaliste.

- Collecter des données naturalistes sur Faune-PACA.
- Diffuser les données naturalistes.
- Animer un atlas de la faune sauvage.
- Renforcer la communication sur l'utilité des données et valoriser nos connaissances.
- Réaliser des suivis d'espèces à long terme.
- Participer aux évaluations des stratégies mises en œuvre pour la protection des espèces.
- Étudier les effets du dérèglement climatiques et agir pour diminuer leurs impacts.

Orientation 2 : Agir pour les espèces et les espaces menacés.

- Étudier et conserver les espèces des Plans Nationaux d'Actions.
- Suivre les haltes migratoires et des zones d'hivernage des oiseaux.
- Identifier les hot spots des espèces les plus menacées dans les secteurs vulnérables, à forte pression et proposer des actions.
- Étudier les espèces de la liste rouge et agir pour protéger leurs habitats.
- Contribuer à la protection des espèces chassées et menacées.
- Étudier et agir pour les oiseaux littoraux et marins.

AXE 2: La LPO actrice

Réaliser des opérations concrètes en faveur de la biodiversité sur les différents territoires.

Orientation 3 : Sauvegarder la faune sauvage.

- Gérer le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.
- Soutenir le déploiement d'un réseau de Centres.
- Amplifier l'influence de la LPO par le plaidoyer local.
- Mener des actions concrètes de sauvegarde de la faune locale.

Orientation 4 : Renforcer la protection du patrimoine naturel.

- Gérer des espaces naturels.
- Accroître la surface des espaces protégés gérés ou cogérés par la LPO.
- Collaborer avec d'autres gestionnaires.
- Participer à l'animation des sites classés ou protégés.
- Déployer l'outil des obligations réelles environnementales.
- Lutter contre les atteintes aux habitats naturels par de la médiation et des actions juridiques.

Orientation 5 : Renforcer les engagements pour un aménagement soutenable des territoires.

- Positionner de manière éthique la LPO PACA sur la séquence ERC.
- Développer la sphère d'influence de la LPO auprès des entreprises.
- Développer l'expertise et l'accompagnement naturalistes auprès des collectivités locales et des entreprises.
- Développer le programme Refuge LPO comme un réseau écologique.
- S'assurer de la prise en compte de la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables.
- Développer des programmes spécifiques adaptés aux enjeux des milieux agricoles (lavognes, ressources en eau, etc.).
- Expérimenter des solutions pour limiter les gaz à effets de serre.

Orientation 6 : Préserver et restaurer des corridors écologiques.

- Préserver les trames existantes.
- Réaliser des diagnostics des trames (verte / bleue / turquoise / noire / brune) avec des propositions d'aménagements (écoponts, écoducs).
- Accompagner le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).
- Réduire l'impact des réseaux électriques.

AXE 3: La LPO militante

Mobiliser les citoyens pour protéger la faune sauvage et ses habitats.

Orientation 7 : Déployer et animer le réseau de Refuges LPO® pour promouvoir la biodiversité

- Promouvoir les Refuges LPO comme un label de qualité.
- Développer le programme refuge LPO comme un réseau écologique.
- Réhabiliter les écosystèmes dégradés dans le cadre de Refuges LPO.

Orientation 8 : Informer, sensibiliser, éduquer, former à la biodiversité.

- Informer (réseaux sociaux, stands, internet, etc.).
- Sensibiliser (événements, échanges, éditions, etc.).
- Développer des "coins de nature" Refuges LPO dans les écoles et autres établissements.
- Développer la vulgarisation scientifique au sein des programmes éducatifs de la LPO.
- Développer l'écotourisme.
- Déployer un programme de formations naturalistes.

Orientation 9 : Concilier les activités humaines avec la vie sauvage.

- Développer la médiation faune sauvage.
- Favoriser la nature en ville.
- Intégrer la biodiversité dans le patrimoine bâti.
- Concilier les activités de pleine nature et la biodiversité.
- Lutter contre le braconnage, les abus de la chasse et le trafic d'espèces.
- Faire respecter les lois de préservation de la biodiversité en engageant les contentieux juridiques nécessaires.

Orientation 10 : Participer à la bonne gouvernance démocratique et développer l'écocitoyenneté.

- Participer aux instances de gouvernance régionale, départementales, locales.
- Déployer une offre d'écovolontariat.
- Soutenir et accompagner les démarches de labélisation favorables à la biodiversité.
- Accompagner et valoriser les Atlas de la Biodiversité Communale.

AXE 4: La LPO exemplaire

Structurer et pérenniser le fonctionnement de l'association LPO en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Orientation 11 : Dynamiser la vie de l'association.

- Identifier et dynamiser un réseau de référents thématiques.
- Créer, accompagner et soutenir l'organisation régionale et locale : groupes locaux, réseaux thématiques, etc.
- Impliquer les jeunes dans l'association.
- Accompagner les campagnes de collecte de rue.
- Relayer les actions de la LPO France.
- Animer un plan de communication interne et externe.
- Mesurer annuellement la contribution du bénévolat et le valoriser.

Orientation 12 : Consolider le réseau LPO en région et améliorer le pilotage et la mise en œuvre du projet associatif.

- Mettre en œuvre une politique RSE / RSO ambitieuse.
- Enrichir la relation entre bénévoles et salariés.
- Conforter la Gestion des Ressources Humaines (dialogue social, métiers, compétences).
- Évaluer et prévenir les risques.
- Suivre et évaluer notre responsabilité environnementale.
- Développer des partenariats.
- Développer les ressources non affectées (dons et mécénats) et fidéliser les donateurs.
- Assurer la pérennité financière la LPO PACA.

Contacts

■ ALPES DE HAUTE-PROVENCE

LPO PACA antenne départementale

18 boulevard de la République 04190 Les Mées
☎ 04 92 36 37 85 ✉ alpes-de-haute-provence@lpo.fr

LPO PACA antenne Verdon

5 boulevard Saint-Michel
04120 Castellane
☎ 04 92 83 69 55 ✉ verdon.vautour@lpo.fr

Groupe local Bléone-Durance

Coordination : Agnès DE PINHO
☎ 06 03 65 75 31 ✉ bleone-durance@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/bleone-durance

Groupe local Largue-Verdon-Durance

Coordination : Élisabeth MAURICE
✉ largue-verdon-durance@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/largue-luberon-verdon

■ HAUTES-ALPES

LPO PACA antenne départementale

Résidence Les Cros, Bâtiment F2
n°132, 11 avenue René Froger 05100 Briançon
☎ 04 92 21 94 17 ✉ hautes-alpes@lpo.fr

Groupe local Écrins-Embrunais

Coordination : Annette LEBRETON
✉ ecrins-embrunais@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/ecrins-embrunais

Groupe local Pays Briançonnais

Coordination : Jérôme SPAGGIARI
✉ pays.briançonnais@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/pays-briançonnais

Groupe local Pays des Écrins

Coordination : Pierre BONNEAU
✉ pays.des.ecrins@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/pays-des-ecrins

Groupe local Pays Gapençais

Coordination : Éliane DUPLAND
✉ pays.gapençais@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/pays-gapençais

■ ALPES-MARITIMES

LPO PACA antenne départementale

Villa Berthe, 51 avenue des Alliés 06140 Vence
☎ 04 93 58 63 85 ✉ alpes-maritimes@lpo.fr

LPO PACA antenne de Puget-Théniers

Villa Marie, 8 place De Gaulle 06260 Puget-Théniers
☎ 04 89 29 72 71 ✉ alpes-maritimes@lpo.fr

Groupe local Paillon-Bévéra

Coordination : Anne FALENTIN
✉ paillon-bevera@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/paillon-bevera

Groupe local de Nice

Coordination : en cours de définition
✉ nice@lpo.fr

■ BOUCHES-DU-RHÔNE

LPO PACA antenne départementale

173 avenue des Frères Roqueplan 13370 Mallemort
☎ 04 82 78 03 09 ✉ bouches-du-rhone@lpo.fr

LPO PACA pôle formation

173 avenue des Frères Roqueplan 13370 Mallemort
☎ 04 82 78 03 10 ✉ formation.paca@lpo.fr

Groupe local Alpilles-Crau-Camargue

Coordination : Magali BATTALIS
✉ alpilles.camargue@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/alpilles-crau-camargue

Groupe local Pays Salonais

Coordination : Catherine Godefroid
✉ pays.salonais@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/pays-salonais

Groupe local Rives de l'étang de Berre Est (GREBE)

Coordination : Philippe CHABANON
✉ grebe@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/etang-berre-est

Groupe local Marseille

Coordination : Collégiale
✉ marseille@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/marseille

Groupe local Ouest étang de Berre (OUEB)

Coordination : Josiane DEIDERI
✉ oueb@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/ouest-etang-berre

Groupe local Pays d'Aix

Coordination collégiale
✉ paysdaix@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/pays-aix



Caloptéryx hémorroïdal
© André SIMON

■ VAR

LPO PACA - Siège social régional

Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83 400 Hyères
☎ 04 94 12 79 52 ✉ paca@lpo.fr

Espace Nature des Salins

Hameau les Salins 83400 Hyères
☎ 04 94 01 09 77 ✉ salins-hyeres@lpo.fr

Groupe local Dracénie Cœur du Var

Coordination : Gabrielle MONTALESCOT
✉ dracenie.coeur.du.var@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/dracenie-coeur-du-var

Groupe local Esterel

Coordination : Pascale JOVER
✉ esterel@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/esterel

Groupe local Hyères les Maures

Coordination : Blandine BAUMANN
✉ hyeres.les.maures@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/hyeres-les-maures

Groupe local Littoral Ouest Varois

Coordination : Véronique BEAUNE
✉ lov@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/littoral-ouest-varois

Groupe local Pays de Sainte-Baume-Nord

Coordination : Catherine FLOUCAUT
✉ sainte-baume-nord@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/sainte-baume-nord

Groupe local Pays de Sainte-Baume-Val d'Issole

Coordination : Marie-Noëlle THIERRY
✉ sbvi@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/sainte-baume-val-d-issole

Groupe local Toulon

Coordination : collégiale
✉ toulon@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/toulon

■ VAUCLUSE

LPO PACA antenne départementale

Château de l'environnement 84480 Buoux
✉ vaucluse@lpo.fr

Groupe local Héron d'Avignon

Coordination : Anouk MEGY
✉ herondavignon@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/heron-avignon

Groupe local Luberon Monts de Vaucluse

Coordination : Collégiale
✉ lmv@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/luberon-monts-de-vaucluse

Groupe local Sud-Luberon

Coordination : Corinne GORI
✉ sud.luberon@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/sud-luberon

Groupe local Ventoux

Coordination : Cécile BOULE
✉ ventoux@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr/blogs/ventoux



Centre régional
de sauvegarde
de la faune sauvage

Château de l'Environnement
84480 Buoux
☎ 04 65 09 02 20 ✉ crsfs-paca@lpo.fr

📍 Groupes locaux de bénévoles LPO PACA

Google Earth

MALLEMORT
Antenne

BUOUX
Antenne
CRSFS

LES MÉES
Antenne

BRIANÇON
Antenne

CASTELLANE
Antenne

PUGET-THÉNIERS
Antenne

VENCE
Antenne

HYÈRES
siège

Marseille

Draguignan

Nice

Ils ont soutenu la LPO PACA en 2022

Pour assurer la continuité de ses missions, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur établit de nombreux partenariats. L'objectif est de travailler ensemble pour optimiser les pratiques au profit de la biodiversité.

N'hésitez plus,
devenez partenaire
de la LPO PACA!

Contactez-nous

☎ 04 94 12 79 52 ✉ paca@lpo.fr

Découvrez **nos programmes de protection de la nature** sur notre site internet : paca.lpo.fr

Donner c'est aussi agir !

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur remercie également l'ensemble de ses bénévoles, ainsi que ses généreux donateurs.

Vous désirez soutenir nos actions ?
Rendez-vous sur **paca.lpo.fr/don**



Bécasseau sanderling
© Julie CABRI

UNION EUROPÉENNE (LIFE & FONDS EUROPÉENS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)

SERVICES DE L'ÉTAT

- ADEME
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- Agence des Services Civiques
- Base navale de Saint-Mandrier, Toulon
- Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux
- Centre des Monuments Nationaux
- Cités éducatives - Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- Conservatoire du Littoral
- DREAL PACA
- Hôpitaux de Toulon et de Hyères
- Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la transition écologique
- Ministère des Armées
- Ministère de la justice
- Muséum National d'Histoire Naturelle
- Office Français de la Biodiversité
- Office National des Forêts
- Préfecture de région
- Préfectures de départements (04-05-13-84)

RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

RÉSEAU DES ESPACES NATURELS

- Conservatoire Botanique National Alpin
- Office national des forêts
- Parc national de Port-Cros
- Parc national des Calanques
- Parc national des Écrins
- Parc naturel régional de la Sainte Baume
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional du Verdon
- Station biologique de la Tour du Valat

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

- Alpes-Maritimes
- Alpes de Haute-Provence
- Bouches-du-Rhône
- Hautes-Alpes
- Var
- Vaucluse

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- Communauté d'agglomération Grand Avignon
- Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume
- Communauté d'agglomération Sophia Antipolis
- Communauté de communes Alpes d'Azur
- Communauté de communes Pays Briançonnais
- Communauté de communes Pays d'Apt Luberon
- Métropole Aix Marseille Provence
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Métropole Toulon Méditerranée
- Office de tourisme d'Hyères
- Office de tourisme Provence Alpes
- Office de tourisme du Pradet
- Provence Alpes Agglomération
- Syndicat intercommunal de la poudrière de Saint-Chamas
- Syndicat intercommunal du Coulon-Calavon
- Syndicat mixte Asse-Bléone
- Syndicat mixte des eaux Rhône Ventoux
- Syndicat mixte d'Aménagement de la vallée de la Durance

COMMUNES

- Aix-en-Provence
- Aubagne
- Alleins
- Arles
- Auribeau
- Berre l'Étang
- Briançon
- Cagnes-sur-Mer
- Castellane
- Cavaillon
- Château-Arnaud
- Courthézon
- Cuges-les-Pins
- Daluis
- Draguignan
- Embrun
- Forcalquier
- Fos-sur-Mer
- Garéoult
- Grasse
- Gréoux-les-Bains
- Guillaumes
- Hyères

- Istres
- La Colle sur Loup
- La Fare les Oliviers
- La Garde
- La Londe-les-Maures
- La Motte
- Lambesc
- La Roquebrussanne
- La Roque d'Anthéron
- La Roque en Provence
- La Seyne-sur-Mer
- La Tour-sur-Tinée
- Le Cannet des Maures
- Le Val
- Les Baumettes
- Marseille
- Ménerbes
- Menton
- Méounes-les-Montrieux
- Miramas
- Mison
- Mouans-Sartoux
- Nans-les-Pins
- Nice
- Ollioules
- Néoules
- Port-de-Bouc
- Pélissanne
- Pernes les Fontaines
- Puget-Théniers
- Puy-Saint-André
- Rocbaron
- Rognes
- Rognon
- Rougiers
- Rougon
- Saint-Chamas
- Saint Jeannet
- Saint-Julien le Montagnier
- Saint Maximin la Sainte Baume
- Saint Mitre les Remparts
- Saint Zacharie
- Signes
- Simiane
- Toulon
- Tourves
- Vaison-la-Romaine
- Valbonne Sophie Antipolis
- Val Buech-Méouge
- Valréas
- Vence
- Ventabren
- Villars-sur-Var
- Vitrolles

FONDATIONS

- Actions pour la nature
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Fondation de France
- Fondation des aéroports de la Côte d'Azur
- Fondation Vinci
- Fonds de dotation ITANCIA
- Fonds de dotation Villa Carmignac
- Fonds de dotation UNIVET Nature
- Rocher Participation
- Ulrich Rampp Foundation
- Vulture Conservation Foundation

ENTREPRISES

- Autoroutes du sud de la France
- Beaufour
- Brasserie de Provence – Aquae Maltae
- CDC Biodiversité
- CEMEX
- Château Saint Martin Spa
- Château de l'Escarelle
- Clinique vétérinaires Cap Sud, du Redon, des Cigales, du XVème corps, St Maximin
- COLAS
- Compagnie des eaux et de l'ozone
- Douce quiétude SA
- Écolodge de l'étoile d'argent
- EDF Hydro Méditerranée
- EDF Renouvelables
- ELECSOL PROVENCE
- EIFFAGE Route Grand Sud Alpes
- Enedis
- ESCOTA
- Florame
- France Energies Marines
- Gesnord
- Golf des Baux de Provence
- Golf et tennis de Valescure
- Intermarché
- IPSEN Industries
- La Coquillade
- Lavansol
- La Poste
- Lilo
- MAIF GAP
- Moët Hennessy SAS
- Naturelles balades
- Ökofen France
- Parc animalier de la Barben
- Peuples et terres oubliés
- PHOTOSOL
- Provence Ossature Bois
- Provençialis
- Rocher Mistral
- RTE
- SA aéroports de la Côte d'Azur
- SCCV Nice-Coste bellonte
- Schneider
- SECANIM Sud-Est
- SIBELCO FRANCE SAS
- SNCF RÉSEAU
- Société des Eaux de Marseille Métropole
- Société du port de plaisance de Cap d'Ail
- Société publique locale Côte d'Azur Aménagement
- FPV SAINT AUBAN
- SOLEOL
- SONNEDIX
- SPL Côte d'Azur Aménagement
- SRIG
- Thorenc PV
- Var Aménagement Développement
- Véolia

BUREAUX D'ÉTUDES NATURALISTES

- Biodiv'
- Biotope
- LBO Environnement
- Ramboll France SAS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- IGESA

ASSOCIATIONS

- Act for Planet
- Association des Amis la Presqu'île de Giens
- Association syndicale libre du parc des Bréguières
- Azur Mercantour Tourisme
- CEN Occitanie
- CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Domaine du Rayol, le jardin des méditerranées
- ECO-Lab' Environnement
- Ecofaune – La Barben
- FNE Alpes de Haute-Provence
- FNE Provence-Alpes-Côte d'AzurFFsai
- FNE Vaucluse
- Groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins
- GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Groupe Chiroptères de Provence
- Groupe d'Etude des Cétacés en Méditerranée devenu MIRACETI
- Groupement D'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins
- La chevéche
- Le réseau des centres de soins de la faune sauvage
- Les amis de la presqu'île de Giens
- Les petits débrouillards
- Les Pimprenelles
- LPO France
- OPIE-Provence-Alpes-du-Sud
- Rotary Club de Manosque
- Réserves Naturelles de France
- RESOL 21
- Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux
- Toulon Var Technologies
- Var Nat

UNIVERSITAIRES & ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Aix-Marseille Université
- Diderot Education Campus
- Et les nombreux établissements scolaires labélisés Refuges LPO
- École des Mines de Saint Étienne
- INRAE
- Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale
- IAE de Toulon
- Kedge Business School
- Université de Nice

Découvrez le **VIVANT**



Biodiv'
Provence-Alpes
Côte d'Azur



près de
chez vous

Hirundo rustica © Derek KEATS CC BY 2.0 Conception : LPO PACA 2022

biodivpaca-lpo.org/atlas

